

Rapport

# ANALYSE DES VENTES DE MÉDICAMENTS aux officines et aux hôpitaux en France

1997 - 2007

9<sup>ème</sup> édition

Avril 2009

*Agence française  
de sécurité sanitaire  
des produits de santé*



L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), à partir des données sur les médicaments dont elle dispose dans l'exercice de ses missions, élabore chaque année un Tableau de Bord consacré à la présentation et à l'analyse du marché français. Depuis 2005, ce rapport est complété, chaque automne, par une publication synthétique qui a pour objet de diffuser, sous forme de chiffres-clés, les principales données de l'année écoulée.

Cette neuvième édition du rapport annuel présente l'ensemble des données de ventes de 2007. Sa dernière partie, consacrée à l'évolution des ventes de médicaments exprimées en nombre de Doses Définies Journalières, a été de nouveau enrichie. Elle couvre désormais plus de la moitié du marché pharmaceutique de ville et l'intégralité des classes de médicaments les plus utilisées.

Les prochaines éditions s'attacheront, comme celle-ci, à apporter aux lecteurs de nouvelles informations, de manière à donner des ventes des spécialités pharmaceutiques une image aussi exhaustive et aussi fidèle que possible.

Jean MARIMBERT  
Directeur général de l'Afssaps

## PREAMBULE

*Très modérée en 2006, en raison de la conjonction de plusieurs facteurs exceptionnels, la croissance des ventes de médicaments a été plus soutenue en 2007. Elle demeure néanmoins inférieure – pour les principales composantes du marché - à l'évolution tendancielle observée au cours de ces dix dernières années. En ville, tout d'abord, les baisses de prix appliquées à certains médicaments brevetés, les actions de maîtrise médicalisée, la part croissante de marché détenue par les génériques, mais aussi de moindres transferts de marché de l'hôpital vers la ville ont contribué à modérer la progression du chiffre d'affaires des spécialités remboursables (+4,1% en 2007). Quant aux médicaments non remboursables, dont le marché avait bénéficié en 2006 de l'apport des spécialités que l'assurance maladie ne prend désormais plus en charge, le rythme de progression de leurs ventes a été légèrement supérieur en 2007 à celui qui était observé avant 2006. A l'hôpital, après la baisse de 2005, la progression des ventes a repris à un rythme de plus en plus soutenu (+3,6% en 2006, +6,7% en 2007). Toutefois une analyse par classe montre que, contrairement à ce qui a été longtemps observé, ce ne sont pas les antinéoplasiques mais d'autres classes, telles que les immunoglobulines et les immunosuppresseurs, qui ont principalement contribué à la croissance du marché.*

**Les génériques remboursables** représentaient **9,2% des ventes en valeur** de spécialités pharmaceutiques remboursables. **En quantités**, leur part de marché était nettement supérieure et s'élevait en 2007 à **19,5% des ventes** de spécialités remboursables.

Les ventes de **spécialités remboursables soumises à prescription obligatoire** représentaient en 2007 **plus de 81,8% du chiffre d'affaires officinal**. **En quantités**, une part importante des ventes était toutefois détenue par **les spécialités remboursables à prescription facultative** : 32%.

D'une manière générale, **les données publiées montrent qu'il serait certainement plus exact de parler « des marchés pharmaceutiques »** que « du marché pharmaceutique ». Indépendamment de leur intérêt thérapeutique, les classes sont très loin d'avoir toutes la même importance économique et de connaître des rythmes de progression comparables. A cet égard, les tableaux présentés dans la dernière partie de cet ouvrage (analyse en nombre de DDJ) font clairement ressortir les tendances divergentes au sein même de classes importantes, relevant notamment de la cardiologie, des anti-infectieux et du système nerveux. Aussi, lorsque l'on parle de la

*croissance des ventes des spécialités pharmaceutiques, convient-il de toujours garder présent à l'esprit qu'elle recouvre des réalités très différentes. Le présent recueil s'efforce de mettre cette constatation en évidence.*

# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
<b>2. DONNEES UTILISEES</b> .....	<b>8</b>
2.1 DONNEES DE VENTES .....	8
2.2 PRESENTATION DES DONNEES .....	8
2.3 CLASSIFICATION ATC .....	9
2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE .....	9
<b>3. LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES</b> .....	<b>12</b>
3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES .....	12
3.1.1 Evolution en valeur .....	12
3.1.2 Evolution en quantités .....	13
3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL .....	16
3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL .....	19
3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHE SELON LES PRODUITS .....	20
3.5 LE MARCHE OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES .....	22
3.6 L'AGE DES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN 2007 .....	24
3.7 DECOMPOSITION, EN 2007, DU MARCHE DES SPECIALITES .....	25
3.8 LE MARCHE OFFICINAL DES GENERIQUES EN 2007 .....	26
<b>4. LES VENTES PAR CLASSE ATC</b> .....	<b>32</b>
4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL .....	33
4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal .....	34
4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier .....	36
4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE .....	38
4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A) .....	38
4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B) .....	42
4.2.3 Système cardio-vasculaire (C) .....	44
4.2.4 Médicaments dermatologiques (D) .....	46
4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) .....	48
4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) .....	50
4.2.7 Anti-infectieux (J) .....	52
4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) .....	54
4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M) .....	56
4.2.10 Système nerveux (N) .....	58
4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P) .....	62
4.2.12 Système respiratoire (R) .....	64
4.2.13 Organes sensoriels (S) .....	66
4.2.14 Divers (V) .....	68

<b>4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A</b>	
<b>L'HOPITAL</b>	<b>70</b>
4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)	70
4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)	72
4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)	74
4.3.4 Médicaments dermatologiques (D)	76
4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)	78
4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)	80
4.3.7 Antiinfectieux (J)	82
4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)	84
4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)	86
4.3.10 Système nerveux (N)	88
4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P)	90
4.3.12 Système respiratoire (R)	92
4.3.13 Organes sensoriels (S)	94
4.3.14 Divers (V)	96
<b>5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ</b>	<b>99</b>
5.1 REMARQUES GENERALES	99
5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES	100
5.3 PRESENTATION DES DONNEES	100
<b>6. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX</b>	<b>120</b>
<b>7. ANNEXE METHODOLOGIQUE</b>	<b>123</b>
7.1 PROBLEMES LIES AU TRAITEMENT ET AU CONTROLE DES DONNEES	123
7.2 LE CALCUL DE L'AGE MOYEN DES MEDICAMENTS LES PLUS VENDUS	124

Cette nouvelle édition a été conçue et rédigée par **Philippe CAVALIÉ**,

avec l'assistance technique de **Françoise CHAUVEL**

**Direction de l'Évaluation de la Publicité et des Produits Cosmétiques et Biocides :**

**Catherine DESMARES, directrice**

## 1. INTRODUCTION

Ce recueil a pour objectif de présenter une **information statistique sur les ventes de médicaments en France de 1997 à 2007**. Il existe bien sûr d'autres publications sur ce sujet, provenant surtout d'organismes privés, mais elles ne traitent parfois, en fonction des objectifs poursuivis, qu'une partie du marché pharmaceutique. Certaines études, par exemple, excluent le marché hospitalier. Par ailleurs, si les données de l'année qui vient de s'écouler sont toujours les plus attendues et les plus interprétées, il est néanmoins précieux de pouvoir disposer de relevés plus anciens, afin de dégager des tendances qui ne soient pas seulement celles de la conjoncture. Des tendances de fond - liées par exemple à l'augmentation de la prévalence de pathologies lourdes, à la mise sur le marché de médicaments représentant des innovations importantes - peuvent être mises en évidence si l'on dispose de séries longues, indiquant l'évolution des ventes, faisant ressortir les déplacements d'une classe vers une autre.

Ces raisons ont incité à construire un document qui non seulement prenne en compte toutes les composantes du marché pharmaceutique, mais qui en restitue également les **mouvements au cours de ces onze dernières années**. Ce recueil présente donc des données portant sur les ventes de **spécialités remboursables** et de **spécialités non remboursables** (en les dissociant chaque fois qu'il est apparu pertinent de le faire), d'une part, et sur les **ventes de médicaments aux établissements hospitaliers**, d'autre part. Ce souci d'exhaustivité paraît d'autant plus justifié que ces deux composantes du marché sont liées l'une à l'autre. Les commentaires qui accompagnent les séries statistiques ou les graphiques reviendront à plusieurs reprises sur cette « interactivité ». En effet, les conditions de dispensation ou de prise en charge des médicaments évoluent : des médicaments aujourd'hui réservés à l'usage hospitalier peuvent être mis demain à la disposition des malades en officine. Aussi certaines évolutions *a priori* surprenantes trouvent-elles aisément une explication si l'on tient compte des événements qui ont marqué l'une ou l'autre composante du marché pharmaceutique.

### **Ce document comporte trois parties principales :**

- ◆ La première est consacrée à la présentation du **marché pharmaceutique français** à l'aide de classements et de tableaux qui permettent d'en préciser les caractéristiques et de mettre en lumière ses particularités ainsi que les évolutions constatées au cours de la période 1997-2007.
- ◆ La seconde porte exclusivement sur **les ventes par classe ATC** (anatomique, thérapeutique, chimique). En retraçant l'évolution des ventes de spécialités pharmaceutiques au cours de la période 1997-2007, à l'aide de tableaux et de graphiques, cette partie permet de connaître les tendances de chaque classe et ses principaux faits marquants.
- ◆ La troisième, introduite depuis quatre ans, présente, pour un ensemble de classes, sous-classes et substances actives, les ventes exprimées en nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.

## 2. DONNEES UTILISEES

### 2.1 DONNEES DE VENTES

Toutes les données présentées dans ce recueil ont été élaborées à partir des déclarations de ventes que les titulaires d'autorisations de mise sur le marché (AMM) adressent chaque année pour le 31 mars à l'Afssaps. Ces déclarations, prévues à l'article L 5121-17 et suivants du Code de la Santé Publique, présentent un caractère obligatoire, ce qui assure l'exhaustivité<sup>1</sup> des données recueillies, tant pour le marché officinal que pour le marché hospitalier.

D'une manière générale, l'observation de onze années de ventes consécutives – soit un intervalle de dix ans - a été jugée suffisante pour dégager et interpréter correctement les tendances du marché pharmaceutique français. Pour cette neuvième édition, la période retenue couvre donc les années 1997 à 2007<sup>2</sup>.

### 2.2 PRESENTATION DES DONNEES

Les données concernent les **ventes aux officines** et les **ventes aux hôpitaux**.

**Les chiffres d'affaires** sont exprimés en prix fabricant hors taxes (PFHT), et non en prix public. Ils tiennent compte des remises éventuellement consenties. Pour le marché hospitalier, les chiffres d'affaires sont donc calculés sur la base des prix de cession effectifs. Ils intègrent également les ventes aux diverses collectivités (cliniques privées, dispensaires, centres de vaccination, etc.).

**Les unités déclarées** correspondent au nombre de boîtes vendues. Les unités vendues aux établissements hospitaliers sont publiées pour les classes représentant les postes de dépenses les plus importants. Dans les autres classes, il n'est pas apparu pertinent de publier ces données quantitatives, en raison de l'usage limité qui est fait de ces médicaments dans les établissements hospitaliers.

**Les nombres de DDJ** correspondent, pour chaque classe ou substance, au nombre de boîtes vendues multiplié par le nombre de DDJ que contient chaque boîte de médicament vendue (**voir 2.4**). Ils sont présentés, par convention, pour 1000 habitants et par jour.

**Les parts de marché** en valeur (chiffres d'affaires) et en quantités (unités vendues) ont été calculées par rapport au montant total des ventes de spécialités pharmaceutiques (hors spécialités homéopathiques à nom commun).

**Le taux de variation<sup>3</sup> calculé** pour chaque classe correspond au taux de croissance moyen annuel (TCMA) au cours de la période 1997-2007.

<sup>1</sup> Même s'il existait jusqu'en 2003 un seuil d'exonération de la taxe sur les spécialités (C.A. < 760 000 euros), toutes les ventes devaient être déclarées auprès de l'Afssaps.

<sup>2</sup> L'annexe méthodologique présente les contrôles et traitements qui sont réalisés sur les données de ventes.

$$^3 \text{TCMA} = \sqrt[i]{X_{n+i} / X_n}$$

où  $X_{n+i}$  représente le chiffre d'affaires de l'année courante n+i et  $X_n$  le chiffre d'affaires de l'année de base n. Le TCMA est donc calculé en prenant la racine à la puissance i du rapport du chiffre d'affaires de l'année courante sur celui de l'année de base.



**Les graphiques** ont été établis sous forme d'évolution indiciaire (base 100 en 1997). Une échelle semi-logarithmique a parfois été retenue afin de présenter sur un même graphique des évolutions de classes ou de sous-classes très divergentes. Ces graphiques ne sont pas tous à la même échelle : ils sont adaptés aux évolutions au sein de chaque classe ATC niveau 1. Ces évolutions étant parfois très différentes, le choix d'une échelle unique aurait facilité les comparaisons visuelles mais présenté l'inconvénient de rendre très peu lisibles certains graphiques. Pour des raisons de lisibilité également, l'évolution indiciaire de certaines classes peu vendues n'a pas été présentée lorsque cela aurait abouti à faire figurer un trop grand nombre de courbes sur un même graphique.

**Le nombre de traitements pour les contraceptifs oraux** a été calculé sur la base du nombre de plaquettes contenues dans chaque boîte : 1 plaquette = 1 traitement ; 3 plaquettes = 3 traitements. En conséquence, le nombre de boîtes vendues a été multiplié par le nombre de traitements que contient chaque boîte, donnant ainsi un nombre total de traitements annuels.

## 2.3 CLASSIFICATION ATC

La classification utilisée est la classification ATC (anatomique, thérapeutique, chimique), établie par l'Organisation Mondiale de la Santé afin de favoriser des études internationales sur l'utilisation des médicaments. Les médicaments sont classés selon l'organe sur lequel ils agissent et/ou leurs caractéristiques thérapeutiques et chimiques. La classification se décline en cinq niveaux :

Niveau 1 : groupe « anatomique »  
exemple : **A-** voies digestives et métabolisme

Niveau 2 : groupe « thérapeutique »  
exemple : **A05**-thérapeutique hépatique et biliaire

Niveau 3 : sous-groupe « thérapeutique/pharmacologique »  
exemple : **A05A**-thérapeutique biliaire

Niveau 4 : sous-groupe « chimique/thérapeutique/pharmacologique »  
exemple : **A05AA**-acides biliaires

Niveau 5 : sous-groupe « substance chimique »  
exemple : **A05AA01**-chénodésoxycholique acide

La terminologie utilisée est celle de la traduction officielle de la classification ATC.

## 2.4 LA DOSE DEFINIE JOURNALIERE

Tout d'abord initiée par les pays scandinaves, puis reprise par l'Organisation Mondiale de la Santé, la « Defined Daily Dose » - généralement traduite en français par « Dose Définie Journalière » - a pour objectif de favoriser les comparaisons internationales en éliminant les difficultés de mesure liées à l'hétérogénéité des tailles de conditionnement et aux différences de dosage d'un pays à l'autre. Le calcul des DDJ repose sur la détermination préalable d'une dose quotidienne de référence pour un adulte de soixante-dix kilos dans l'indication principale de chaque molécule. Cette dose moyenne - établie par des experts internationaux, sous l'égide du « Collaborating Centre for Drug Statistics Methodology » de l'OMS installé à Oslo - ne reflète pas nécessairement la posologie recommandée par l'AMM ni la posologie effective : elle constitue avant tout un étalon de mesure. Chaque

présentation d'un médicament peut ainsi être convertie en nombre de DDJ. Dès lors, si l'on connaît le nombre total de boîtes vendues, il est aisé de calculer le nombre total de DDJ consommées au cours d'une année puis de procéder aux regroupements par molécules jugés pertinents. Pour tenir compte des différences de population d'un pays à l'autre, le nombre de DDJ est ensuite divisé par le nombre total d'habitants (enfants compris). Par convention, les résultats sont présentés pour mille habitants et par jour. De cette manière, il est possible de comparer les consommations nationales et de calculer, le cas échéant, une consommation moyenne internationale. Toutefois, les différences dans la pyramide des âges des populations observées peuvent représenter une difficulté dans l'interprétation des résultats. En effet, les médicaments pédiatriques sont intégrés dans le calcul du nombre de DDJ sur la base de la dose standard retenue pour un adulte (nécessairement plus élevée). Il en résulte que, toutes choses étant égales par ailleurs, le pays qui comprend une proportion plus élevée d'enfants « produira » moins de DDJ qu'un pays qui en comprend une proportion moindre. La version de la classification ATC utilisée pour calculer le nombre de DDJ est celle qui a été mise à jour en novembre 2007 et publiée en janvier 2008. Il n'a donc pas été tenu compte des modifications apportées à certaines DDJ postérieurement à cette date.

# **LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES**

### 3. LES VENTES DE MEDICAMENTS EN FRANCE : PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

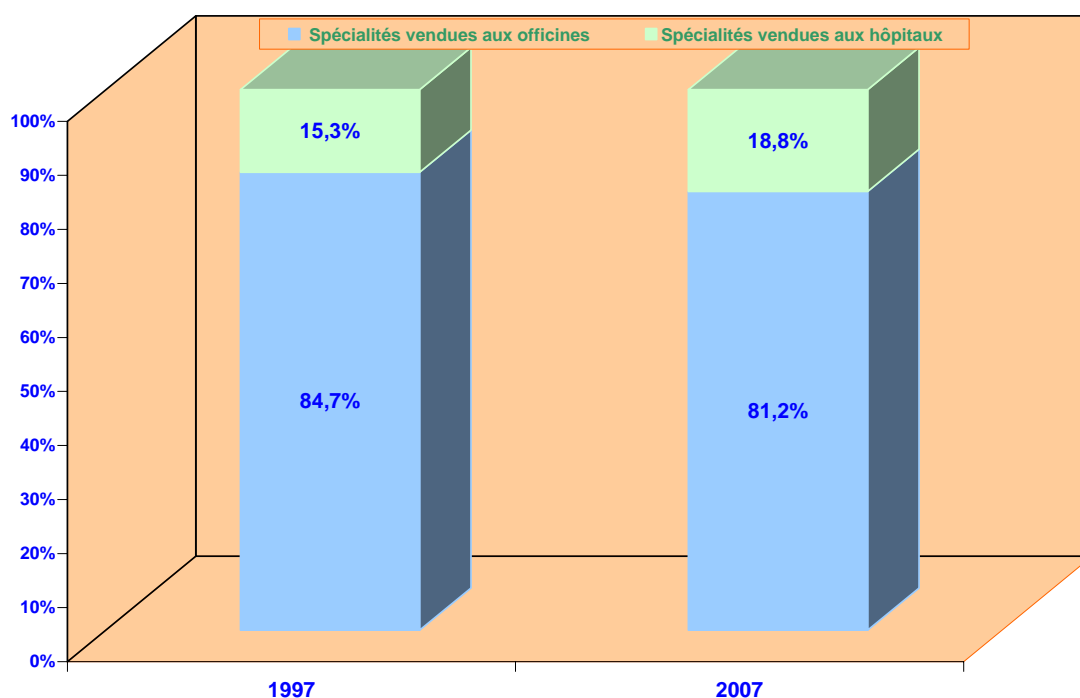
#### **3.1 EVOLUTION DES VENTES DE SPECIALITES PHARMACEUTIQUES**

##### **3.1.1 Evolution en valeur**

Les ventes de spécialités pharmaceutiques destinées aux officines et celles destinées à l'usage hospitalier n'ont pas progressé au même rythme durant la période 1997-2007 (Tableau 1 et Figure 2). Le marché hospitalier a augmenté au taux de croissance moyen annuel de 8,4 %, tandis que les ventes aux officines ont, elles, augmenté de 5,6%. Ces rythmes différents, qui ont entraîné une forte augmentation de la part de l'hôpital dans le marché pharmaceutique français (**Figure 1**), ne constituent pas des taux de croissance « naturels » pour les raisons suivantes :

- ♦ La levée de la réserve hospitalière, portant notamment sur les hormones de croissance, sur les antirétroviraux, les interférons- $\alpha$  (pour leurs indications concernant le traitement de l'hépatite C), les sétrons, la ciclosporine, l'érythropoïétine, les immunostimulants a représenté un allègement des dépenses à l'hôpital. Ainsi a-t-elle contribué à modérer le rythme de progression des ventes de médicaments aux hôpitaux et à accroître celle des ventes de médicaments aux officines.
- ♦ Même si l'impact économique de cette mesure a été modeste, **il faut signaler que des médicaments**, notamment dans les classes B (sang et organes hématopoïétiques), S (organes sensoriels) et V (divers), **sont devenus des dispositifs médicaux** en 1998 (certaines préparations ophtalmologiques, des produits « auxiliaires pour transfusion sanguine », par exemple). Le changement de statut de ces produits a contribué à ralentir – de façon très limitée – la progression des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux hôpitaux.

**Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments en France en 1997 et 2007**



### 3.1.2 Evolution en quantités

L'évolution des unités vendues en officine (nombre de boîtes) a été très modérée au cours de ces dix dernières années (Figure 3).

Les changements dans les tailles de conditionnement<sup>4</sup> et la mise sur le marché de présentations différemment dosées en substance active n'ont pas significativement affecté la mesure des unités vendues. En 2005, l'apparente reprise de la consommation était principalement due à deux facteurs ponctuels : forte incidence de syndromes grippaux (entraînant une consommation importante de médicaments peu onéreux) et surstockage de génériques. Cette reprise ne s'est donc pas confirmée en 2006 car une fraction des ventes 2005 n'a été consommée qu'en 2006 (report dû au stockage de 2005). De surcroît, les ventes des spécialités déremboursées ont diminué. Ce dernier facteur a encore joué en 2007, mais beaucoup plus faiblement et les « pathologies hivernales » ont été plus fréquentes qu'en 2006. Il en a résulté une augmentation du nombre de boîtes vendues en 2007.

Les unités vendues aux hôpitaux ont été exclues de la Figure 3. En effet, les formes pharmaceutiques et les tailles de conditionnement présentent à l'hôpital une si grande diversité qu'un dénombrement exhaustif ne serait guère pertinent.

<sup>4</sup> La commercialisation en 2006 de grands conditionnements (trois mois) pour les médicaments destinés à des traitements chroniques n'a eu qu'un impact assez modeste sur la consommation apparente, exprimée en nombre de boîtes vendues. Ces grands conditionnements ont, en effet, représenté environ six millions de boîtes.

**Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques**

**Chiffre d'affaires**

Unité : million d'euros

ANNEE	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Spécialités remboursables vendues aux officines <i>dont homéopathie à nom commun</i>	11 108 125	11 821 134	12 865 140	13 728 150	14 801 159	15 467 166
Spécialités non remboursables vendues aux officines	1 033	1 002	1 062	1 054	1 119	1 152
S/total spécialités vendues aux officines	12 141	12 824	13 927	14 782	15 920	16 619
Spécialités vendues aux hôpitaux	2 187	2 314	2 531	2 598	3 084	3 708
TOTAL FRANCE	14 328	15 138	16 458	17 380	19 004	20 327

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2007/2006
Spécialités remboursables vendues aux officines <i>dont homéopathie à nom commun</i>	16 583 174	17 561 170	18 716 166	18 810 162	19 587 165	4,1% 1,9%
Spécialités non remboursables vendues aux officines	1 183	1 231	1 259	1 428	1 487	4,1%
S/total spécialités vendues aux officines	17 766	18 792	19 975	20 238	21 074	4,1%
Spécialités vendues aux hôpitaux	4 057	4 427	4 384	4 583	4 889	6,7%
TOTAL FRANCE	21 823	23 219	24 359	24 821	25 963	4,6%

**Unités vendues**

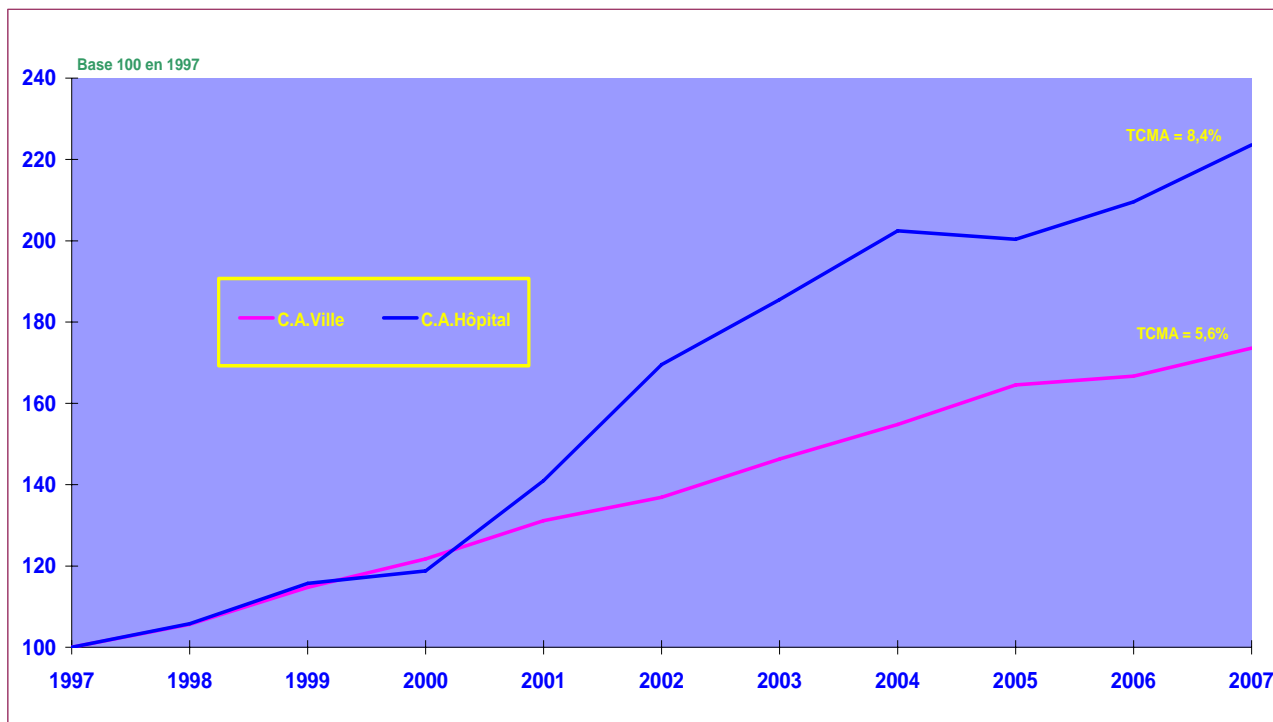
Unité : million de boîtes

ANNEE	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Spécialités vendues aux officines (1)	2 958	2 953	3 034	3 035	3 100	3 128

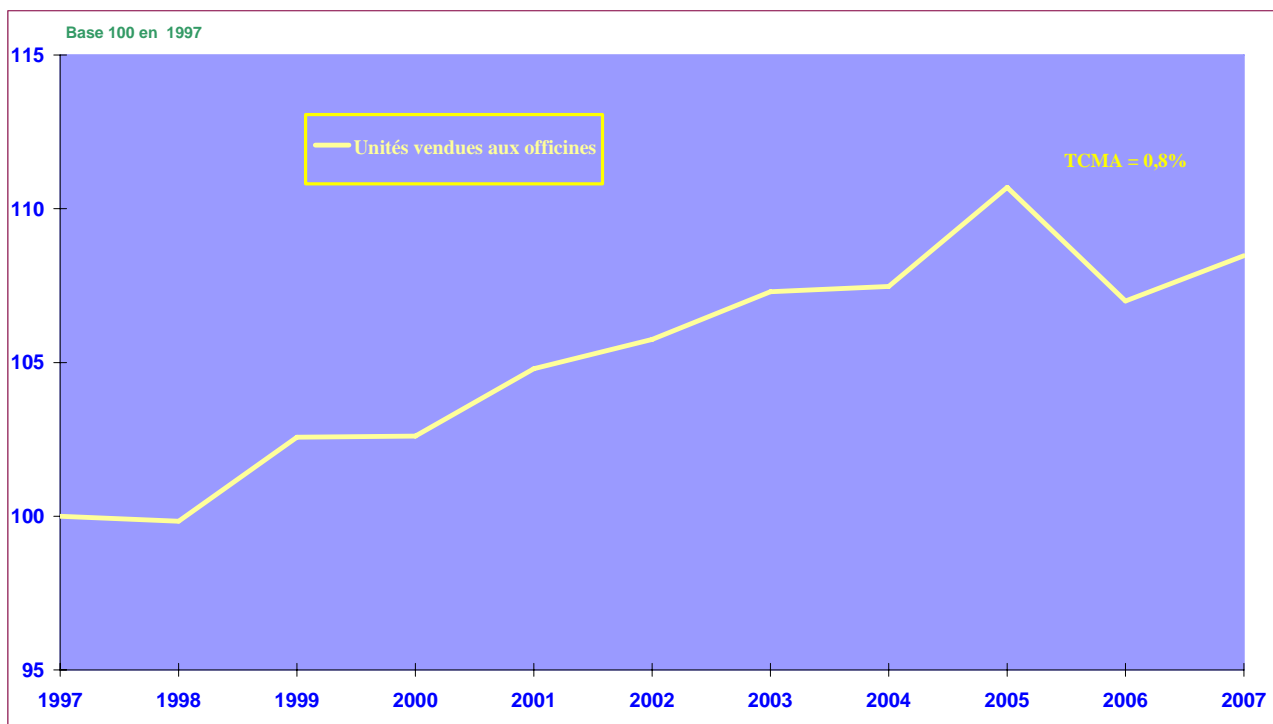
ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 2007/2006
Spécialités vendues aux officines (1)	3 174	3 179	3 274	3 165	3 209	1,4%

(1) hors homéopathie à nom commun

**Figure 2 : Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques entre 1997 et 2007**



**Figure 3 : Evolution des ventes, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1997 et 2007**



### **3.2 LES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN OFFICINE ET A L'HOPITAL**

Ces classements portent exclusivement sur les médicaments disposant d'un nom de marque. Ils ont donc été établis en agrégeant les montants des ventes réalisées par tous les médicaments commercialisés sous un même nom, quels que soient leur forme, leur dosage ou leur taille de conditionnement. Ils intègrent également les génériques qui ne sont pas commercialisés sous le nom de la Dénomination Commune Internationale.

Le **classement des produits les plus vendus aux officines**, en valeur, présente peu de similitudes avec celui des produits les plus vendus en quantités : douze médicaments sur les cinquante premiers figurent sur les deux listes (**Tableau 2**). Ces différences s'expliquent par les écarts de prix entre les spécialités vendues dans les officines. Les médicaments les plus couramment achetés - sur prescription ou non - sont des antalgiques dont les prix sont généralement faibles, tandis que les médicaments qui représentent les chiffres d'affaires les plus importants appartiennent à des classes dont les prix sont, en règle générale, beaucoup plus élevés (antiulcéreux, hypolipémiants, etc.).

Le **classement des produits les plus vendus aux établissements hospitaliers** (en valeur) ne possède que cinq produits en commun avec celui du marché officinal : ARANESP®, NEORECORMON®, EPREX®, PLAVIX® et TRUVADA® (**Tableau 3**). De surcroît, trois d'entre eux appartiennent à la même classe et ont longtemps été réservés à l'usage hospitalier. A l'hôpital, ce sont des spécialités destinées au traitement de pathologies majeures qui représentent les dépenses les plus importantes du poste « médicaments » : antinéoplasiques, immunosuppresseurs, antiviraux systémiques, etc. Les produits sanguins stables, notamment les facteurs de la coagulation sanguine, sont également très représentés dans ce classement.

**La comparaison des classements des années 2006 et 2007 ne fait pas apparaître de modifications majeures, tout au moins pour les médicaments figurant parmi les dix premiers.** Pour certains médicaments de ville, inscrits au Répertoire de l'Afssaps comme spécialités de référence, leur recul dans le classement s'explique par la croissance des ventes de leurs génériques. A l'hôpital, la levée de la réserve hospitalière pour certains médicaments a conduit à des transferts de ventes d'un marché vers l'autre et s'est donc répercutée sur leur classement (immunostimulants et antianémiques, notamment).



**Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2007**

1 - En valeur			2 - En quantités		
Rang 2007 (rang 2006)	Produit	Classe	Rang 2007 (rang 2006)	Produit	Classe
1 (1)	FLAVIX	Antiagrégant plaquettaire	1 (1)	DOLIPRANE	Antalgique
2 (2)	TAHOR	Hypolipémiant	2 (2)	EFFERALGAN	Antalgique
3 (3)	SERETIDE	Antiasthmatique	3 (3)	DAFALGAN	Antalgique
4 (4)	INEXIUM	Antiulcéreux	4 (4)	LEVOTHYROX	Homones
5 (5)	ARANESP	Antianémique	5 (5)	KARDECIC	Antiagrégant plaquettaire
6 (10)	ENBREL	Traitement polyarthrite rhumatoïde	6 (6)	ISPASFON	Antispasmodique
7 (7)	SYMBICORT	Antiasthmatique	7 (8)	VOLTARENE	Antiinflammatoire
8 (8)	GLIVEC	Antinéoplasique	8 (7)	TAHOR	Hypolipémiant
9 (6)	ARICEPT	Maladie d'Alzheimer	9 (9)	ELUDRIL	O.R.L. - Antibactérien
10 (12)	INIPOMP	Antiulcéreux	10 (11)	DAFLON	Veinotonique
11 (14)	DOLIPRANE	Antalgique	11 (17)	METHADONE	Traitement substitutif
12 (32)	CRESTOR	Antiulcéreux	12 (21)	IXPRIM	Antalgique
13 (15)	PREVENAR	Vaccin	13 (13)	MAGNE B6	Supplément minéral
14 (19)	COVERSYL	Antihypertenseur	14 (14)	FORLAX	Laxatif
15 (13)	LOVENOX	Anticoagulant	15 (15)	PIASCLEDINE	Antirhumatismal
16 (21)	NEULASTA	Immunostimulant - Facteur de croissance	16 (116)	GAVISCON	Traitement du RGO
17 (78)	TRUVADA	Antiviral systémique	17 (13)	ADVIL	Antalgique
18 (17)	NEORECORMON	Antianémique	18 (20)	FLAVIX	Antiagrégant plaquettaire
19 (20)	AVONEX	Traitement sclérose en plaques	19 (30)	HELICIDINE	Antitussif
20 (18)	ARIMIDEX	Thérapeutique endocrine - Tumeur du sein	20 (37)	TOPLEXIL	Antitussif
21 (16)	PARIET	Antiulcéreux	21 (18)	LAMALINE	Antalgique
22 (22)	APROVEL	Antihypertenseur	22 (25)	RHINOFLUIMUCIL	O.R.L.
23 (28)	EFFEXOR	Antidépresseur	23 (16)	ASPEGIC	Antalgique
24 (25)	COAPROVEL	Antihypertenseur	24 (29)	AERIUS	Antihistaminique
25 (27)	SINGULAIR	Antiasthmatique	25 (40)	INEXIUM	Antiulcéreux
26 (35)	LANTUS	Antidiabétique	26 (35)	DEXERYL	Préparation dermatologique
27 (66)	COTAREG	Antihypertenseur	27 (26)	VASTAREL	Antiangoreux
28 (38)	HUMIRA	Traitement polyarthrite rhumatoïde	28 (33)	METEOSPASMYL	Antispasmodique
29 (36)	ZELITREX	Antiviral systémique	29 (10)	DIANTALVIC	Antalgique
30 (33)	ZYPREXA	Neuroleptique	30 (19)	ORELOX	Antibiotique
31 (46)	EPREX	Antianémique	31 (24)	SUBUTEX	Traitement substitutif
32 (11)	AMLOR	Antihypertenseur	32 (45)	PIVALONE	O.R.L.
33 (31)	RISPERDAL	Antipsychotique	33 (22)	TEMESTA	Anxiolytique
34 (30)	ACTONEL	Traitement ostéoporose	34 (28)	SHAK	Nutrition
35 (43)	PYOSTACINE	Antibiotique	35 (43)	VENTOLINE	Antiasthmatique
36 (23)	ORELOX	Antibiotique	36 (34)	GINKOR	Veinotonique
37 (41)	EFFERALGAN	Antalgique	37 (46)	PREVISCAN	Antithrombotique
38 (34)	SUBUTEX	Traitement substitutif	38 (23)	ENDOTELON	Veinotonique
39 (116)	SPIRIVA	Traitement bronchodilatateur des BPCO	39 (32)	PNEUMOREL	Antitussif
40 (44)	TAREG	Antihypertenseur	40 (36)	SOLUPRED	Corticoïde à usage systémique
41 (196)	LYRICA	Antiépileptique	41 (49)	NUROFEN	Antalgique
42 (42)	COZAAR	Antihypertenseur	42 (48)	EFFEXOR	Antidépresseur
43 (47)	AERIUS	Antihistaminique	43 (50)	EMLAPATCH	Anesthésique local
44 (29)	OGAST	Antiulcéreux	44 (41)	BETADINE	Antiseptique
45 (140)	INEGY	Hypolipémiant	45 (57)	INIPOMP	Antiulcéreux
46 (37)	TANAKAN	Vasodilatateur	46 (93)	CRESTOR	Hypolipémiant
47 (48)	VASTAREL	Antiangoreux	47 (47)	DIALGIREX	Antalgique
48 (80)	SEROPLEX	Antidépresseur	48 (54)	SMECTA	Antidiarrhéique
49 (49)	DIAMICRON	Antidiabétique	49 (39)	TANAKAN	Vasodilatateur
50 (50)	ART 50	Traitement symptomatique arthrose	50 (44)	MEDIATOR	Antidiabétique

O.R.L. : Oto-Rhino-Laryngologie

N.B. : Les lignes surlignées en vert correspondent aux produits apparaissant dans les deux classements (valeur et quantités).

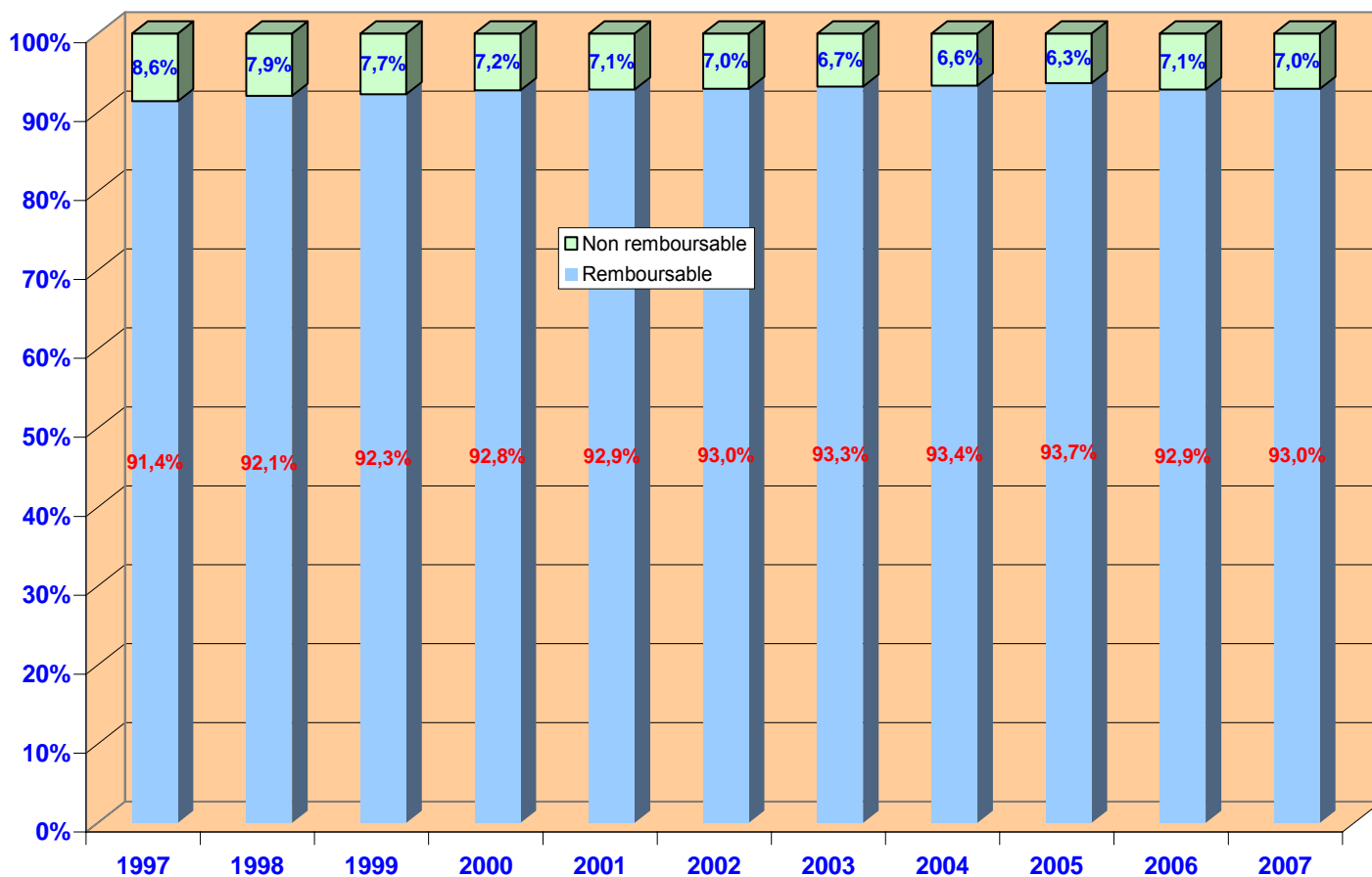
**Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2007**

Rang 2007 (rang 2006)	Produit	Classe
1 (1)	HERCEPTIN	Antinéoplasique
2 (2)	TAXOTERE	Antinéoplasique
3 (3)	MABTHERA	Antinéoplasique
4 (9)	AVASTIN	Antinéoplasique
5 (4)	REMICADE	Immunosuppresseur
6 (6)	ADVATE	Facteur de la coagulation sanguine
7 (7)	TEGELINE	Immunoglobuline - Immunomodulateur
8 (5)	ELOXATINE	Antinéoplasique
9 (10)	ERBITUX	Antinéoplasique
10 (8)	CAMPTO	Antinéoplasique
11 (11)	GEMZAR	Antinéoplasique
12 (13)	ARANESP	Antianémique
13 (12)	CEREZYME	Maladie de Gaucher
14 (15)	TRACLEER	Traitement de l'HTA pulmonaire
15 (16)	ALIMTA	Antinéoplasique
16 (18)	KOGENATE	Facteur de la coagulation sanguine
17 (166)	TRUVADA	Antiviral systémique
18 (23)	VELCADE	Antinéoplasique
19 (21)	FACTANE	Facteur de la coagulation sanguine
20 (14)	NEORECORMON	Antianémique
21 (19)	NOVOSEVEN	Facteur de la coagulation sanguine
22 (17)	PERFALGAN	Antalgique
23 (20)	CANCIDAS	Antifongique
24 (26)	KALETRA	Antiviral systémique
25 (24)	VFEND	Antifongique
26 (22)	TEMODAL	Antinéoplasique
27 (28)	FLOLAN	Traitement de l'HTA pulmonaire
28 (31)	REFACTO	Facteur de la coagulation sanguine
29 (30)	REYATAZ	Antiviral systémique
30 (25)	SEVORANE	Anesthésique
31 (35)	FABRAZYME	Traitement de la maladie de Fabry
32 (52)	WILFACTIN	Facteur de la coagulation sanguine
33 (42)	FEIBA	Facteur de la coagulation sanguine
34 (33)	FARMORUBICINE	Antinéoplasique
35 (40)	CAELYX	Antinéoplasique
36 (51)	KIVEXA	Antiviral systémique
37 (47)	FLUCIS	Produit radiopharmaceutique
38 (41)	TAZOCILLINE	Antibiotique
39 (32)	COMBIVIR	Antiviral systémique
40 (50)	HELIXATE NEXGEN	Facteur de la coagulation sanguine
41 (40)	VIALEBEX	Substitut du sang
42 (44)	TIENAM	Antibiotique
43 (62)	OCTAGAM	Immunoglobuline - Immunomodulateur
44 (43)	EPREX	Antianémique
45 (38)	FORTUM	Antibiotique
46 (47)	SUSTIVA	Antiviral systémique
47 (49)	SYNAGIS	Antiinfectieux - Immunsérum
48 (62)	VENOFER	Antianémique
49 (54)	PLAVIX	Antiagrégant plaquettaire
50 (55)	BETADINE	Antiseptique

N.B. : Les solutions de remplissage et les gaz médicaux ont été exclus de ce classement. Les médicaments pour lesquels aucun classement antérieur n'est mentionné n'étaient pas encore commercialisés à l'hôpital en 2007. Les lignes surlignées correspondent aux produits apparaissant également dans le classement en valeur en officine.

### 3.3 LA DECOMPOSITION DU MARCHE OFFICINAL

Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1997 et 2007



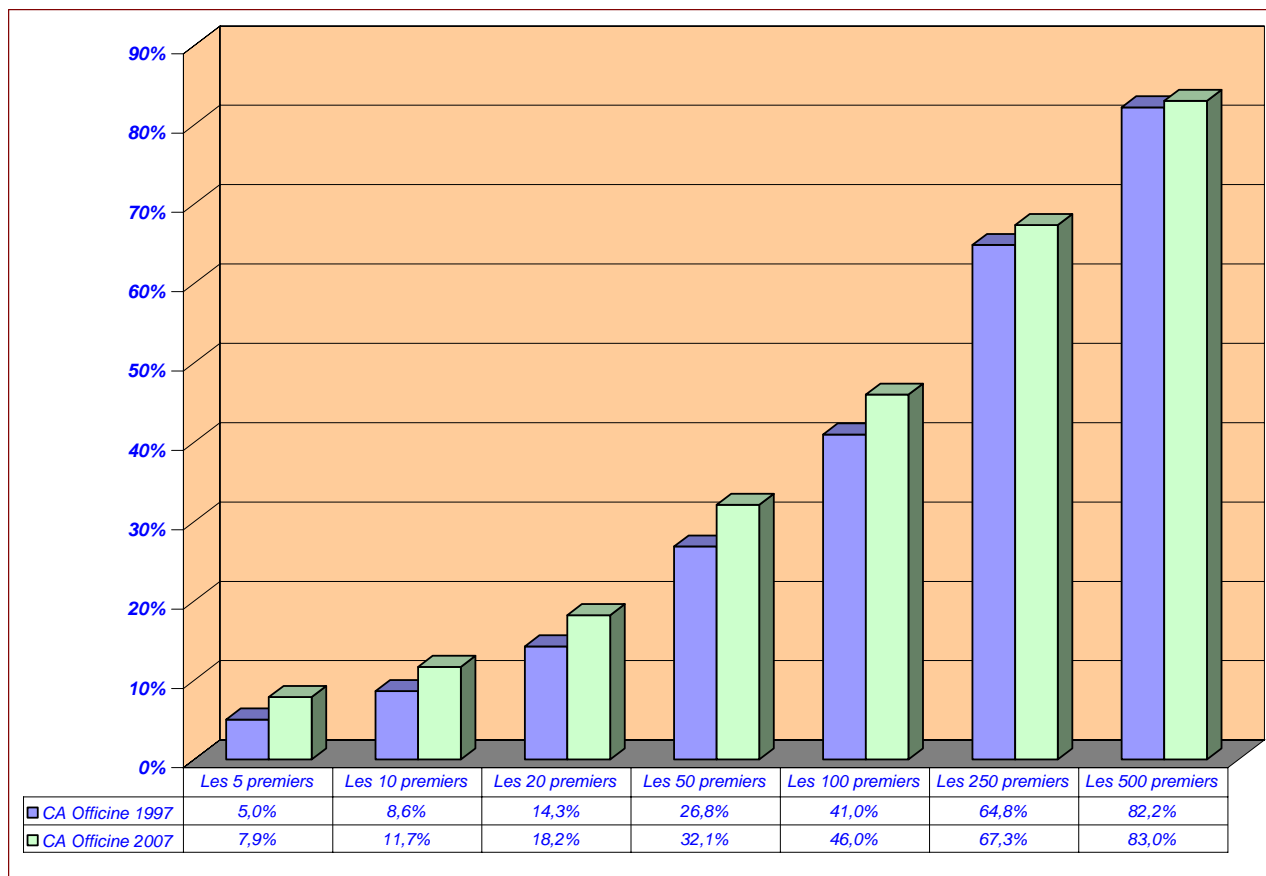
La décomposition du marché officinal entre 1997 et 2007 (**figure 4**) présente une **décomposition presque identique à celle de l'année 2006**. La progression de la part des médicaments non remboursables observée en 2006 ne résultait pas, rappelons-le, d'une croissance soutenue des ventes de spécialités non remboursées aux assurés sociaux, mais d'un effet de champ. En effet, les déremboursements intervenus le 1<sup>er</sup> mars 2006 ont mécaniquement entraîné un report des ventes d'un segment du marché vers l'autre.

### 3.4 LA CONCENTRATION DU MARCHÉ SELON LES PRODUITS

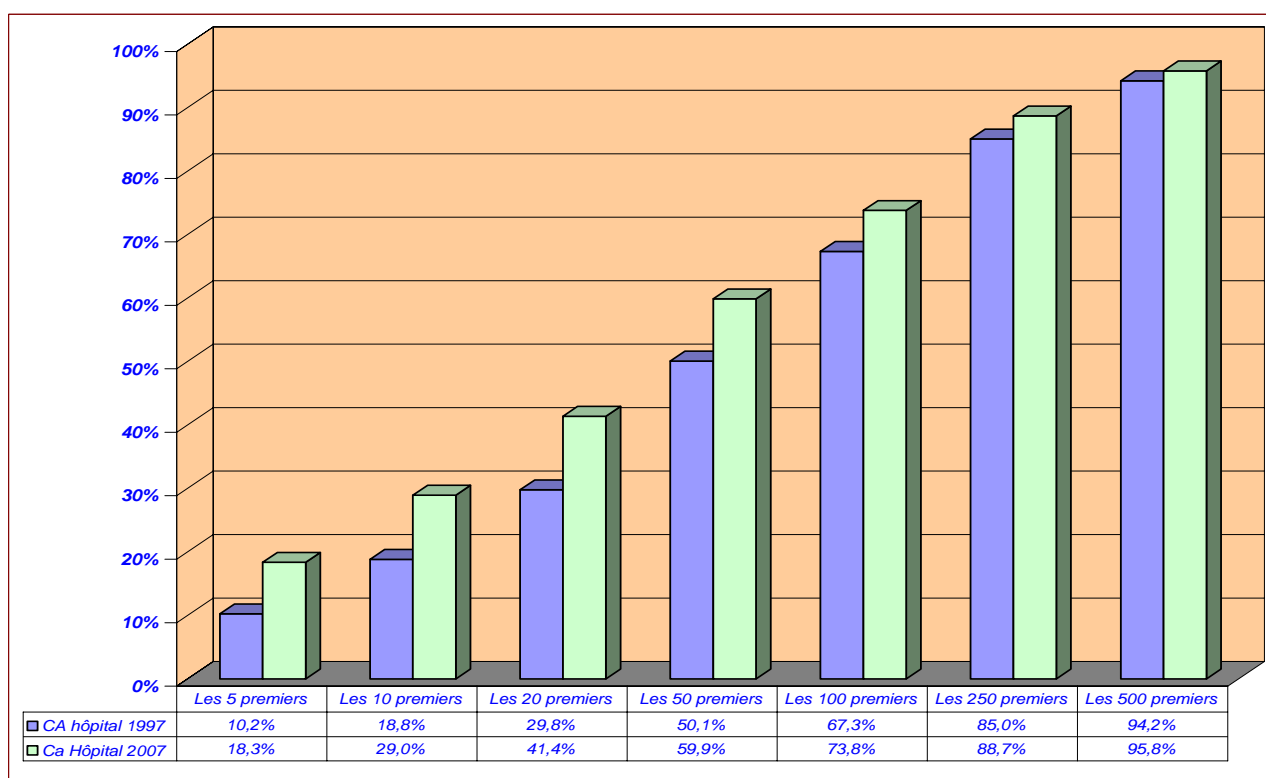
L'étude de la concentration du marché officinal et de celle du marché hospitalier met en évidence plusieurs faits (**Figure 5, Figure 6, Figure 7**)

- ◆ En 2007, 3200 produits commercialisés sous des noms de marque différents (tous les génériques d'une même spécialité de référence n'ont donc été comptés qu'une fois) ont été vendus dans les officines et 2400 aux établissements hospitaliers. Ces nombres élevés masquent une **concentration importante du marché**. Les 500 premiers produits ont représenté 83% des ventes en valeur de spécialités pharmaceutiques aux officines, et près de 96% des ventes aux hôpitaux. Sur l'un et l'autre marché, il existe donc de très nombreux produits dont les ventes sont faibles, voire marginales.
- ◆ Quel que soit le nombre de produits retenus, **la concentration du marché est toujours plus élevée à l'hôpital qu'en officine**. En particulier, la part de marché détenue par les dix premiers produits vendus aux hôpitaux est très supérieure à celle qui est détenue par les dix premiers produits du marché officinal en valeur en 2007.
- ◆ Sur le seul marché officinal, les dix premiers produits détiennent une part un peu plus importante en quantités qu'en valeur. Toutefois, lorsque l'on prend en compte un nombre plus important de médicaments, cet écart diminue progressivement et finit par s'inverser : la part de marché des 100, 250 et 500 premiers produits est plus importante en valeur qu'en quantités.
- ◆ En ville comme à l'hôpital, la concentration du marché en 2007 est toujours supérieure à celle mesurée en 1997.

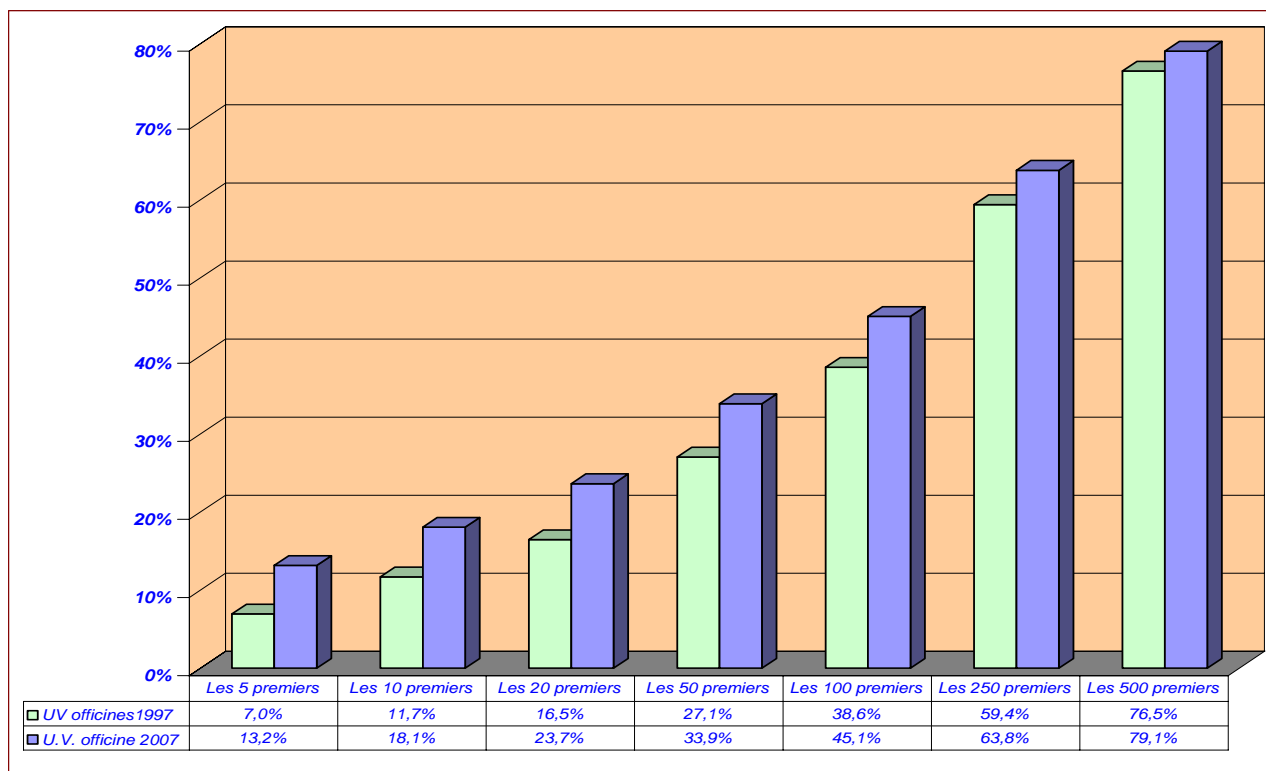
**Figure 5 : Part du marché officinal, en valeur, détenue par les premiers produits 1997-2007**



**Figure 6 : Part du marché hospitalier, en valeur, détenue par les premiers produits 1997-2007**



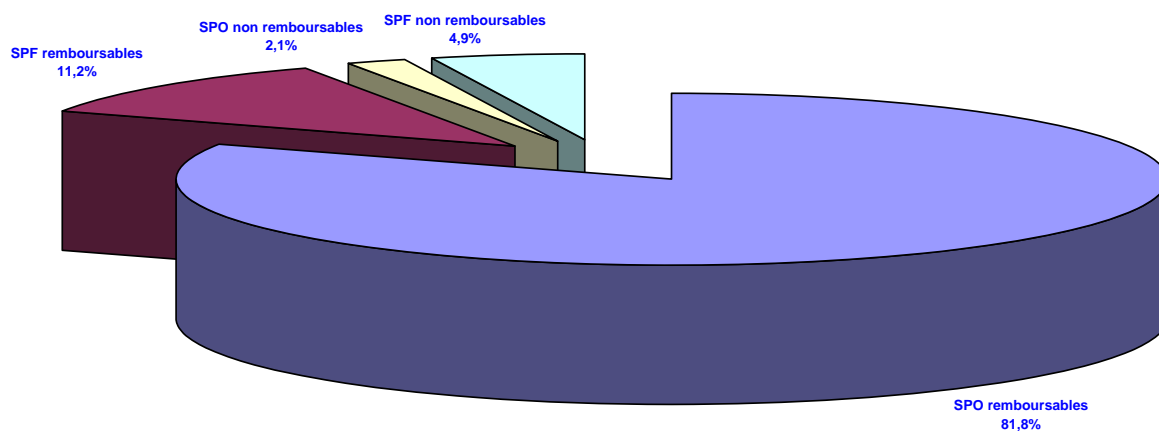
**Figure 7 : Part du marché officinal, en quantités, détenue  
par les premiers produits 1997-2007**



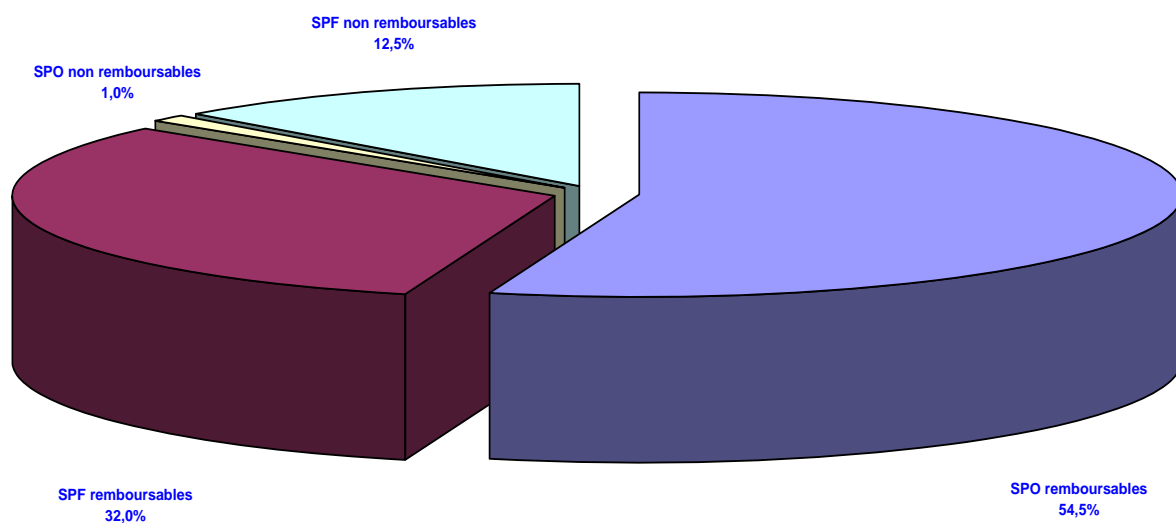
### 3.5 LE MARCHÉ OFFICINAL SELON LE STATUT DES SPECIALITES

Le terme « statut » est utilisé ici par commodité afin de décrire la situation des spécialités au regard de leurs conditions de prescription : prescription obligatoire ou prescription facultative. En effet, les spécialités pharmaceutiques vendues en officine sont soumises à une prescription obligatoire (**SPO**), lorsqu'elles sont inscrites sur une liste (liste I, liste II ou stupéfiants) et à une prescription facultative (**SPF**) lorsqu'elles ne sont pas inscrites sur l'une de ces listes. Ce sont souvent les médicaments remboursables qui sont soumis à une prescription médicale obligatoire, et les médicaments non remboursables qui peuvent être achetés sans prescription. En valeur (**figure 8**), les spécialités remboursables soumises à prescription représentent plus de 80% des ventes destinées au marché officinal. En quantités (**figure 9**), cette prépondérance des spécialités remboursables soumises à prescription est moins marquée : leur part de marché est de 54,5%. Le marché des spécialités non remboursables soumises à prescription est – en valeur - essentiellement constitué par les contraceptifs oraux et par quelques spécialités récentes disposant de marchés très spécifiques : traitement de la dépendance à la nicotine, traitement de la dysfonction érectile, etc.

**Figure 8: Décomposition du marché officinal, en valeur, selon le statut des spécialités**



**Figure 9: Décomposition du marché officinal, en quantités, selon le statut des spécialités**



### 3.6 L'AGE DES PRODUITS LES PLUS VENDUS EN 2007

Cette analyse a porté sur :

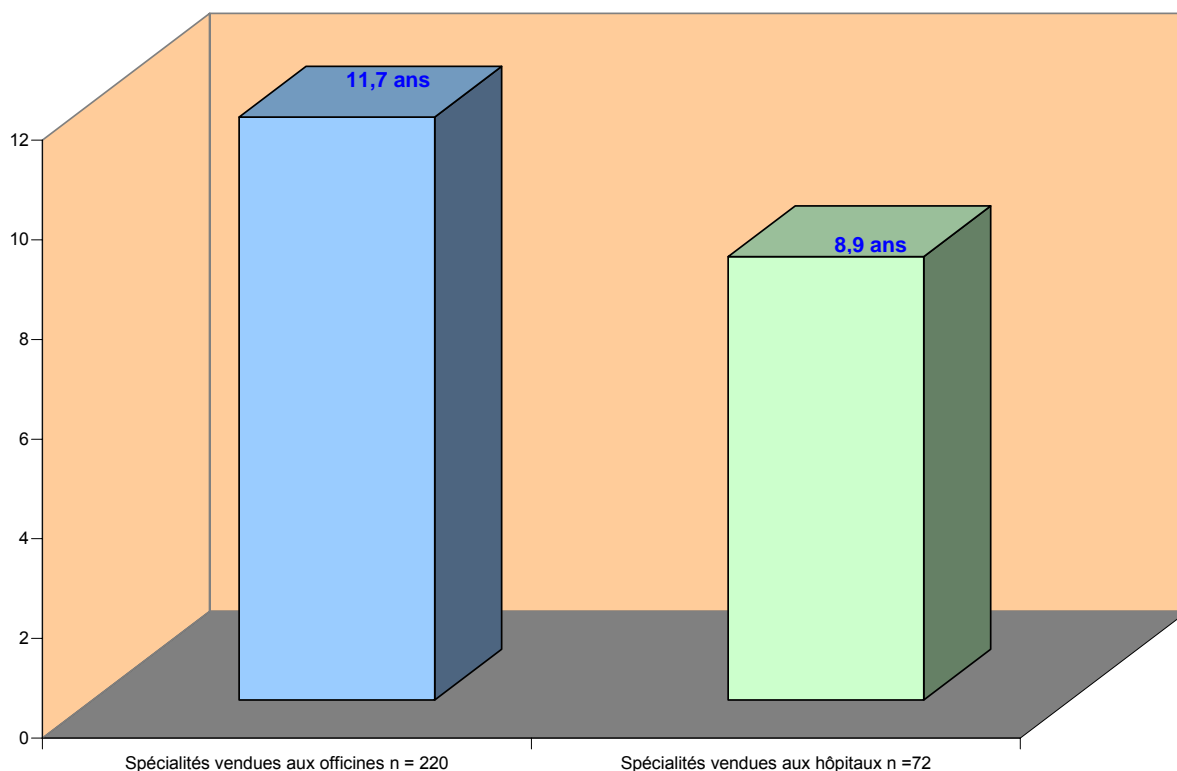
- ◆ Les spécialités remboursables, pour le marché officinal (à l'exclusion des spécialités homéopathiques à nom commun).
- ◆ Les spécialités agréées à l'usage des collectivités, pour le marché hospitalier (à l'exclusion des produits sanguins stables et des gaz médicaux).

En raison du très grand nombre de médicaments commercialisés (3200 sur le marché officinal<sup>5</sup> remboursable et 2400 sur le marché hospitalier en 2007), seuls les produits les plus vendus ont été retenus. Ils représentaient 66,6% des ventes en valeur, soit :

- ▶ 220 produits vendus aux officines
- ▶ 72 produits vendus aux hôpitaux

La part de marché détenue par ces premiers produits (66,6%) a été jugée suffisante pour mesurer l'âge moyen des médicaments présents sur le marché français.

Figure 10: Age moyen des produits les plus vendus en 2007



Cet âge moyen des produits a été calculé à partir de la date de lancement de la première présentation commercialisée sur le marché français (par exemple médicament lancé en

<sup>5</sup> Pour chaque substance active, les génériques n'ont été comptabilisés qu'une fois, sauf lorsqu'ils sont commercialisés sous un nom de fantaisie.



1987 = 20 ans), puis en pondérant l'âge de chaque produit par son chiffre d'affaires 2007, afin de prendre en compte les réalités économiques du marché pharmaceutique (en introduisant ce système de pondération, les médicaments qui réalisent les chiffres d'affaires les plus importants pèsent davantage que les produits moins vendus). En ce qui concerne les génériques, l'âge retenu est celui de la spécialité de référence. Les détails de calcul sont précisés dans l'annexe méthodologique.

Les résultats de ce calcul (**Figure 10**) montrent que **les spécialités remboursables vendues aux officines ont un âge moyen pondéré supérieur à celui des médicaments vendus aux hôpitaux** (11,7 ans contre 8,9 ans). Cet écart s'est de nouveau réduit en 2007, principalement en raison de la mise à disposition dans les officines de médicaments jusqu'alors réservés à l'usage hospitalier (et qui ont été commercialisés plus récemment que les médicaments remboursables pris dans leur ensemble).

### **3.7 DECOMPOSITION, EN 2007, DU MARCHE DES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES REMBOURSABLES PAR TRANCHE DE PRIX**

#### *◆ Décomposition en valeur*

Le **Tableau 4** montre qu'un peu moins du tiers des ventes en valeur porte sur des médicaments dont le prix fabricant hors taxes (prix de cession aux grossistes, et non prix public) est inférieur à 10 euros. Les médicaments les plus onéreux (plus de 50 euros en PFHT) représentent une part de plus en plus élevée du chiffre d'affaires des spécialités remboursables (26,4%).

#### *◆ Décomposition en quantités*

Le **Tableau 4** fait nettement ressortir que les médicaments les moins chers représentent encore une partie importante de la consommation pharmaceutique : **plus de quatre médicaments sur dix achetés en 2007 avaient un prix fabricant hors taxes inférieur à deux euros**. Cette part de marché découle logiquement du classement des premiers produits en unités déjà présenté : trois des cinq médicaments les plus fréquemment achetés en 2007 sont des antalgiques dont de nombreuses présentations ont un PFHT inférieur à 2 euros.

**Tableau 4 : Décomposition du marché officinal des spécialités pharmaceutiques remboursables – hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix en 2007**

P.F.H.T.	en valeur		en quantités	
	% du CAHT 2007	% cumulé	% des unités 2007	% cumulé
< 1 €	2,4%		20,3%	20,3%
entre 1 et 1,99 €	5,1%	7,6%	24,5%	44,7%
entre 2 et 4,99 €	12,2%	19,7%	27,6%	72,3%
entre 5 et 9,99 €	11,4%	31,1%	11,3%	83,6%
entre 10 et 19,99 €	20,0%	51,1%	9,8%	93,4%
entre 20 et 49,99 €	22,6%	73,6%	5,3%	98,7%
= ou > à 50 €	26,4%	100,0%	1,3%	100,0%

### 3.8 LE MARCHÉ OFFICINAL DES GÉNÉRIQUES EN 2007

➤ **9,2% du CA des spécialités remboursables**

La part des génériques dans le chiffre d'affaires des spécialités remboursables s'est élevée à 9,2%, soit 1 801 millions d'euros.

A ce montant, il convient d'ajouter le chiffre d'affaires réalisé par les génériques non remboursables (antitussifs, contraceptifs, etc.) : 55 millions d'euros, soit 3,7% des ventes de spécialités non remboursables.

➤ **19,5% des quantités vendues de spécialités remboursables**

La part des génériques dans les quantités vendues de spécialités remboursables, abstraction faite des problèmes de conditionnement (cf. page 25), s'est élevée à 19,5%, soit 544 millions de boîtes. La progression plus rapide en quantités qu'en valeur s'explique notamment par le fait que des baisses de prix des spécialités inscrites au Répertoire sont entrées en vigueur début 2006.

A ce montant, il convient d'ajouter 15,3 millions de boîtes de génériques non remboursables, soit 3,6% des ventes de spécialités non remboursables.

➤ **1,1% du CA des spécialités vendues aux établissements hospitaliers**

La part des génériques dans le chiffre d'affaires des spécialités vendues aux établissements hospitaliers, tous statuts confondus, s'est élevée à 1,1%, soit 55 millions d'euros. Même si le Répertoire de l'Afssaps est essentiellement composé de spécialités destinées au marché officinal, il a également intégré, au cours de ces dernières années, quelques groupes dont les spécialités sont réservées à l'usage hospitalier (anesthésiques, anticancéreux, notamment).

➤ **10,1% du CA global des classes ATC admettant des génériques**

Les génériques sont présents dans 53 classes sur les 94 que comporte la nomenclature ATC au niveau 2. Mais ces 53 classes totalisent 97% du CA réalisé en officine par les spécialités remboursables. Si les génériques représentaient en 2007 10,1% du CA total réalisé dans ces 53 classes ATC (contre 8,8% en 2006), d'une classe à l'autre, la part des génériques variait de 69% à moins de 1% ([Tableau 7](#)).

➤ **44,3% du CA global des groupes génériques**

Les seules spécialités inscrites au Répertoire (spécialités de référence + génériques) ont réalisé un chiffre d'affaires global en officine de 4 195 millions d'euros, dont 44,3% reviennent aux génériques (contre 35,3% en 2006). Au sein des groupes génériques<sup>6</sup>, la part des génériques varie de 0%, lorsqu'aucun générique du groupe n'a été commercialisé en 2007, à 100%, lorsque la spécialité de référence n'est plus commercialisée en France. L'augmentation de la part des génériques ne reflète pas toujours fidèlement la montée en charge des génériques. En effet, les données issues de la taxe sont annuelles. Aussi, lorsqu'un groupe est créé en fin d'année, le chiffre d'affaires réalisé par la spécialité de référence au cours de l'année considérée est intégralement pris en compte, alors que ses génériques n'auront été commercialisés qu'un mois ou deux. Il en résulte, dans ce cas-là, une sous-évaluation de la part des génériques (puisque l'on ne compare pas douze mois de ventes de génériques à douze mois de ventes de la spécialité de référence). La variation de cette part ne doit donc pas être interprétée comme un indicateur pertinent de l'évolution du taux de substitution des génériques.

Il a parfois été avancé qu'un des obstacles au développement du marché des génériques résultait de l'attachement des patients aux médicaments qui leur sont prescrits depuis de nombreuses années. Ainsi les génériques utilisés pour des traitements de courte durée seraient plus facilement prescrits ou substitués que ceux utilisés pour des traitements chroniques. Les données de l'Afssaps conduisent à nuancer cette analyse. Les chiffres d'affaires indiqués dans le **Tableau 6** montrent que les antitussifs ainsi que les antibiotiques utilisés dans les pathologies hivernales figurent parmi les génériques les plus vendus, mais des classes de médicaments utilisés dans des traitements au long cours (en cardiologie, notamment) sont également très présentes dans ce classement.

Les données du **Tableau 7** portent sur la part de marché conquise par les génériques dans les classes où ils sont présents : ils confirment les résultats du **Tableau 6** et montrent qu'on ne peut pas établir de corrélation entre la durée de traitement et le taux de pénétration des génériques. Les médicaments antigoutteux, les vasodilatateurs périphériques, les bêtabloquants ou les diurétiques – qui apparaissent en haut de ce classement - ne constituent pas des traitements de crise ou de courte durée.

Ce travail sur les ventes en valeur des génériques n'a pu être complété par une étude comparable sur les quantités vendues. En effet, la taille de conditionnement des spécialités de référence et celle de leurs génériques diffèrent parfois. Dès lors, les quantités vendues, exprimées en nombre de boîtes, ne sauraient refléter correctement les parts de marché respectivement détenues dans chaque groupe par les spécialités de référence et par leurs génériques. Dans une édition ultérieure, cette comparaison sera effectuée en prenant pour référence, non pas le nombre de boîtes, mais le nombre d'unités de prise.

---

<sup>6</sup> Pour cette étude, tous les groupes génériques d'une même substance active, figurant dans le Répertoire élaboré par l'Afssaps, ont été agrégés. En effet, un classement par groupe générique *stricto sensu* (c'est-à-dire tenant compte des dosages et des formes pharmaceutiques) n'aurait pas permis de mettre correctement en évidence l'importance réelle du marché des différents génériques

**Tableau 5 : Ventes de Génériques en 2007 : les trente CA, en officine,  
les plus importants**

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CLASSE ATC	C.A.2007 en millions
1	OMEPRAZOLE	MOPRAL	MEDICAMENT POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	175,3
2	PRAVASTATINE SODIQUE	ELISOR	HYPOLIPIDIANT	114,5
3	SIMVASTATINE	ZOCOR	HYPOLIPIDIANT	93,5
4	RAMIPRIL	TRIAEC	ANTIHYPERTENSEUR	57,8
5	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	55,2
6	DEXTROPROPOXYPHENE (CHLORHYDRATE DE) + PARACETAMOL	DI-ANTALVIC	ANALGESIQUE OPIOIDE	51,4
7	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	ANTIDEPRESSEUR	51,0
8	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	MEDICAMENT DU DIABETE	47,8
9	AMOXICILLINE	CLAMOXYL-HICONCIL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	37,4
10	FENOFRIBRATE	LIPANTHYL-FENOX	HYPOLIPIDIANT	26,6
11	FLUOXETINE (CHLORHYDRATE DE)	PROZAC	ANTIDEPRESSEUR	26,2
12	ALFUZOSINE (CHLORHYDRATE D')	XATRAL	HYPERTROPHIE PROSTATIQUE	24,5
13	RILMENIDINE (DIHYDROGENOPHOSPHATE DE)	HYPERIUM	ANTIHYPERTENSEUR	22,5
14	AMLODIPINE (BESILATE D')	AMLOR	ANTIHYPERTENSEUR	22,2
15	CITALOPRAM (BROMHYDRATE DE)	SEROPRAM	ANTIDEPRESSEUR	21,4
16	GABAPENTINE	NEURONTIN	ANTIPILEPTIQUE	21,2
17	TRIMEBUTINE (MALEATE DE)	DEBRIDAT	ANTISPASMODIQUE	21,1
18	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	MYORELAXANT	20,8
19	SERTRALINE (CHLORHYDRATE DE)	ZOLOFT	ANTIDEPRESSEUR	20,3
20	ZOLPIDEM (TARTRATE DE)	STILNOX	PSYCHOLEPTIQUE	19,5
21	BISOPROLOL (HEMIFUMARATE DE)	DETENSIEL	BETABLOQUANT	18,8
22	SPIRAMYCINE + METRONIDAZOLE	RODOGYL - BIRODOGYL	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	18,1
23	DIOSMINE	DIOVENOR	VASCULOPROTECTEUR	18,1
24	TAMSULOSINE (CHLORHYDRATE DE)	OMIX - JOSIR	HYPERTROPHIE PROSTATIQUE	17,9
25	ATENOLOL	TENORMINE	BETABLOQUANT	17,9
26	AMIODARONE (CHLORHYDRATE D')	CORDARONE	MEDICAMENT EN CARDIOLOGIE	17,7
27	ACICLOVIR	ZOVIRAX	ANTIVIRAL A USAGE SYSTEMIQUE	17,5
28	ALENDRONATE MONOSODIQUE TRIHYDRATE	FOSAMAX	TRAITEMENT OSTEOPOROSE	17,3
29	CEFTRIAXONE (SODIQUE)	ROCEPHINE	ANTIBACTERIEN A USAGE SYSTEMIQUE	15,7
30	ZOPICLONE	IMOVANE	HYPNOTIQUE	15,4

**Tableau 6 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2007 –  
Les trente parts les plus importantes (\*)**

RANG	Groupe générique agrégé	Spécialité(s) de référence	CA en millions d'euros	Part des génériques
1	AMOXICILLINE	CLAMOXYL - HICONCIL	39,8	94,0%
2	THIOLCHOLCHOSIDE	COLTRAMYL	15,2	93,6%
3	DOXYCYCLINE	VIBRAMYCINE	10,3	92,8%
4	FLUVOXAMINE (MALEATE DE)	FLOXYFRAL	1,6	89,8%
5	CARBOCISTEINE	RHINATIOL	12,2	89,0%
6	TETRAZEPAM	MYOLASTAN	23,3	88,9%
7	DIOSMINE	DIOVENOR	20,6	87,8%
8	MOLSIDOMINE	CORVASAL	10,8	85,6%
9	ALLOPURINOL	ZYLORIC	11,8	85,4%
10	ISOTRETINOÏNE	ROACCUTANE	15,8	85,1%
11	BUFLOMEDIL (CHLORHYDRATE DE)	FONZYLANE	14,6	83,8%
12	AMOXICILLINE + CLAVULANATE DE POTASSIUM	AUGMENTIN-CIBLOR	66,0	83,6%
13	MINOCYCLINE (CHLORHYDRATE DE)	MYNOCINE - MESTACINE	4,9	83,2%
14	METFORMINE (CHLORHYDRATE DE)	GLUCOPHAGE	57,8	82,6%
15	TICLOPIDINE (CHLORHYDRATE DE )	TICLID	2,4	82,4%
16	SPIRONOLACTONE	ALDACTONE	12,0	81,9%
17	PROPRANOLOL (CHLORHYDRATE DE)	AVLOCARDYL	4,3	80,9%
18	DEXTROPPOXYPHENE + PARACETAMOL	DI-ANTALVIC	64,4	79,8%
19	SIMVASTATINE	ZOCOR	118,9	78,7%
20	OMEPRAZOLE	MOPRAL	225,4	77,8%
21	TAMOXIFENE (CITRATE DE)	NOLVADEX	5,9	77,8%
22	CYPROTERONE (ACETATE DE) + ETHINYLESTRADIOL	DIANE	14,7	77,7%
23	ALPRAZOLAM	XANAX	16,1	77,4%
24	ATENOLOL	TENORMINE	23,2	77,0%
25	ECONAZOLE (NITRATE D')	DERMAZOL	17,7	74,8%
26	PAROXETINE (CHLORHYDRATE DE)	DEROXAT	68,6	74,3%
27	MIANSERINE (CHLORHYDRATE DE)	ATHYMIL	11,8	72,7%
28	CELIPROLOL (CHLORHYDRATE DE)	CELECTOL	20,1	72,6%
29	FUROSEMIDE	LASILIX	16,8	72,6%
30	PRAVASTATINE SODIQUE	ELISOR	158	72,4%

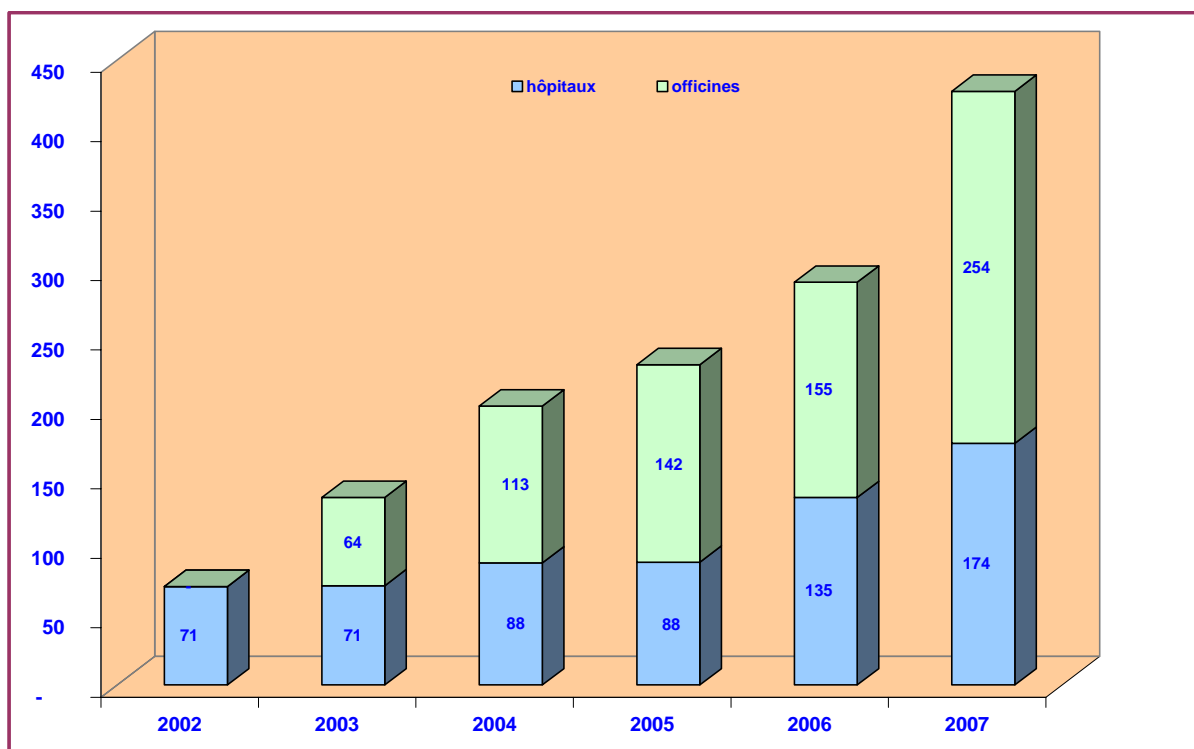
(\*) : Seuls les groupes génériques dont le CA a atteint 1,5 million d'euros ont été retenus. Le chiffre d'affaires d'un groupe générique est constitué par celui de sa (ou de ses) spécialité(s) de référence et par celui de son (ou de ses) générique(s). Rappelons qu'un groupe générique comprend la spécialité de référence et tous ses génériques.

**Tableau 7 : CA réalisé en officine en 2007 : part des génériques par classe ATC  
(niveau 2 de la nomenclature ATC)**

Classe ATC	C.A. Officines génériques	C.A. Officines classe ATC	Part des génériques
M03 - MYORELAXANTS	36	53	69,0%
M04 - ANTIGOUTTEUX	10	17	58,0%
C04 -VASODILATATEURS PERIPHERIQUES	35	75	46,5%
D10 - PREPARATIONS ANTIACNEIQUES	13	47	28,6%
J01 - ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE	210	768	27,3%
A03 - MEDICAMENTS TROUBLES FONCTIONNELS GASTRO-INTESTINAUX	48	180	26,8%
C02 - ANTIHYPERTENSEURS	25	94	26,7%
C07 - BETABLOQUANTS	77	307	25,1%
C03 - DIURETIQUES	31	125	24,8%
C10 - HYPOLIPIDIANTS	238	1 132	21,0%
D06 - ANTIBIOTIQUES & CHIMIOThERAPIE A USAGE DERMATOLOGIQUE	9	47	20,1%
G01 - ANTIINFECTIEUX ET ANTISEPTIQUES A USAGE GYNECOLOGIQUE	5	24	19,6%
A02 - MEDICAMENTS POUR LES TROUBLES DE L'ACIDITE	191	1 018	18,8%
J02 - ANTIMYCOSIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	9	48	17,7%
N06 -PSYCHOANALEPTIQUES	143	898	15,9%
N03 - ANTIPILEPTIQUES	42	267	15,8%
C01 - MEDICAMENTS EN CARDIOLOGIE	44	294	14,9%
H02 - CORTICOIDES A USAGE SYSTEMIQUE	14	98	14,5%
G04 - MEDICAMENTS UROLOGIQUES	47	361	12,9%
G03 - HORMONES SEXUELLES & MODULATEURS DE LA FONCTION GENITALE	67	525	12,7%
N05 - PSYCHOLEPTIQUES	80	650	12,4%
C05 - VASCULOPROTECTEURS	27	227	11,9%
D01- ANTIFONGIQUES A USAGE DERMATOLOGIQUE	23	196	11,5%
A10 - MEDICAMENTS DU DIABETE	73	674	10,8%
C08 - INHIBITEURS CALCIQUES	39	366	10,6%
R05 - MEDICAMENTS DU RHUME ET DE LA TOUX	13	152	8,2%
A07 - ANTIARRHEIQUES, ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIINFECTIEUX INTESTINAUX	14	189	7,4%
N02 - ANALGESIQUES	78	1 061	7,3%
M02 - TOPIQUES POUR DOULEURS ARTICULAIRES & MUSCULAIRES	6	79	7,0%
C09 - MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTEME RENINE ANGIOTENSINE	93	1 351	6,9%
M01- ANTIINFLAMMATOIRES & ANTIRHUMATISMAUX	25	418	6,0%
M05 - MEDICAMENTS POUR LE TRAITEMENT DES DESORDRES OSSEUX	18	326	5,5%
N01 - ANESTHESIQUES	2	43	5,3%
A04 - ANTIEMETIQUES ET ANTINAUSEEUX	3	56	5,0%
R06 - ANTIHISTAMINIQUES A USAGE SYSTEMIQUE	12	249	4,9%
A06 - LAXATIFS	8	159	4,9%
N07 - AUTRES MEDICAMENTS DU SYSTEME NERVEUX	12	302	3,9%
D11 - AUTRES PREPARATIONS DERMATOLOGIQUES	2	46	3,9%
R03 - MEDICAMENTS POUR LES SYNDROMES OBSTRUCTIFS DES VOIES AERIENNES	15	1 033	1,5%
L02 - THERAPEUTIQUE ENDOCRINE	5	446	1,2%
J05 - ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE	8	768	1,1%
B01 - ANTITHROMBOTIQUES	2	865	0,2%

*NB : Ne figurent ici, pour des raisons de pertinence économique, que les classes dans lesquelles le CA réalisé en officine par les génériques est au moins égal à 1,5 million d'euros.*

Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins



Il sera tout d'abord précisé que ce chiffrage porte exclusivement sur les médicaments désignés comme orphelins en application du règlement (CE) n°141/2000 du Parlement européen, et qui figurent donc sur le registre européen des médicaments orphelins. **Les données présentées** (qui excluent l'année 2001 pour des raisons de confidentialité) **montrent une croissance rapide du marché des médicaments orphelins en France, constitué en 2007 par trente-deux spécialités.** Il convient toutefois de relativiser cette croissance en prenant en compte la taille de ce marché : environ 1,6% des ventes en valeur de médicaments en France. En quantités, cette part est, bien entendu, beaucoup plus modeste : elle représente moins de 1/10 millièmes de la consommation quantitative (ce qui corrobore le fait que les médicaments orphelins se rapportent à des maladies rares dont la prévalence est inférieure à 5/10 millièmes). Les classes les plus représentées parmi ces trente-deux médicaments orphelins sont les « autres médicaments des voies digestives et du métabolisme » (A16) avec dix spécialités, et les « antinéoplasiques » (L01) avec huit spécialités. Les indications des dix spécialités classées en « A16 » portent notamment sur les maladies de Gaucher, de Fabry et de Wilson. Pour les huit spécialités classées en « L01 », il s'agit – entre autres - de différents types de leucémies et du carcinome corticosurrénalien. Les spécialités appartenant à ces deux classes représentent 75% du montant des ventes en valeur de médicaments orphelins.

## **LES VENTES PAR CLASSE ATC**



## **4. LES VENTES PAR CLASSE ATC**

### **4.1 LES CLASSES LES PLUS VENDUES EN OFFICINE ET A L'HOPITAL**

Les montants des ventes de médicaments par classe ont été calculés en retenant successivement le premier niveau puis les deux premiers niveaux de la classification (niveau 1 : anatomique, niveau 2 : thérapeutique). Les résultats ainsi obtenus permettent en effet de mieux appréhender les caractéristiques de la consommation par classe.

#### **◆ Classes ATC de niveau 1 (Tableau 8, tableau 9, Tableau 12)**

En officine, ce sont les médicaments appartenant au système cardio-vasculaire qui représentent la plus forte consommation en valeur mais, en quantités, ce sont les médicaments du système nerveux qui sont les plus achetés (comme le montre par ailleurs le classement des premiers médicaments du marché français, les analgésiques sont fortement consommés).

A l'hôpital, ce sont les antinéoplasiques et les immunomodulateurs qui représentent – de très loin - le poste de dépenses le plus important (33,3%). Leur part a presque doublé en dix ans. Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques se situent au deuxième rang devant les anti-infectieux.

#### **◆ Classes ATC de niveau 2 (Tableau 10, Tableau 11 Tableau 13)**

A l'officine, les classes dont la part de marché a le plus augmenté sont majoritairement composées de spécialités qui étaient en 1997 réservées à l'usage hospitalier. Par ailleurs, les données 2007 confirment le recul des ventes d'antibiotiques à usage systémique.

A l'hôpital, le classement 2007 met en évidence le poids toujours croissant des antinéoplasiques et confirme que les pathologies lourdes représentent une part de plus en plus importante des achats de médicaments par les hôpitaux. Comme en ville, la part des antibiotiques a régressé.

#### 4.1.1 Répartition des ventes du marché officinal

**Tableau 8 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)**

RANG 2007 (rang 2006)	ATC niveau 1	Part du marché officinal	
		2007	1997
1 (1)	C - Système cardio-vasculaire	19,0%	25,7%
2 (2)	N - Système nerveux	16,0%	14,9%
3 (3)	A - Voies digestives et métabolisme	13,5%	15,4%
4 (4)	J - Antiinfectieux	9,7%	10,5%
5 (6)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	9,0%	1,7%
6 (5)	R - Système respiratoire	8,4%	9,0%
7 (7)	B - Sang et organes hématopoïétiques	6,5%	2,8%
8 (8)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	4,7%	5,8%
9 (9)	M - Muscle et squelette	4,4%	4,4%
10 (10)	D - Dermatologie	2,8%	3,7%

**Tableau 9 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable)**

RANG 2007 (rang 2006)	ATC niveau 1	Part du marché officinal	
		2007	1997
1 (1)	N - Système nerveux	30,3%	22,4%
2 (2)	A - Voies digestives et métabolisme	16,2%	15,9%
3 (3)	C - Système cardio-vasculaire	13,5%	15,0%
4 (4)	R - Système respiratoire	9,8%	12,1%
5 (5)	J - Antiinfectieux	5,6%	7,3%
6 (6)	M - Muscle et squelette	5,0%	5,2%
7 (7)	D - Dermatologie	4,4%	5,0%
8 (8)	V - Divers	3,7%	4,1%
9 (9)	G - Système génito-urinaire et hormones sexuelles	3,2%	4,1%
10 (12)	B - Sang et organes hématopoïétiques	2,9%	2,4%

**Tableau 10 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal**

RANG 2007 (rang 2006)	ATC niveau 2	Part du marché officinal	
		2007	1997
1 (1)	C09 - Médicaments agis. sur le syst. renine-angiotensine	6,5%	4,7%
2 (2)	C10 - Hypolipémiants	5,4%	4,3%
3 (4)	N02 - Analgésiques	5,1%	4,8%
4 (5)	R03 - Médic. syndromes obstructifs des voies aériennes	4,9%	3,1%
5 (3)	A02 - Médicaments pour les troubles de l'acidité	4,9%	4,2%
6 (6)	N06 - Psychoanalgésiques	4,3%	4,4%
7 (7)	B01 - Antithrombotiques	4,1%	2,1%
8 (11)	J05 - Antiviraux à usage systémique	3,7%	0,6%
9 (8)	J01 - Antibactériens à usage systémique	3,7%	8,1%
10 (9)	A10 - Médicaments du diabète	3,2%	2,2%
11 (10)	N05 - Psycholeptiques	3,1%	3,2%
12 (13)	L03 - Immunostimulants	2,8%	0,3%
13 (12)	G03 - Hormones sexuelles et modul. de la fonction génitale	2,5%	4,0%
14 (15)	L04 - Immunosuppresseurs	2,3%	0,0%
15 (16)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,2%	1,5%
16 (14)	L02 - Thérapeutique endocrinienne	2,1%	1,3%
17 (17)	B03 - Préparations antiémétiques	2,1%	0,3%
18 (21)	J07 - Vaccins	2,0%	1,5%
19 (18)	M01 - Anti-inflammatoires et antirhumatismaux	2,0%	2,3%
20 (19)	C08 - Inhibiteurs calciques	1,7%	2,8%

**Tableau 11 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal**

RANG 2007 (rang 2006)	ATC niveau 2	Part du marché officinal	
		2007	1997
1 (1)	N02 - Analgésiques	19,5%	13,3%
2 (2)	N05 - Psycholeptiques	5,1%	5,2%
3 (3)	J01 - Antibactériens à usage systémique	4,2%	6,4%
4 (4)	V03 - Tous autres médicaments	3,7%	3,3%
5 (5)	S01 - Médicaments ophtalmologiques	2,7%	3,1%
6 (10)	A02 - Médicaments pour les troubles de l'acidité	2,7%	1,9%
7 (7)	A03 - Médicaments troubles fonctionnels gastro-intestinaux	2,6%	2,5%
8 (6)	N06 - Psychoanalgésiques	2,6%	2,5%
9 (8)	C09 - Médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine	2,6%	1,4%
10 (12)	R01 - Préparations nasales	2,5%	2,5%
11 (11)	C10 - Hypolipémiants	2,3%	1,4%
12 (14)	R05 - Médicaments du rhume et de la toux	2,3%	4,2%
13 (13)	A10 - Médicaments du diabète	2,2%	1,5%
14 (9)	C05 - Vasculoprotecteurs	2,2%	3,7%
15 (16)	M01 - Anti-inflammatoires et antirhumatismaux	2,2%	2,0%
16 (15)	G03 - Hormones sexuelles et modul. de la fonction génitale	2,0%	3,2%
17 (18)	A01 - Préparations stomatologiques	2,0%	2,1%
18 (20)	R06 - Antihistaminiques à usage systémique	2,0%	1,7%
19 (17)	A06 - Laxatifs	2,0%	2,0%
20 (19)	B01 - Antithrombotiques	2,0%	1,2%

#### 4.1.2 Répartition des ventes du marché hospitalier

**Tableau 12 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier**

RANG 2007 (rang 2006)	ATC niveau 1	Part du marché hospitalier	
		2007	1997
1 (1)	L - Antinéoplasiques et immunomodulateurs	33,3%	17,3%
2 (2)	B - Sang et organes hématopoïétiques	21,4%	22,5%
3 (3)	J - Antiinfectieux	18,4%	26,2%
4 (4)	N - Système nerveux	8,3%	10,4%
5 (5)	V - Médicaments divers	6,0%	7,2%
6 (6)	A - Voies digestives et métabolisme	4,6%	3,2%
7 (7)	C - Système cardio-vasculaire	2,5%	2,7%
8 (8)	M - Muscle et squelette	1,6%	1,9%
9 (10)	D - Dermatologie	1,1%	1,8%
10 (9)	R - Système respiratoire	0,9%	2,2%

**Tableau 13 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, sur le marché hospitalier**

RANG 2007 (rang 2006)	ATC niveau 2	Part du marché hospitalier	
		2007	1997
1 (1)	L01 - Antinéoplasiques	28,9%	9,4%
2 (2)	B02 - Antihémorragiques	9,3%	5,8%
3 (3)	J05 - Antiviraux à usage systémique	7,1%	11,8%
4 (4)	B05 - Substituts du sang et solutions de perfusion	5,5%	9,1%
5 (6)	J06 - Immunsérums et immunoglobulines	4,2%	1,7%
6 (8)	L04 - Immunosuppresseurs	3,8%	3,6%
7 (5)	J01 - Antibactériens à usage systémique	3,8%	9,6%
8 (13)	A16 - Autres médicaments des voies digestives et du métabolisme	3,4%	0,3%
9 (9)	B01 - Antithrombotiques	3,3%	4,7%
10 (7)	B03 - Préparations antianémiques	3,2%	3,1%
11 (11)	J02 - Antimycosiques à usage systémique	2,7%	1,2%
12 (12)	V03 - Tous autres médicaments	2,7%	2,3%
13 (10)	N01 - Anesthésiques	2,6%	4,1%
14 (14)	N05 - Psycholeptiques	1,9%	2,8%
15 (15)	N02 - Analgésiques	1,9%	1,9%
16 (16)	V09 - Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	1,7%	1,4%
17 (18)	C02 - Antihypertenseurs	1,4%	0,1%
18 (17)	V08 - Produits de contraste	1,2%	2,8%
19 (20)	M03 - Myorelaxants	1,1%	1,2%
20 (19)	N06 - Psychoanaleptiques	1,0%	0,9%

# **ANALYSE DES VENTES CLASSE PAR CLASSE**

## 4.2 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC EN OFFICINE

### 4.2.1 Voies digestives et métabolisme (A)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
A01 Préparations stomatologiques	133	143	154	156	162	167
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	498	542	660	742	864	972
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	454	501	619	706	829	941
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	245	244	241	232	217	217
A04 Antiémétiques	26	28	30	34	38	38
A05 Thérapeutique hépatique	30	28	29	26	25	25
A06 Laxatifs	132	135	141	139	147	147
A07 Antidiarrhéiques	181	182	190	192	195	186
A08 Préparations contre l'obésité	3	19	44	31	40	41
A09 Médic. de la digestion	38	36	35	35	35	26
A10 Médicaments du diabète	264	290	327	357	393	428
A11 Vitamines	72	73	80	77	63	66
A12 Suppléments minéraux	161	166	167	158	152	147
A13 Toniques	42	42	41	39	34	36
A14 Anabolisants à usage systémique	1	0	0	0	0	0
A15 Stimulants de l'appétit	2	0	0	0	0	0
A16 Autres médicaments	21	31	34	38	39	49
TOTAL :	1 848	1 960	2 175	2 254	2 406	2 545
% du marché officinal :	15,4%	15,4%	15,8%	15,4%	15,3%	15,5%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
A01 Préparations stomatologiques	168	173	179	172	179	3,1%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	1 061	1 087	1 073	1 047	1 018	7,4%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	1 031	1 059	1 048	1 020	989	8,1%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	205	207	211	198	180	-3,0%
A04 Antiémétiques	41	42	46	50	56	8,0%
A05 Thérapeutique hépatique	26	26	27	24	25	-2,0%
A06 Laxatifs	151	153	155	156	159	1,9%
A07 Antidiarrhéiques	198	192	194	186	189	0,4%
A08 Préparations contre l'obésité	27	28	27	24	48	33,1%
A09 Médic. de la digestion	31	33	31	31	31	-1,9%
A10 Médicaments du diabète	465	537	611	635	674	9,8%
A11 Vitamines	65	64	58	53	51	-3,2%
A12 Suppléments minéraux	141	145	156	143	140	-1,4%
A13 Toniques	33	30	29	27	24	-5,4%
A14 Anabolisants à usage systémique	0	0	0	0	0	-100,0%
A15 Stimulants de l'appétit	0	0	0	0	0	-100,0%
A16 Autres médicaments	44	42	44	46	46	8,0%
TOTAL :	2 657	2 760	2 841	2 792	2 821	4,3%
% marché officinal	15,1%	14,8%	14,3%	13,9%	13,5%	

## Voies digestives et métabolisme (A) - officines

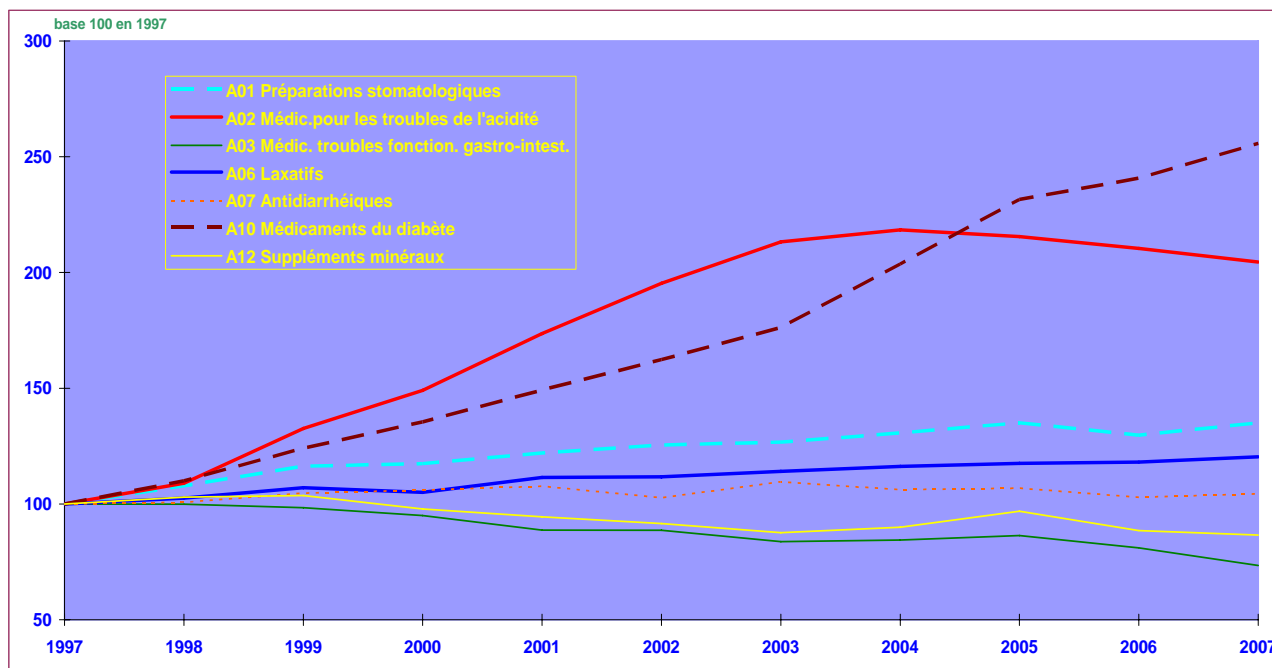
Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (4,3% contre 5,6%) mais un peu plus élevé en quantités (1,0% contre 0,8%). D'une classe à l'autre, les évolutions ont été toutefois très différentes.

Après avoir fortement progressé jusqu'en 2003, le chiffre d'affaires des médicaments pour les troubles de l'acidité (A02) n'a guère augmenté en 2004 et il diminue depuis 2005. Ce recul ne peut cependant pas être interprété comme un retournement de tendance, succédant à de nombreuses années de croissance soutenue. En effet, la décélération du chiffre d'affaires ne résulte pas d'une moindre consommation des médicaments de cette classe. Elle est due au développement important du marché des génériques dans la classe A02B (commercialisation des génériques de l'oméprazole) et à la mise en place de plusieurs Tarifs Forfaitaires de Remboursement (TFR), qui ont entraîné une baisse du prix moyen de vente d'un médicament. A l'exception de l'année 2006, les quantités vendues n'ont cessé de progresser. Une analyse de la consommation fondée sur le nombre de DDJ, et non sur le nombre de boîtes, confirme que les ventes des médicaments antiulcéreux (plus de 85% de la classe A02), entraînées par celles des inhibiteurs de la pompe à protons, ont augmenté tout au long de la période étudiée.

Les ventes d'antispasmodiques (A03) ont diminué en valeur et stagné en quantités.

**Figure 12 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 12 afin d'en faciliter la lecture.*



## Voies digestives et métabolisme (suite)

### Unités vendues aux officines

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
A01 Préparations stomatologiques	62	63	66	66	65	66
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	62	61	64	65	68	71
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	41	41	45	48	52	56
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	72	74	75	77	77	79
A04 Antiémétiques	9	9	9	10	10	9
A05 Thérapeutique hépatique	10	9	9	8	8	7
A06 Laxatifs	58	59	62	61	62	61
A07 Antidiarrhéiques	53	53	55	56	57	53
A08 Préparations contre l'obésité	0,2	0,4	0,9	0,6	0,7	0,8
A09 Médic. de la digestion	6	5	4	4	4	3
A10 Médicaments du diabète	43	44	48	48	52	55
A11 Vitamines	30	30	31	31	25	25
A12 Suppléments minéraux	48	49	50	49	52	51
A13 Toniques	9	9	9	8	7	7
A14 Anabolisants à usage systémique	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A15 Stimulants de l'appétit	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A16 Autres médicaments	8	8	8	9	9	13
TOTAL :	470	474	493	492	495	503
% du marché officinal :	15,9%	16,0%	16,2%	16,2%	16,0%	16,1%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
A01 Préparations stomatologiques	66	65	65	62	64	0,3%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	71	75	78	77	87	3,4%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	58	63	68	66	75	6,3%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	79	80	82	83	83	1,5%
A04 Antiémétiques	10	8	8	9	11	1,2%
A05 Thérapeutique hépatique	7	7	7	5	5	-6,9%
A06 Laxatifs	62	62	63	62	63	0,9%
A07 Antidiarrhéiques	56	53	56	48	48	-1,0%
A08 Préparations contre l'obésité	0,5	0,5	0,5	0,4	0,9	16,2%
A09 Médic. de la digestion	3	3	3	3	3	-7,8%
A10 Médicaments du diabète	62	64	70	71	72	5,3%
A11 Vitamines	25	26	23	21	21	-3,5%
A12 Suppléments minéraux	50	50	65	50	51	0,5%
A13 Toniques	6	5	5	5	4	-7,6%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,0%
A15 Stimulants de l'appétit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-100,0%
A16 Autres médicaments	9	8	9	8	8	0,9%
TOTAL :	506	509	535	505	520	1,0%
% marché officinal :	15,9%	16,0%	16,3%	15,9%	16,2%	

## Voies digestives et métabolisme (A) – Officines (suite)



Même si elles ne représentaient en 2007 qu'un chiffre d'affaires modeste (56 millions d'euros), les ventes d'antiémétiques (A04) ont connu une forte croissance depuis 1997, liée à la sortie de la réserve hospitalière des sétrons fin 1996 et à leur mise en vente dans les officines.

Entre 1997 et 2007, les ventes d'antidiarrhéiques (A07) ont stagné en valeur et légèrement diminué en quantités. Les données de l'année 2007 s'inscrivent donc tout à fait dans la tendance observée au cours des années antérieures.

L'évolution des ventes en valeur des préparations contre l'obésité (A08) au cours de la période 1997-2007 a été irrégulière. Ces variations résultent de trois facteurs. Tout d'abord, le retrait du marché des anorexigènes en 1997 a entraîné une très forte diminution des ventes mais, dès 1998, la commercialisation d'une nouvelle substance active, l'orlistat, a créé pendant plusieurs années une nouvelle dynamique dans cette classe. Enfin, la mise sur le marché du rimonabant, en 2007, a contribué au développement de cette classe. Toutefois, l'AMM de cette dernière spécialité a été suspendue fin 2008.

Les ventes de médicaments du diabète (A10), qui englobent les médicaments du diabète de type 1 et ceux du diabète de type 2 ont progressé à un rythme soutenu : + 9,8% en valeur et + 5,3% en quantités. L'attention accrue portée au diabète, les campagnes d'information relative à cette pathologie ainsi que la publication d'une Recommandation de Bonne Pratique conduisent à un meilleur dépistage, à une meilleure prise en charge des patients et à soigner des malades jusqu'alors non traités. De surcroît, la prévalence de cette pathologie augmente (cf p.102). Tous ces éléments expliquent que les ventes des médicaments du diabète continuent à progresser.

Le chiffre d'affaires réalisé par les autres médicaments (A16), après avoir longtemps stagné, a connu une croissance très rapide, en raison de la commercialisation d'un nouveau médicament prescrit comme adjuvant de la nutrition du sujet âgé. Ce médicament représente désormais une part prépondérante des ventes de cette classe.

Enfin, les anabolisants à usage systémique (A14) ont pratiquement disparu du marché, et il n'y a plus de ventes de stimulants de l'appétit depuis 1997.

Dans les autres classes, les ventes ont faiblement progressé voire régressé comme celles des médicaments de la thérapeutique hépatique, celle des toniques ou celle des vitamines.

## 4.2.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
B01 Antithrombotiques	248	262	305	369	430	503
B02 Antihémorragiques	18	11	8	7	9	10
B03 Préparations antianémiques	31	27	25	26	27	28
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	35	22	21	14	14	20
TOTAL :	332	322	358	416	481	561
% du marché officinal :	2,8%	2,5%	2,6%	2,8%	3,1%	3,4%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
B01 Antithrombotiques	578	676	755	812	865	13,3%
B02 Antihémorragiques	10	9	10	9	9	-6,4%
B03 Préparations antianémiques	28	29	231	410	442	30,6%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	22	31	31	37	42	2,0%
TOTAL :	639	745	1 027	1 268	1 358	15,1%
% marché officinal	3,6%	4,0%	5,2%	6,3%	6,5%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
B01 Antithrombotiques	34	37	39	40	44	47
B02 Antihémorragiques	5	5	3	3	3	3
B03 Préparations antianémiques	14	13	13	14	14	15
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	16	11	12	8	8	10
TOTAL :	70	66	68	65	70	75
% du marché officinal :	2,4%	2,2%	2,2%	2,1%	2,3%	2,4%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
B01 Antithrombotiques	51	54	57	60	63	6,2%
B02 Antihémorragiques	3	3	3	3	3	-4,1%
B03 Préparations antianémiques	15	16	17	18	18	2,1%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	9	15	10	11	12	-3,2%
TOTAL :	78	88	88	92	96	3,2%
% marché officinal	2,5%	2,8%	2,7%	2,9%	3,0%	

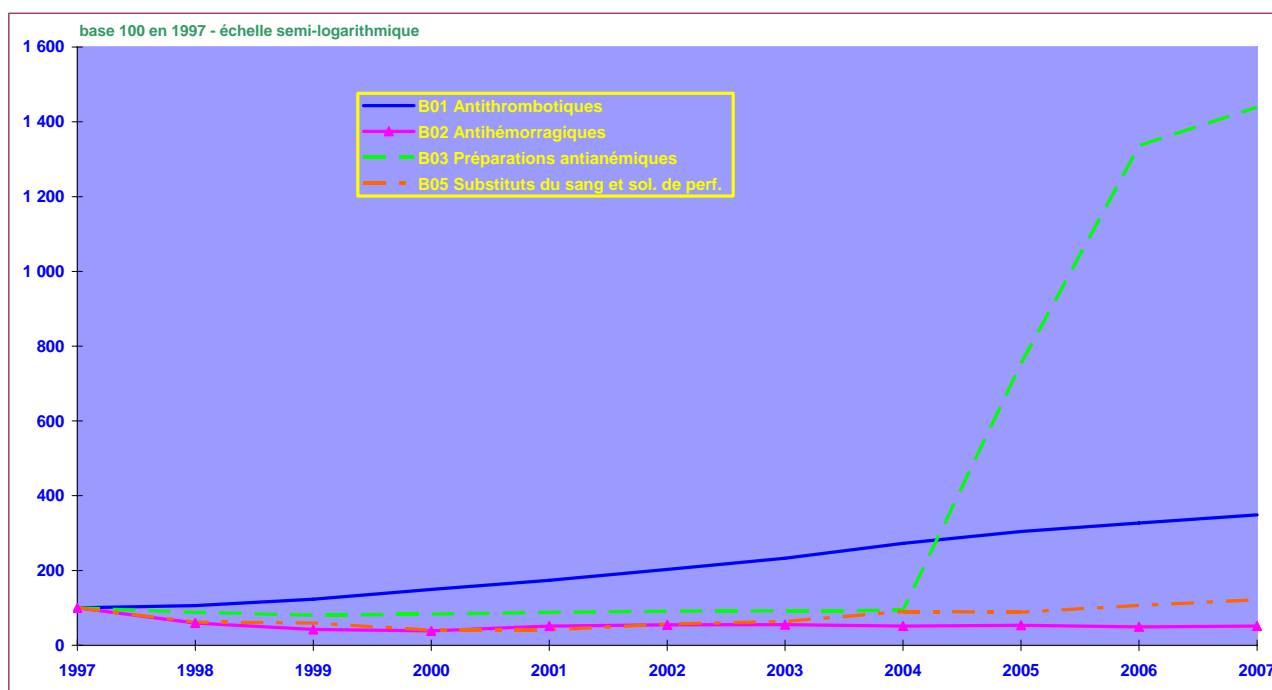
## Sang et organes hématopoïétiques (B) – Officines

La classe des antithrombotiques (B01) représentait en 2007 près des deux tiers des ventes des médicaments du sang et des organes hématopoïétiques, en valeur comme en quantités. Cette classe comprend notamment les antiagrégants plaquettaires ainsi que les héparines de bas poids moléculaire. La très forte progression en valeur des ventes de cette classe depuis 1998 résulte de la commercialisation d'un nouvel antiagrégant plaquettaire, le clopidogrel, qui a rapidement conquis une part de marché importante et qui était le médicament le plus vendu en 2007.

Le faible montant des ventes d'antihémorragiques (B02) s'explique par le fait que cette classe est surtout composée de médicaments destinés à l'usage hospitalier : facteurs de la coagulation sanguine, en particulier. La multiplication par quinze du chiffre d'affaires des préparations antianémiques (B03) entre 2004 et 2007 résulte de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables, avec le statut de médicament d'exception, des spécialités composées d'érythropoïétine.

Les ventes de substituts du sang et de solutions de perfusion (B05) ont faiblement progressé en valeur (2,0%) et diminué en quantités (-3,2%) au cours de la période étudiée. Cette évolution n'appelle pas de commentaires particuliers dans la mesure où il s'agit là aussi d'une classe surtout représentée dans les hôpitaux (qui utilisent très largement les solutions de perfusion).

**Figure 13 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Sang et organes hématopoïétiques**



## 4.2.3 Système cardio-vasculaire (C)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
C01 Médicaments en cardiologie	409	408	418	407	394	380
C02 Antihypertenseurs	105	109	115	117	122	126
C03 Diurétiques	156	151	159	148	158	159
C04 Vasodilatateurs périphériques	293	270	253	219	193	167
C05 Vasculoprotecteurs	463	446	450	423	414	400
C07 Bêtabloquants	239	250	261	264	285	296
C08 Inhibiteurs calciques	339	338	336	326	337	354
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	566	625	714	782	873	964
C10 Hypolipidémiants	523	602	719	858	979	1 014
TOTAL :	3 093	3 199	3 425	3 544	3 755	3 861
% du marché officinal :	25,7%	25,2%	24,8%	24,2%	23,8%	23,5%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
C01 Médicaments en cardiologie	350	331	332	304	294	-3,2%
C02 Antihypertenseurs	130	126	120	105	94	-1,0%
C03 Diurétiques	153	152	147	128	125	-2,2%
C04 Vasodilatateurs périphériques	144	123	110	90	75	-12,8%
C05 Vasculoprotecteurs	380	367	369	262	227	-6,9%
C07 Bêtabloquants	294	299	319	309	307	2,5%
C08 Inhibiteurs calciques	359	361	362	371	366	0,8%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	1 071	1 165	1 290	1 311	1 351	9,1%
C10 Hypolipidémiants	1 158	1 250	1 323	1 231	1 132	8,0%
TOTAL :	4 039	4 173	4 374	4 113	3 971	2,5%
% marché officinal	23,0%	22,4%	22,1%	20,5%	19,0%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
C01 Médicaments en cardiologie	64	64	65	63	64	63
C02 Antihypertenseurs	14	14	14	14	14	14
C03 Diurétiques	44	43	45	39	37	38
C04 Vasodilatateurs périphériques	61	53	58	52	48	46
C05 Vasculoprotecteurs	107	103	105	102	105	105
C07 Bêtabloquants	39	41	44	42	45	47
C08 Inhibiteurs calciques	34	33	32	31	32	33
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	41	44	49	52	57	62
C10 Hypolipidémiants	41	44	47	52	57	61
TOTAL :	445	439	459	448	459	470
% du marché officinal :	15,0%	14,9%	15,1%	14,8%	14,8%	15,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
C01 Médicaments en cardiologie	60	55	55	49	46	-3,3%
C02 Antihypertenseurs	15	14	14	14	13	-0,7%
C03 Diurétiques	37	37	38	37	35	-2,2%
C04 Vasodilatateurs périphériques	42	37	34	29	23	-9,4%
C05 Vasculoprotecteurs	103	100	101	81	71	-4,0%
C07 Bêtabloquants	49	50	54	55	53	3,1%
C08 Inhibiteurs calciques	33	34	34	35	36	0,7%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	67	71	78	82	82	7,3%
C10 Hypolipidémiants	67	68	75	76	74	6,1%
TOTAL :	474	467	483	458	434	-0,2%
% marché officinal	14,9%	14,7%	14,8%	14,5%	13,5%	

## Système cardio-vasculaire (C) – Officines

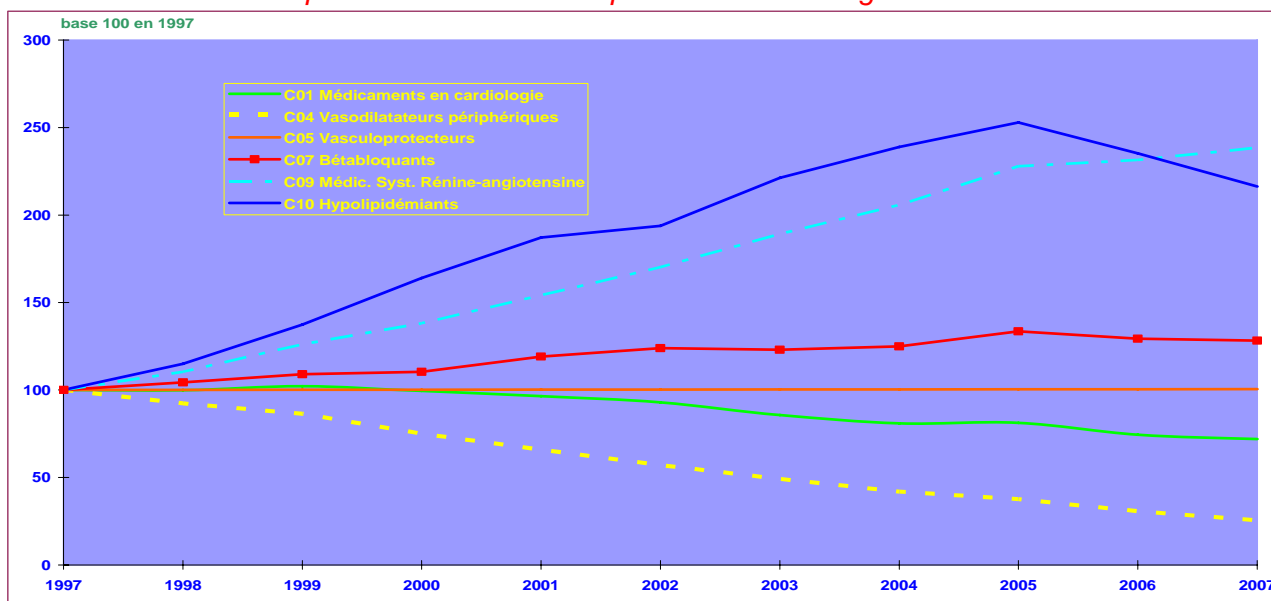
Bien que les maladies cardio-vasculaires constituent la première cause de mortalité en France, **les ventes de médicaments utilisés dans ces affections ont faiblement progressé en valeur (2,5%) et stagné en quantités (-0,2%).**

**Deux classes (C09 et C10) se caractérisent néanmoins par de forts taux de croissance**, tandis que les ventes dans toutes les autres classes ont faiblement progressé, voire diminué de façon parfois très marquée. Ainsi les ventes des médicaments en cardiologie (C01), qui regroupent notamment les antiarythmiques et les stimulants cardiaques, diminuent depuis quelques années. En ce qui concerne les antihypertenseurs (C02), la stagnation de leur marché est due à plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'hypertension peut être traitée par d'autres médicaments – parfois beaucoup plus récents – que ceux classés en C02. Par ailleurs, la commercialisation de médicaments plus fortement dosés, à prise unique, explique la stabilité apparente des quantités vendues. Une mesure des quantités consommées à l'aide des DDJ montre néanmoins (voir cinquième partie) que leur utilisation a un peu progressé. La mesure de la consommation des vasculoprotecteurs (C05) est confrontée à la même difficulté : de nouvelles présentations, plus fortement dosées ou de plus grande taille, ont contribué à infléchir le nombre d'unités vendues. Quant à la diminution du chiffre d'affaires, elle est imputable à la baisse du prix de nombreux veinotoniques et au changement de leur taux de remboursement le 1<sup>er</sup> février 2006 : 15% au lieu de 35%. Cette baisse a entraîné une modification des comportements et une diminution des prescriptions. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, ces médicaments ne sont plus remboursés.

La progression des ventes des médicaments du système rénine-angiotensine (C09) a été continue, en valeur comme en quantités. Cette classe est composée des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et des sartans, seuls ou en association. **La progression rapide des ventes d'hypolipémiants (C10)** est principalement due aux statines, dont le taux de croissance a été très élevé. Les résultats les plus récents font néanmoins apparaître une stabilisation des quantités vendues (confirmée par une analyse en nombre de DDJ) et une baisse du chiffre d'affaires (-14,4% entre 2005 et 2007), liée à l'accroissement de la part de marché détenue par les génériques.

**Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur –  
Système cardio-vasculaire**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 14 afin d'en faciliter la lecture*



## 4.2.4 Médicaments dermatologiques (D)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
D01 Antifongiques	99	106	118	124	137	148
D02 Emollients et protecteurs	41	45	46	49	63	58
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	11	9	9	8	8	8
D04 Antiprurigineux	12	13	13	13	12	11
D05 Médic. contre le psoriasis	19	22	24	26	28	31
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	48	49	50	55	60	68
D07 Corticoïdes	40	42	43	44	46	45
D08 Antiseptiques et désinfectants	73	78	69	68	66	61
D09 Pansements médicamenteux	6	7	4	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	53	57	61	63	65	62
D11 Autres prép. dermatologiques	42	39	47	49	51	48
TOTAL :	445	465	484	499	537	542
% du marché officinal :	3,7%	3,7%	3,5%	3,4%	3,4%	3,3%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
D01 Antifongiques	163	188	211	199	196	7,1%
D02 Emollients et protecteurs	61	60	62	65	68	5,2%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	9	9	7	6	6	-5,1%
D04 Antiprurigineux	12	10	10	11	10	-2,2%
D05 Médic. contre le psoriasis	32	40	49	51	55	11,0%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	62	62	57	59	52	0,7%
D07 Corticoïdes	49	49	49	49	47	1,6%
D08 Antiseptiques et désinfectants	69	70	63	65	64	-1,3%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-13,2%
D10 Prépar. Antiacnéiques	55	55	50	45	47	-1,2%
D11 Autres prép. dermatologiques	51	54	60	48	46	0,9%
TOTAL :	564	597	619	599	593	2,9%
% marché officinal	3,2%	3,2%	3,1%	3,0%	2,8%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
D01 Antifongiques	19	18	20	20	21	22
D02 Emollients et protecteurs	21	22	22	22	26	26
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	4	4	4	3	3	3
D04 Antiprurigineux	7	7	6	6	8	5
D05 Médic. contre le psoriasis	1	1	1	1	1	1
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	12	12	12	13	13	16
D07 Corticoïdes	23	24	25	25	26	26
D08 Antiseptiques et désinfectants	41	43	38	37	36	32
D09 Pansements médicamenteux	3,0	3,3	2,3	0,6	0,5	0,5
D10 Prépar. Antiacnéiques	9	10	10	10	10	10
D11 Autres prép. dermatologiques	14	14	14	15	16	15
TOTAL :	153	157	155	152	161	157
% du marché officinal :	5,2%	5,3%	5,1%	5,0%	5,2%	5,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
D01 Antifongiques	24	25	26	25	27	3,6%
D02 Emollients et protecteurs	27	27	27	27	27	2,4%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	3	3	3	2	2	-5,0%
D04 Antiprurigineux	6	4	4	4	4	-5,3%
D05 Médic. contre le psoriasis	1	2	2	2	2	5,0%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	14	14	13	15	12	0,7%
D07 Corticoïdes	25	25	25	25	24	0,3%
D08 Antiseptiques et désinfectants	37	36	34	34	34	-1,7%
D09 Pansements médicamenteux	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	-20,3%
D10 Prépar. Antiacnéiques	10	11	10	9	9	-0,3%
D11 Autres prép. dermatologiques	15	14	15	8	6	-8,8%
TOTAL :	162	162	158	151	147	-0,4%
% marché officinal	5,1%	5,1%	4,8%	4,8%	4,6%	

## Médicaments dermatologiques (D) – Officines

Le TCMA des ventes de médicaments dermatologiques a été nettement plus faible en valeur que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques : 2,8% contre 5,6%. Et les quantités vendues ont diminué de 0,3%. D'une classe à l'autre, néanmoins, les évolutions ont été très différentes.

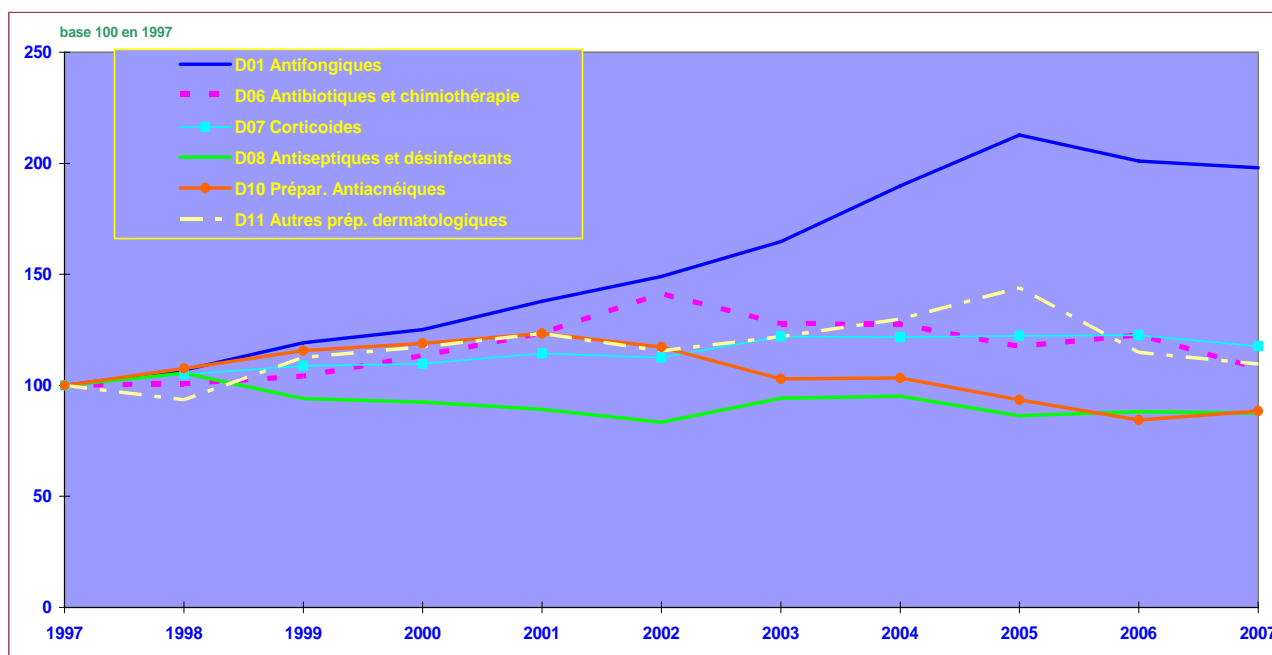
La classe des antifongiques (D01) s'est caractérisée par un taux de croissance élevé en valeur (7,1%) et plus modéré en unités (3,6%). En début de période, la progression du chiffre d'affaires est due à quelques spécialités plus onéreuses commercialisées au cours des années précédentes. Toutefois, le développement du marché des génériques a contribué, au cours de ces dernières années, à infléchir le niveau des prix et, de ce fait, à ralentir la croissance du chiffre d'affaires.

Les ventes de médicaments destinés au traitement du psoriasis (D05) ont augmenté à un rythme très soutenu en valeur (11,0%), alors que la progression des quantités vendues a été de 5,0%. L'écart entre les taux de croissance en valeur et en quantités résulte de la part de marché croissante prise par une nouvelle substance active, plus onéreuse, commercialisée seule ou en association.

Les ventes en valeur d'antiacnéiques (D10) se sont caractérisées au cours de ces dernières années par une tendance à la baisse, malgré la légère reprise observée en 2007. En revanche, les ventes en quantités sont demeurées assez stables (-0,3%) tout au long de la période observée. Cet écart a pour cause essentielle une forte progression des génériques, dont les prix de vente sont très inférieurs à ceux des spécialités de référence (50% désormais pour les nouveaux génériques inscrits).

**Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur –  
Médicaments dermatologiques**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 15 afin d'en faciliter la lecture*



## 4.2.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
G01 Antifongiques et antiseptiques	30	28	29	30	32	28
G02 Autres médicaments	18	28	33	35	41	42
G03 Hormones sexuelles	478	501	555	557	591	635
G04 Médic. urologiques	178	203	211	237	261	287
TOTAL :	703	760	827	859	925	991
% du marché officinal :	5,9%	6,0%	6,0%	5,9%	5,9%	6,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
G01 Antifongiques et antiseptiques	28	28	28	26	24	-2,1%
G02 Autres médicaments	50	60	58	62	65	13,9%
G03 Hormones sexuelles	630	575	568	540	525	0,9%
G04 Médic. urologiques	323	357	377	364	361	7,3%
TOTAL :	1 030	1 020	1 031	991	974	3,3%
% marché officinal	5,9%	5,5%	5,2%	4,9%	4,7%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
G01 Antifongiques et antiseptiques	11	10	11	11	11	10
G02 Autres médicaments	4	5	5	5	6	5
G03 Hormones sexuelles	95	97	102	102	108	102
G04 Médic. urologiques	12	12	13	14	14	15
TOTAL :	122	125	131	132	139	132
% du marché officinal :	4,1%	4,2%	4,3%	4,4%	4,5%	4,2%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
G01 Antifongiques et antiseptiques	11	10	10	9	10	-1,2%
G02 Autres médicaments	6	8	7	7	6	3,9%
G03 Hormones sexuelles	93	76	70	67	66	-3,6%
G04 Médic. urologiques	17	18	19	20	22	6,5%
TOTAL :	127	112	106	103	104	-1,6%
% marché officinal	4,0%	3,5%	3,2%	3,3%	3,2%	

### Evolution des ventes de contraceptifs oraux (G03A), hors contraceptifs d'urgence

unité : million d'euros ou de traitements

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
CA. Remboursable	37	37	50	51	53	54
C.A. Non Remboursable	87	93	101	105	112	117
TOTAL	124	131	150	156	165	171
Nbre Traitements remboursables	35	35	37	36	41	38
Nbre Traitements non remboursables	22	23	23	24	26	26
TOTAL	58	59	60	60	67	64

unité : million

	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
CA. Remboursable	57	59	56	45	45	2,1%
C.A. Non Remboursable	127	131	140	148	142	5,0%
TOTAL	184	190	196	196	187	4,2%
Nbre Traitements remboursables	40	40	40	38	38	0,8%
Nbre Traitements non remboursables	27	26	26	28	27	1,9%
TOTAL	67	66	66	66	65	1,2%



## Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) – Officines

Des quatre classes qui relèvent des médicaments du système génito-urinaire et des hormones sexuelles, **les hormones sexuelles (G03) et les médicaments urologiques (G04) ont représenté en 2007 plus de 90% des ventes en valeur et plus de 84% des ventes en quantités de la classe entière.** Le taux de croissance global du chiffre d'affaires de la classe (3,3%) a été inférieur à celui de l'ensemble du marché (5,6%), en raison de la progression très faible (0,9%) des ventes d'hormones sexuelles.

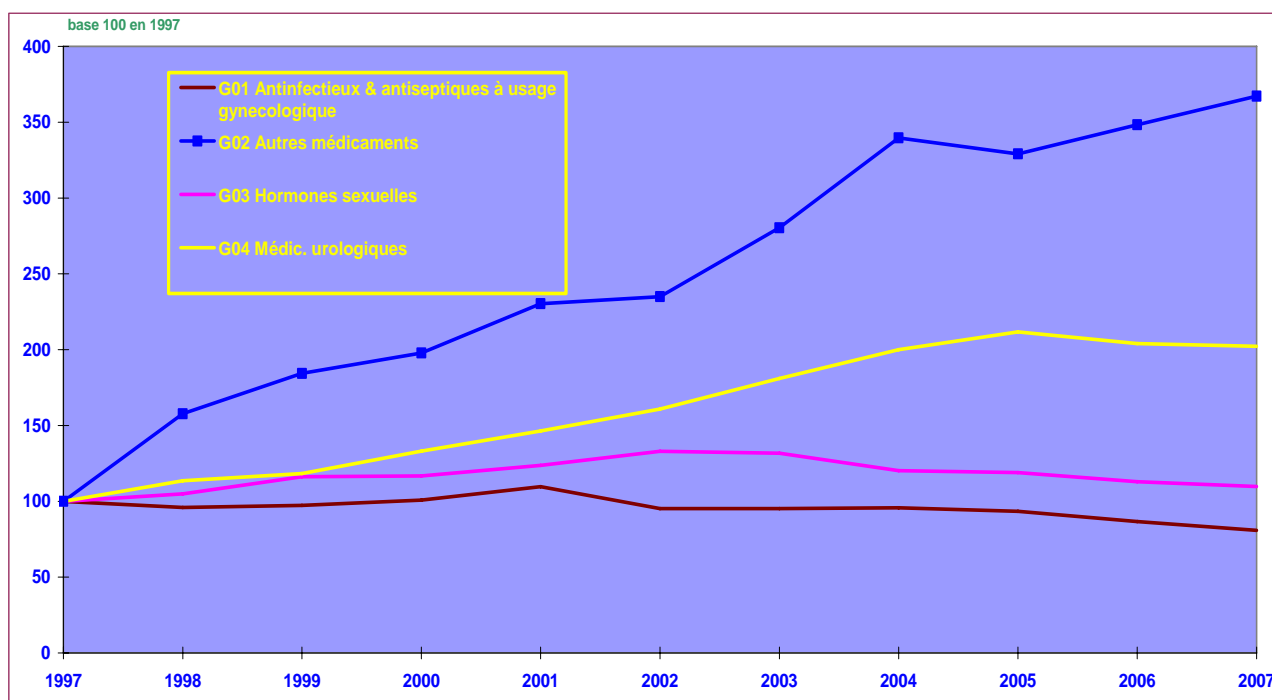
Parmi les hormones sexuelles (G03), la sous-classe des contraceptifs oraux (G03A) présente la particularité de posséder de nombreuses spécialités non remboursables (mais obligatoirement prescrites), détenant une part de marché très importante. Leur chiffre d'affaires représente en effet plus des trois quarts du montant des ventes (voir tableau p.48). Ce marché non remboursable est constitué des contraceptifs les plus récents, dits « de troisième génération » mais aussi de contraceptifs beaucoup plus anciens, dont certains sont des génériques inscrits au Répertoire de l'Afssaps. Ces génériques représentaient près de 20% des traitements non remboursables en 2007.

Si l'on raisonne exclusivement en nombre de traitements vendus (cf. § 2.2 « Présentation des données »), les spécialités remboursables continuent à être majoritairement prescrites, même si leur part de marché a un peu diminué au cours de la période étudiée.

Quant à la baisse des ventes de l'ensemble de la classe G03, que ce soit en valeur ou en quantités, observée depuis 2003, elle est due à l'impact des recommandations que l'Afssaps a élaborées sur les risques liés à l'utilisation du traitement hormonal substitutif de la ménopause, après publication des résultats de deux études anglo-saxonnes.

Le TCMA des ventes en valeur (7,3%) des médicaments urologiques (G04) demeure élevé, notamment en raison de la mise sur le marché de nouveaux médicaments plus onéreux.

**Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles**



## 4.2.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
H01 Hormones hypophysaires	59	90	112	120	132	145
H02 Corticoïdes à usage systém.	82	84	87	93	91	89
H03 Médicaments de la thyroïde	20	22	24	24	26	29
H05 Médic. de l'équilibre calcique	20	19	17	16	15	14
TOTAL :	181	214	241	253	264	277
% du marché officinal :	1,5%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
H01 Hormones hypophysaires	147	174	194	204	224	14,3%
H02 Corticoïdes à usage systém.	93	95	102	98	98	1,8%
H03 Médicaments de la thyroïde	33	34	39	39	41	7,5%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	13	13	22	39	50	9,5%
TOTAL :	285	316	357	379	414	8,6%
% marché officinal	1,6%	1,7%	1,8%	1,9%	2,0%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
H01 Hormones hypophysaires	2	2	2	2	2	2
H02 Corticoïdes à usage systém.	29	30	30	32	31	31
H03 Médicaments de la thyroïde	12	13	15	17	19	21
H05 Médic. de l'équilibre calcique	2	2	2	2	2	1
TOTAL :	45	47	49	52	53	55
% du marché officinal :	1,5%	1,6%	1,6%	1,7%	1,7%	1,8%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
H01 Hormones hypophysaires	2	2	2	1	1	-1,8%
H02 Corticoïdes à usage systém.	32	33	35	35	36	2,2%
H03 Médicaments de la thyroïde	24	25	28	29	31	9,9%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	1	1	1	-6,0%
TOTAL :	59	61	67	67	70	4,5%
% marché officinal	1,9%	1,9%	2,0%	2,1%	2,2%	

## Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) - Officines

Les ventes d'hormones systémiques ont progressé en valeur à un rythme beaucoup plus soutenu que celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques (8,6% en valeur et 4,5% en unités). Cette croissance est principalement due à celle des ventes d'hormones hypophysaires (H01).

La forte progression en valeur (14,3%) des ventes des hormones hypophysaires (H01) s'explique en grande partie par la sortie de la réserve hospitalière des hormones de croissance (H01AC), qui bénéficient, de surcroît, de nouvelles indications. Depuis 1997, ces médicaments sont disponibles en ville : les ventes aux officines se sont totalement substituées aux ventes hospitalières dès l'année suivante. Cette progression s'explique également par la forte croissance du marché des antihormones de croissance (H01CB).

La légère diminution des quantités vendues (-1,8%) de la classe H01 peut, dans ces conditions, paraître surprenante. Elle est due en partie à des changements de conditionnement mais aussi au fait que ces nouveaux médicaments, s'ils sont onéreux et contribuent à la croissance du chiffre d'affaires de la classe, ne représentent sur le plan quantitatif qu'une faible consommation.

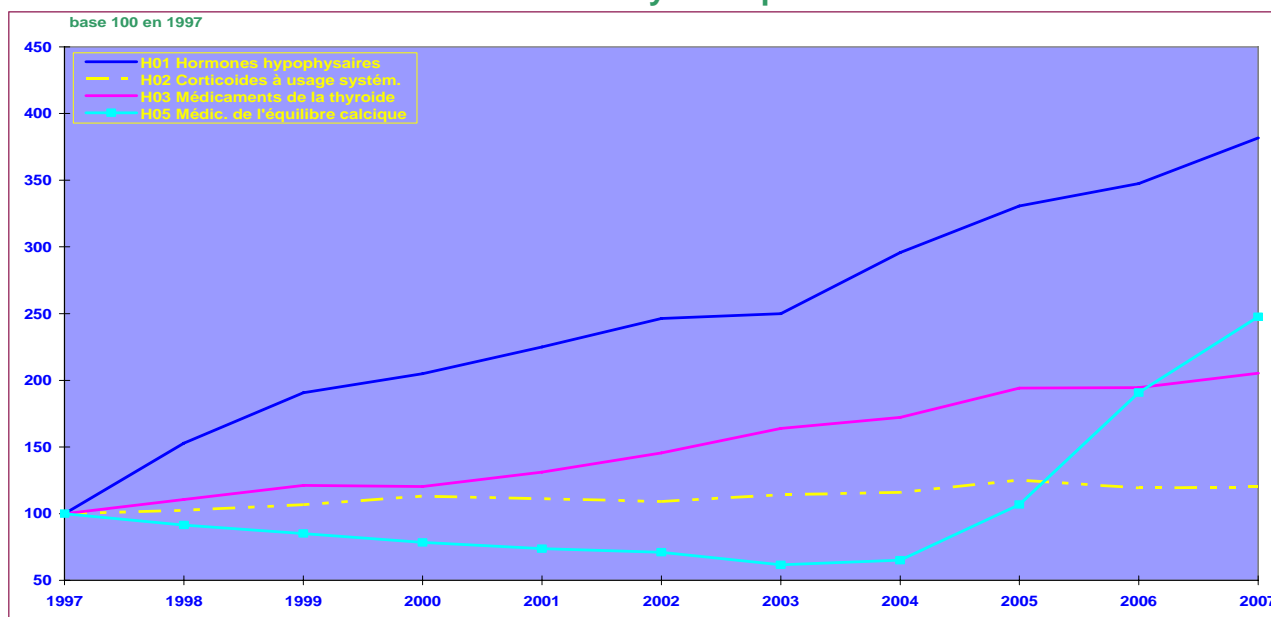
Les ventes de corticoïdes (H02) ont progressé en valeur à un rythme très inférieur à celui du marché général.

Les médicaments de la thyroïde (H03), qui ne constituent qu'un petit marché (41 millions d'euros en 2007), se caractérisent par une progression rapide (9,9%) de leurs quantités vendues. L'un des médicaments de cette classe figure parmi les cinq médicaments les plus vendus en France en 2007.

Les hormones pancréatiques (H04) n'ont fait l'objet d'aucune vente aux officines au cours de la période étudiée : cette classe a donc été retranchée du tableau de la page 50.

Le marché en valeur des médicaments de l'équilibre calcique (H05), qui n'avait cessé de décroître tout au long de la période, augmente de nouveau depuis 2005 du fait de la commercialisation de deux nouvelles substances actives : le tériparatide et le cinacalcet. Les quantités, toutefois, sont restées stables au cours de ces cinq dernières années.

**Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Hormones systémiques**



## 4.2.7 Anti-infectieux (J)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
J01 Antibactériens à usage systémique	988	996	1 009	1 035	1 026	946
J02 Antimycosiques	13	15	23	30	35	37
J04 Antimycobactériens	5	5	5	5	5	5
J05 Antiviraux à usage systémique	77	150	154	221	251	286
J06 Immunserums et immunoglobulines	0	0	0	0	1	1
J07 Vaccins	175	169	165	182	182	193
TOTAL :	1 258	1 334	1 356	1 473	1 499	1 468
% du marché officinal :	10,5%	10,5%	9,8%	10,1%	9,5%	8,9%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
J01 Antibactériens à usage systémique	911	849	876	763	768	-2,5%
J02 Antimycosiques	41	45	48	50	48	14,1%
J04 Antimycobactériens	5	6	6	6	6	0,7%
J05 Antiviraux à usage systémique	283	317	426	603	768	25,8%
J06 Immunserums et immunoglobulines	1	1	3	5	7	73,5%
J07 Vaccins	234	288	314	364	428	9,4%
TOTAL :	1 475	1 506	1 673	1 792	2 024	4,9%
% marché officinal :	8,4%	8,1%	8,4%	8,9%	9,7%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
J01 Antibactériens à usage systémique	188	183	181	174	168	155
J02 Antimycosiques	1	1	1	1	2	2
J04 Antimycobactériens	1	0	0	1	0	0
J05 Antiviraux à usage systémique	2	3	3	3	4	4
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,02	0,01	0,02	0,02	0,03	0,03
J07 Vaccins	25	25	23	25	24	25
TOTAL :	216	212	210	204	198	186
% du marché officinal :	7,3%	7,2%	6,9%	6,7%	6,4%	5,9%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
J01 Antibactériens à usage systémique	145	134	139	131	134	-3,3%
J02 Antimycosiques	2	2	2	2	2	9,4%
J04 Antimycobactériens	0	0	0	0	0	-0,5%
J05 Antiviraux à usage systémique	4	4	5	8	12	17,3%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,03	0,03	0,18	0,19	0,21	26,6%
J07 Vaccins	24	27	27	30	29	1,7%
TOTAL :	176	167	174	172	178	-1,9%
% marché officinal :	5,5%	5,3%	5,3%	5,4%	5,6%	

### Evolution des ventes de vaccins (J07)

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
C.A. remboursable	142	126	146	166	167	175
C.A. non remboursable	34	44	17	14	14	19
Total	176	169	163	180	182	193
Unités vendues remboursables	18	16	22	24	24	24
Unités vendues non remboursables	6	9	2	1	1	1
Total :	25	25	23	25	24	25

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
C.A. remboursable	218	267	296	345	409	11,2%
C.A. non remboursable	17	21	19	19	23	-3,9%
Total	234	288	314	364	432	9,4%
Unités vendues remboursables	24	26	26	29	28	4,4%
Unités vendues non remboursables	1	1	1	1	1	-17,0%
Total :	24	27	27	30	29	1,7%

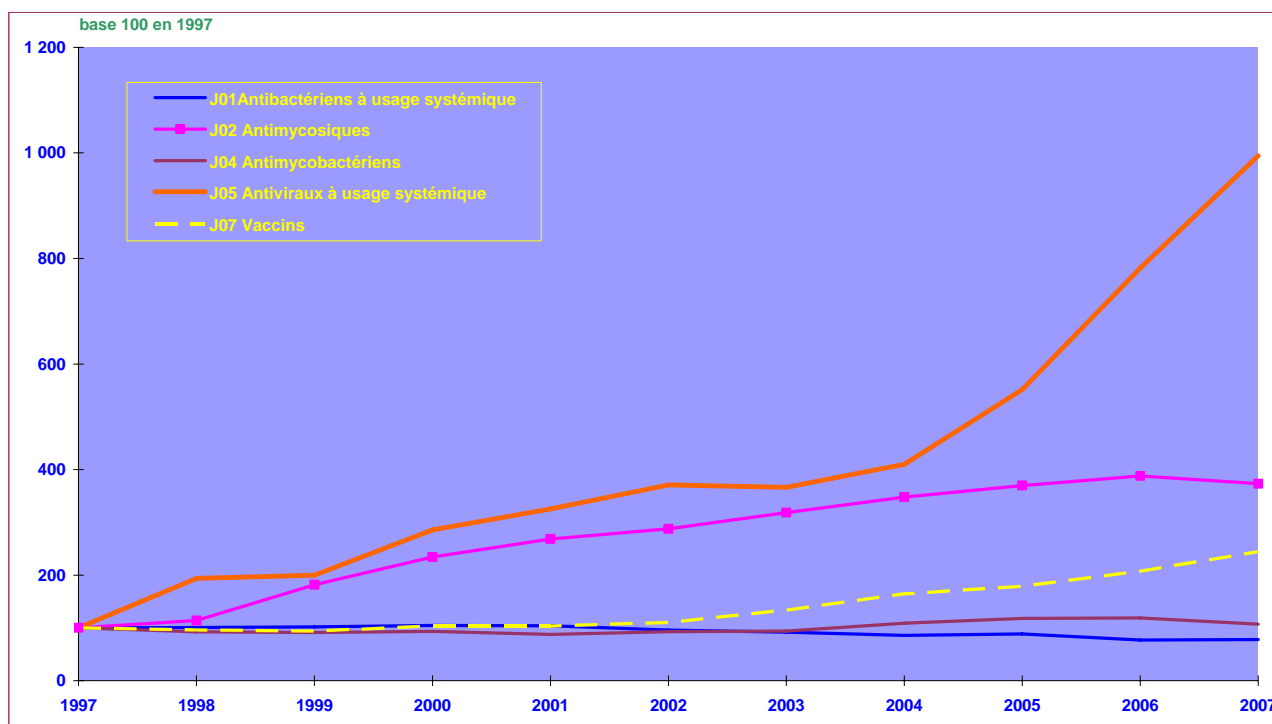
## Anti-infectieux (J) – Officines

Que l'on raisonne en chiffre d'affaires ou en nombre d'unités, **les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué au cours de la période étudiée**. La diminution du chiffre d'affaires résulte de la conjonction de trois facteurs qui ont agi successivement ou simultanément : 1° moindres quantités consommées (impact des différentes campagnes et des actions menées en faveur du bon usage des antibiotiques) 2° baisse des prix (liée au développement du marché des génériques dans cette classe) 3° effet de structure (déplacement de la consommation vers des spécialités moins onéreuses). Les résultats 2007 font néanmoins apparaître une légère reprise, tant en valeur qu'en quantités.

Les antimycosiques (J02), les antimycobactériens (J04) ainsi que les immunoserums et immunoglobulines (J06) ne représentent, en valeur comme en quantités, qu'une part très modeste des ventes d'anti-infectieux. En revanche, les antiviraux systémiques (J05) se caractérisent par une importante progression de leurs ventes : celles-ci représentaient en 2007 le même montant que les ventes d'antibiotiques. Indépendamment de la dynamique propre à cette classe, cette augmentation s'explique par le déplacement (tout d'abord très progressif mais qui s'est fortement accentué au cours de ces dernières années) du marché des antirétroviraux de l'hôpital vers la ville. Ces médicaments présentent en effet la particularité de posséder un double circuit de dispensation : ils sont disponibles en ville et peuvent être rétrocédés par les pharmacies hospitalières.

Les ventes de vaccins ont très faiblement augmenté jusqu'en 2002. Elles ont ensuite progressé à un rythme beaucoup plus soutenu principalement en raison de la commercialisation d'un nouveau vaccin pneumococcique, qui était en 2007 le vaccin le plus vendu du marché français. La commercialisation d'un vaccin destiné à la prévention du cancer du col de l'utérus en 2006 a également contribué à cette croissance.

Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Anti-infectieux



## 4.2.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
L01 Antinéoplasiques	13	12	13	16	13	14
L02 Thérapeutique endocrine	156	159	175	190	221	268
L03 Immunostimulants	34	55	92	124	152	166
L04 Immunosuppresseurs	5	6	21	65	71	74
TOTAL :	209	232	300	394	458	522
% du marché officinal :	1,7%	1,8%	2,2%	2,7%	2,9%	3,2%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
L01 Antinéoplasiques	79	130	163	223	352	38,6%
L02 Thérapeutique endocrine	275	320	391	428	446	11,0%
L03 Immunostimulants	278	393	472	544	586	32,9%
L04 Immunosuppresseurs	107	238	344	418	489	58,6%
TOTAL :	739	1 081	1 370	1 614	1 873	24,5%
% marché officinal	4,2%	5,8%	6,9%	8,0%	9,0%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
L01 Antinéoplasiques	2	2	2	2	2	2
L02 Thérapeutique endocrine	3	3	3	3	3	3
L03 Immunostimulants	0,1	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4
L04 Immunosuppresseurs	0,3	0,4	0,6	1,0	1,2	1,3
TOTAL :	6	5	6	7	7	7
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
L01 Antinéoplasiques	2	2	2	3	5	8,1%
L02 Thérapeutique endocrine	3	4	4	4	4	2,5%
L03 Immunostimulants	0,5	0,7	1,2	1,4	1,6	28,2%
L04 Immunosuppresseurs	1,6	2,5	2,8	2,9	3,4	28,7%
TOTAL :	7	9	10	11	14	9,3%
% marché officinal	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	

## Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Officines

**En raison des transferts de marché, liés aux levées de réserve hospitalière, la progression des ventes d'antineoplasiques et d'immunomodulateurs a été encore plus soutenue en ville qu'à l'hôpital.**

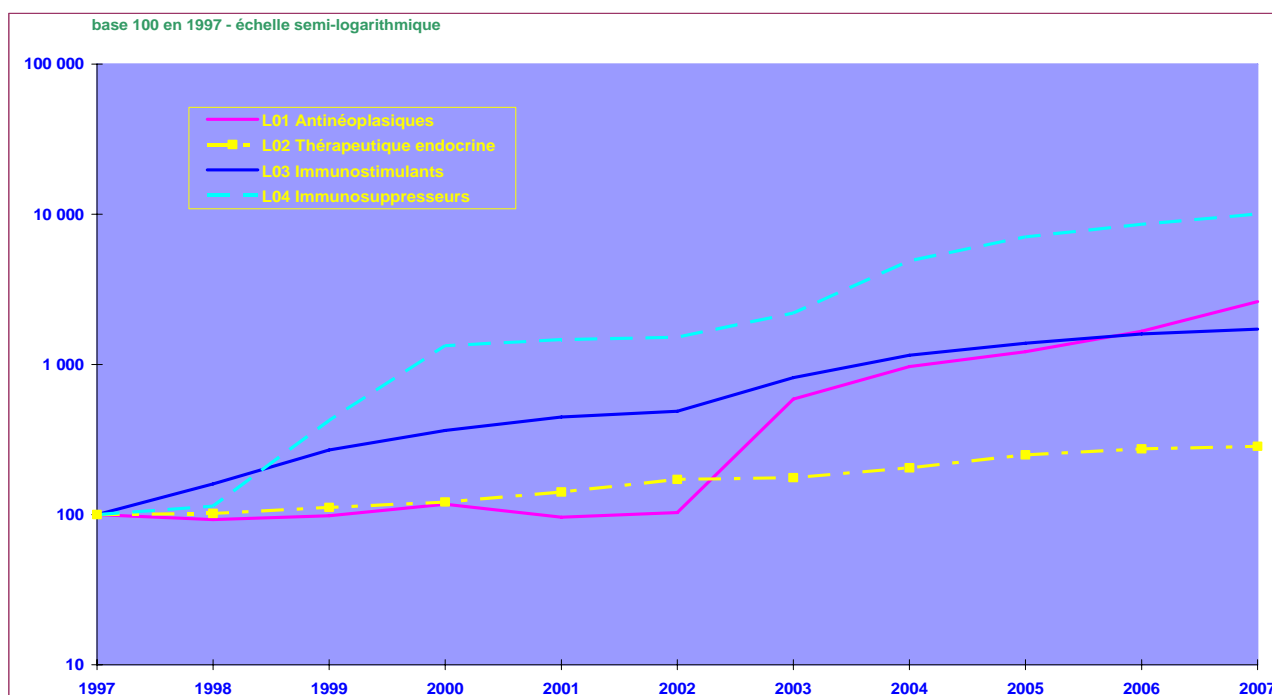
La très forte croissance de la classe L01 « antinéoplasiques » est principalement due à la levée de la réserve hospitalière en 2003 d'une spécialité destinée au traitement des leucémies myéloïdes chroniques, l'imatinib, dont le chiffre d'affaires a fortement augmenté, et, en 2006, d'une spécialité destinée au traitement de certaines formes du cancer bronchique (l'erlotinib).

La classe L02 « thérapeutique endocrine », qui comprend les spécialités destinées au traitement du cancer de la prostate ou du cancer du sein, ne constitue plus que 24% des ventes d'antineoplasiques et d'immunomodulateurs, alors qu'elle en représentait plus de 76% au début de la période étudiée. Même si la progression de son chiffre d'affaires a été soutenue (TCMA = 11,0%), elle n'en a pas moins été très inférieure à celle des antinéoplasiques, des immunostimulants et des immunosuppresseurs, ce qui explique la diminution de sa part de marché au sein de la classe L.

Les ventes d'immunomodulateurs (L03) augmentent toujours très rapidement. Comme pour la classe L01, cette croissance est due en grande partie à un report vers le marché officinal, à la suite de la levée de la réserve hospitalière pour certains interférons indiqués dans le traitement des hépatites et de la sclérose en plaques. Comme les antirétroviraux, les interférons disposent toutefois d'un double circuit de dispensation dans le cadre de la prise en charge des hépatites B et C chroniques.

La progression très importante des ventes d'immunosuppresseurs (L04) depuis 1999 a résulté, dans un premier temps, de la commercialisation en officine de plusieurs présentations de ciclosporine, faisant suite à la levée de la réserve hospitalière concernant ce médicament, et, dans un second temps, d'un transfert de l'hôpital vers la ville d'un médicament destiné au traitement de la polyarthrite rhumatoïde.

**Figure 19 : Evolution des ventes en officine en valeur – Antinéoplasiques et immunomodulateurs**



## 4.2.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
M01 Antiinflammatoires	271	294	315	361	527	549
M02 Topiques pour douleurs art.	71	73	76	78	79	80
M03 Myorelaxants	92	85	78	71	63	63
M04 Antigoutteux	19	20	19	19	19	18
M05 Médic. des désordres osseux	42	54	61	68	87	113
M09 Autres médicaments	33	34	32	31	27	17
TOTAL :	528	559	580	628	801	838
% du marché officinal :	4,4%	4,4%	4,2%	4,3%	5,1%	5,1%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
M01 Antiinflammatoires	566	532	403	406	418	4,4%
M02 Topiques pour douleurs art.	81	84	79	77	79	1,1%
M03 Myorelaxants	74	74	73	57	53	-5,4%
M04 Antigoutteux	15	18	19	18	17	-1,0%
M05 Médic. des désordres osseux	162	215	259	292	326	22,9%
M09 Autres médicaments	24	24	26	17	17	-6,7%
TOTAL :	921	946	860	867	910	5,6%
% marché officinal	5,2%	5,1%	4,3%	4,3%	4,4%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
M01 Antiinflammatoires	60	60	64	65	69	70
M02 Topiques pour douleurs art.	40	39	40	38	36	36
M03 Myorelaxants	24	23	24	22	17	18
M04 Antigoutteux	11	11	11	12	12	12
M05 Médic. des désordres osseux	2	2	2	2	3	4
M09 Autres médicaments	19	18	11	11	10	8
TOTAL :	155	153	152	150	147	148
% du marché officinal :	5,2%	5,2%	5,0%	4,9%	4,7%	4,7%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
M01 Antiinflammatoires	73	72	70	70	71	1,8%
M02 Topiques pour douleurs art.	37	38	39	37	38	-0,5%
M03 Myorelaxants	22	22	23	21	20	-1,8%
M04 Antigoutteux	11	12	14	14	14	2,2%
M05 Médic. des désordres osseux	5	7	8	9	9	19,8%
M09 Autres médicaments	10	9	10	8	7	-9,1%
TOTAL :	158	159	163	159	159	0,3%
% marché officinal	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	



## Médicaments du muscle et du squelette (M) - Officines

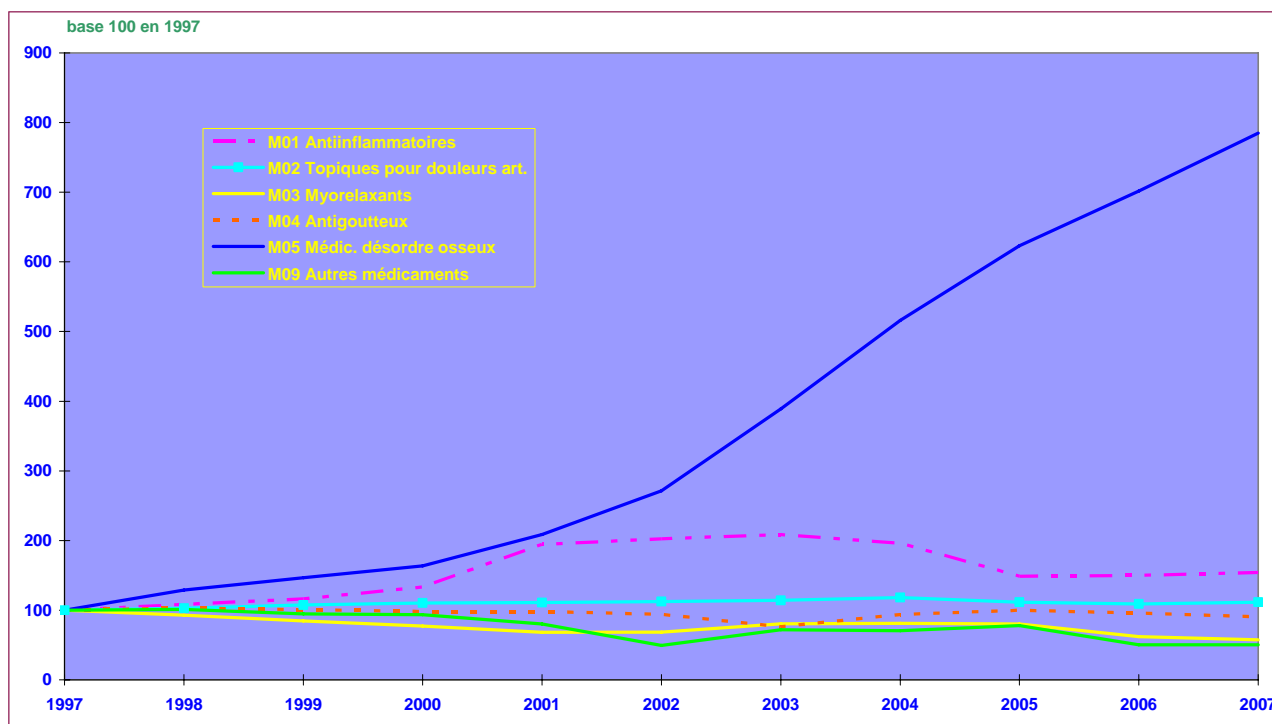
Les ventes en valeur de cette classe de médicaments ont progressé exactement au même rythme (TCMA=5,6%) que les ventes de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques.

Les années 2001 à 2003 avaient été marquées par une très forte croissance des ventes d'anti-inflammatoires (M01), en raison de la commercialisation en France des inhibiteurs de la Cox-2. Aussi le recul du chiffre d'affaires de cette classe en 2004 et 2005 est-il directement lié à l'arrêt de commercialisation du rofécoxib en septembre 2004. La croissance du marché des anti-inflammatoires en 2007 a été très modérée.

Les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05), qui ne constituent encore qu'une classe relativement modeste sur le plan économique (326 millions d'euros en 2007), se caractérisent par une progression soutenue de leurs ventes aussi bien en valeur (22,9%) qu'en quantités (19,8%). La classe M05 est presque exclusivement composée de biphosphonates, seuls ou en association, qui sont destinés au traitement de l'ostéoporose postménopausique. L'analyse en nombre de DDJ (cf. p. 117) confirme que la consommation de ces médicaments a très fortement augmenté au cours de la période observée.

En ce qui concerne les « autres médicaments » (M09), la tendance à la baisse observée durant ces dix dernières années, a été accentuée par la radiation de la liste des spécialités remboursables du médicament qui était jusqu'alors le plus vendu de cette classe.

Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du muscle et du squelette



## 4.2.10 Système nerveux (N)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
N01 Anesthésiques	15	17	16	20	23	28
N02 Analgésiques	580	616	720	752	821	867
N03 Antiépileptiques	93	105	117	131	151	171
N04 Antiparkinsoniens	75	75	83	82	89	96
N05 Psycholeptiques	385	384	443	460	511	533
N06 Psychoanaleptiques	525	578	662	707	761	816
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	370	407	463	495	537	558
N07 Autres médicaments	115	137	152	193	212	209
TOTAL :	1 788	1 912	2 194	2 345	2 569	2 721
% du marché officinal :	14,9%	15,1%	15,9%	16,0%	16,3%	16,5%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
N01 Anesthésiques	30	34	38	40	43	11,1%
N02 Analgésiques	917	948	1003	1010	1061	6,2%
N03 Antiépileptiques	204	236	263	260	267	11,1%
N04 Antiparkinsoniens	98	97	107	111	116	4,5%
N05 Psycholeptiques	559	585	611	613	650	5,4%
N06 Psychoanaleptiques	871	930	926	901	898	5,5%
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	583	576	540	487	478	2,6%
N07 Autres médicaments	250	249	232	257	302	10,1%
TOTAL :	2 929	3 079	3 180	3 192	3 337	6,4%
% marché officinal	16,7%	16,5%	16,1%	15,9%	16,0%	

### Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Comprimés et divers	0,1	0,1	0,1	1	15	18
Dispositifs transdermiques	11	15	19	47	40	29
Gommes	5	6	7	9	10	9
TOTAL :	16	20	26	57	64	56

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
Comprimés et divers	22	16	13	16	55	89,5%
Dispositifs transdermiques	60	52	29	32	37	13,3%
Gommes	10	14	18	20	20	14,4%
TOTAL :	91	83	60	68	112	21,5%

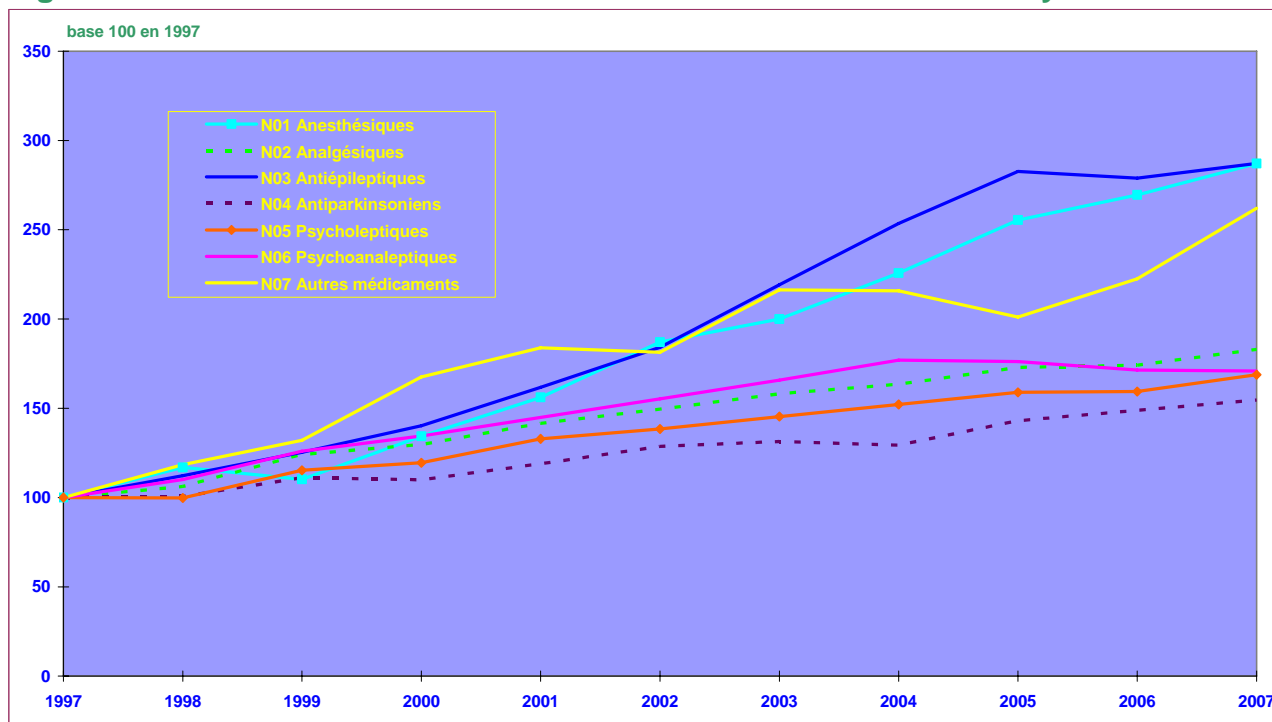
## Système nerveux (N) – Officines

**Les ventes des médicaments du système nerveux ont augmenté à un rythme supérieur** à celui de l'ensemble des spécialités pharmaceutiques, en valeur (6,4% contre 5,6%) mais surtout en quantités (3,9%, contre 0,8%). Contrairement à ce qui est habituellement constaté, ce ne sont pas les classes dont les parts de marché sont les plus importantes qui sont à l'origine de cette croissance. Elles ont plutôt exercé un effet modérateur.

En effet, les ventes en valeur d'analgésiques (qui regroupent tous les antalgiques) ont progressé au rythme de 6,2%, celles des psychotroptiques de 5,4% et celles des psychoanalgésiques de 5,5%. En revanche, les antiépileptiques, dont le niveau des ventes est encore modeste, se caractérisent par un TCMA élevé en valeur (11,1%), qui est également celui des anesthésiques. Le chiffre d'affaires des autres médicaments (N07) a, pour sa part, augmenté de 10,1%.

Au sein de la classe des psychoanalgésiques, les évolutions ont été très différentes. Les ventes d'antidépresseurs (retracées sur les tableaux des pages 58 et 60) ont progressé en moyenne de 2,6% en valeur au cours de ces dix dernières années, et leur montant diminue depuis 2005. Cette baisse du chiffre d'affaires est essentiellement imputable au développement des génériques dans cette classe, mais un second facteur y a également contribué : la diminution des quantités vendues.

**Figure 21 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Système nerveux**



## Système nerveux (suite)

## Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
N01 Anesthésiques	4	4	5	6	7	8
N02 Analgésiques	392	392	430	429	469	486
N03 Antiépileptiques	16	16	17	18	18	19
N04 Antiparkinsoniens	12	11	12	12	13	13
N05 Psycholeptiques	153	150	158	156	159	162
N06 Psychoanaleptiques	72	72	76	75	77	80
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	48	50	54	56	58	61
N07 Autres médicaments	15	17	20	24	27	28
TOTAL :	664	662	717	720	769	797
% du marché officinal :	22,4%	22,4%	23,6%	23,7%	24,8%	25,5%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
N01 Anesthésiques	9	11	12	13	14	14,1%
N02 Analgésiques	501	522	568	583	628	4,8%
N03 Antiépileptiques	20	21	22	23	24	4,3%
N04 Antiparkinsoniens	13	13	13	13	13	0,7%
N05 Psycholeptiques	161	166	165	165	165	0,7%
N06 Psychoanaleptiques	83	87	88	84	83	1,4%
<i>dont N06A antidépresseurs</i>	61	65	69	69	66	3,3%
N07 Autres médicaments	32	35	36	40	45	11,2%
TOTAL :	820	854	903	922	971	3,9%
% marché officinal	25,8%	26,9%	27,6%	29,1%	30,3%	

### Evolution des ventes des médicaments destinés au traitement de la dépendance tabagique

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Comprimés et divers	0,0	0,0	0,0	0,2	0,6	1
Dispositifs transdermiques	0,4	0,6	0,8	3,0	2,6	2
Gommes	0,8	0,8	1,1	1,2	1,4	1
TOTAL :	1	1	2	4	5	4

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
Comprimés et divers	1	1	1	1	3	79,7%
Dispositifs transdermiques	4	4	2	2	2	16,1%
Gommes	1	2	2	2	2	9,5%
TOTAL :	6	7	5	6	7	18,7%

## **Systeme nerveux (N) – Officines (suite)**

En revanche, les médicaments de la maladie d'Alzheimer (N06DA), commercialisés en ville depuis 1998, ont contribué à la croissance de la classe N06 au cours de ces dernières années, malgré le net ralentissement observé en 2007 (+2,2% en valeur). Leurs ventes représentent 26% du chiffre d'affaires réalisé par les ventes de psychoanaleptiques.

Les ventes de la classe N07 (autres médicaments) ont fortement augmenté au cours de la période étudiée (10,1%). Leur croissance résulte de celle des deux principales composantes de la classe. En premier lieu, le marché des « traitements substitutifs des pharmacodépendances majeures aux opiacés » (buprénorphine et chlorhydrate de méthadone) a doublé en valeur et quadruplé en quantités entre 1997 et 2007. En second lieu, les ventes des médicaments de la dépendance tabagique ont progressé à la suite du délistage des produits transdermiques (ou patchs), fin 1999, et de la commercialisation de nouvelles substances (bupropion en 2001, varénicline en 2007) qui, elles, sont soumises à prescription. Les tableaux présentés p.58 et p.60 mettent en évidence la part croissante de marché détenue par les dispositifs transdermiques. La vente des comprimés a néanmoins significativement augmenté en 2007 en raison de la part importante du marché que la varénicline a prise. De surcroît, l'Assurance Maladie rembourse, depuis le 1<sup>er</sup> février 2007, pour un montant maximum de 50 € par an et par bénéficiaire, les traitements par substituts nicotiques (quelle que soit leur forme pharmaceutique).

## 4.2.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
P01 Antiprotozoaires	17	16	17	17	17	19
P02 Anthelminthiques	7	7	7	7	7	7
P03 Antiparasitaires externes	1	1	1	1	1	1
TOTAL :	25	25	25	24	25	28
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
P01 Antiprotozoaires	23	24	28	29	33	6,9%
P02 Anthelminthiques	8	9	11	10	11	4,6%
P03 Antiparasitaires externes	1	1	2	2	2	5,1%
TOTAL :	32	35	41	42	46	6,2%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

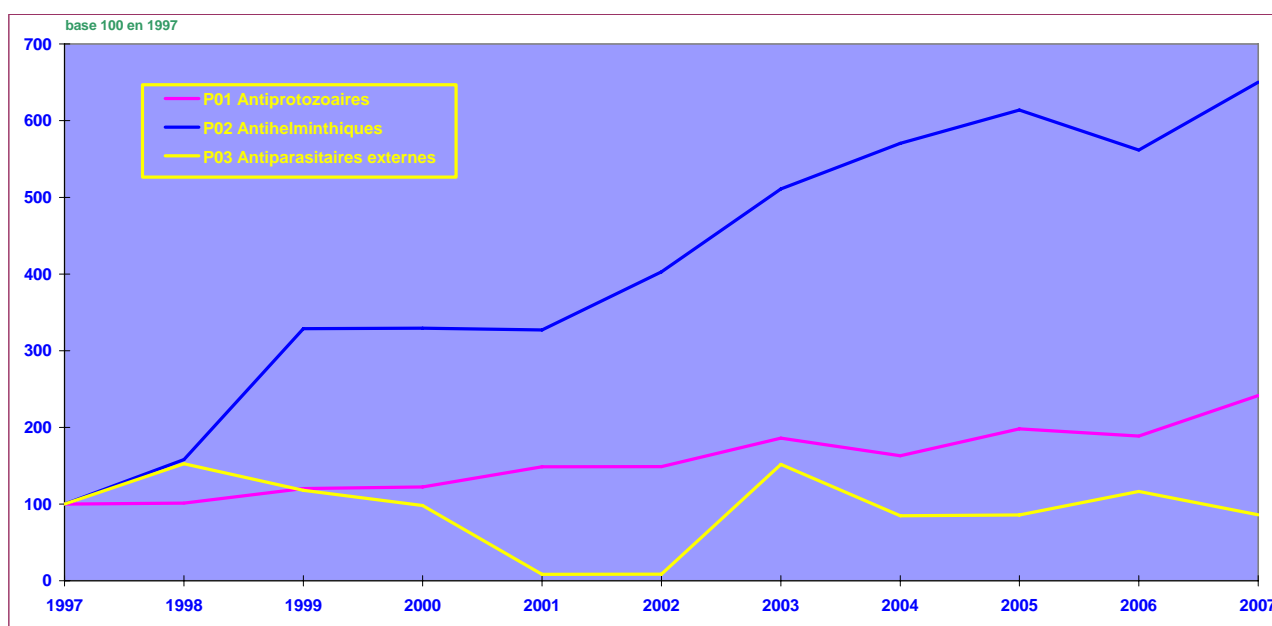
Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	3
P02 Anthelminthiques	4	4	3	3	3	3
P03 Antiparasitaires externes	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4
TOTAL :	7	7	7	6	6	6
% du marché officinal :	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
P01 Antiprotozoaires	3	3	3	3	3	0,6%
P02 Antihelminthiques	4	4	4	4	4	0,9%
P03 Antiparasitaires externes	0,4	0,3	0,4	0,5	0,4	0,8%
TOTAL :	7	7	8	7	8	0,8%
% marché officinal	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	

## Antiparasitaires et insecticides (P) - Officines

Les ventes des antiparasitaires et des insecticides représentent globalement les plus faibles montants de l'ensemble du marché pharmaceutique officinal. Cette classe se caractérise également par un nombre très restreint de spécialités commercialisées en officine : trente-cinq médicaments correspondant à une soixantaine de présentations en 2007. Les ventes d'antiprotozoaires (P01) - essentiellement constituées d'antipaludiques et d'antiamibiens - représentaient en 2007 71% du chiffre d'affaires de la classe. Leur croissance en valeur – très soutenue en 2007 - est due à la progression des ventes des médicaments antipaludiques (qui ne sont pas remboursables aux assurés sociaux).

**Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur –  
Antiparasitaires et insecticides**



## 4.2.12 Système respiratoire (R)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
R01 Préparations nasales	136	150	165	181	194	195
R02 Préparations pour la gorge	120	119	123	120	117	109
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aé.	372	449	498	584	666	704
R05 Médic. Rhume et toux	238	236	233	222	205	195
R06 Antihistaminiques à usage systémique	169	177	189	201	209	216
R07 Autres médicaments	47	44	41	38	36	31
TOTAL :	1 082	1 175	1 249	1 347	1 427	1 450
% du marché officinal :	9,0%	9,3%	9,1%	9,2%	9,1%	8,8%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
R01 Préparations nasales	203	201	204	208	224	5,1%
R02 Préparations pour la gorge	119	134	120	95	98	-2,1%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aé.	797	849	892	927	1 033	10,8%
R05 Médic. Rhume et toux	202	176	198	146	152	-4,4%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	229	244	246	241	249	4,0%
R07 Autres médicaments	30	28	16	3	2	-25,7%
TOTAL :	1 580	1 632	1 676	1 620	1 757	5,0%
% marché officinal	9,0%	8,8%	8,5%	8,1%	8,4%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
R01 Préparations nasales	74	80	80	80	81	79
R02 Préparations pour la gorge	52	52	56	53	53	51
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aé.	42	44	45	49	48	46
R05 Médic. Rhume et toux	124	123	125	120	113	109
R06 Antihistaminiques à usage systémique	51	52	53	56	57	58
R07 Autres médicaments	13	12	11	11	10	10
TOTAL :	357	363	369	368	363	353
% du marché officinal :	12,1%	12,3%	12,2%	12,1%	11,7%	11,3%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
R01 Préparations nasales	78	76	78	75	79	0,7%
R02 Préparations pour la gorge	57	62	55	43	43	-2,1%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aé.	49	49	52	55	56	2,8%
R05 Médic. Rhume et toux	112	96	105	70	74	-5,0%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	57	57	59	59	63	2,2%
R07 Autres médicaments	9	8	5	1	0	-28,1%
TOTAL :	362	347	353	303	315	-1,2%
% marché officinal	11,4%	10,9%	10,8%	9,6%	9,8%	



## Système respiratoire (R) - Officines

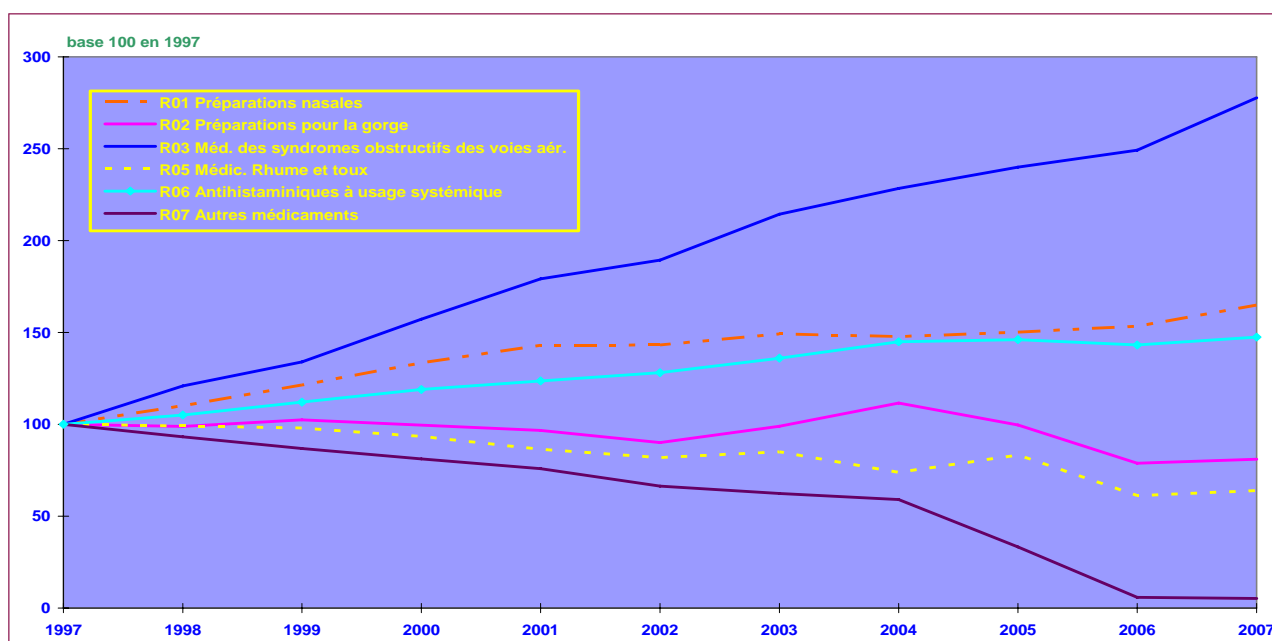
La pathologie asthmatique constitue une part de plus en plus importante du chiffre d'affaires de la classe « système respiratoire ». En effet, les ventes de médicaments antiasthmatiques représentaient un peu plus de 34% de celles du système respiratoire en 1997 et plus de 58% en 2007. Toutefois, si le TCMA des antiasthmatiques en officine est de 10,8%, en valeur, il est de 2,8% en quantités. Ce dernier taux de croissance peut apparaître assez modéré dans la mesure où une étude de l'IRDES<sup>1</sup>, réalisée à partir des données de l'Enquête Santé Protection Sociale, révèle une augmentation de l'asthme déclaré. Environ 6,7% de la population déclarait en souffrir en 2006.

L'augmentation des ventes des antiasthmatiques aux officines est liée à celle de la composante la plus importante de la classe : les adrénérgiques pour inhalations (R03A). Pour les années 2006 et 2007, il faut également prendre en compte la forte augmentation des ventes des anticholinergiques (R03BB), qui résulte de deux facteurs : 1° tout d'abord, et à titre principal, la commercialisation du tiotropium, nouvelle substance destinée à soulager les symptômes des patients présentant une bronchopneumopathie chronique obstructive 2° la levée de la réserve hospitalière concernant les solutions pour inhalation par nébuliseur.

Pour l'ensemble de la période, les ventes de préparations nasales (R01) ont augmenté en valeur à un rythme plus modéré que l'ensemble des spécialités vendues aux officines. Malgré la reprise observée en 2005 (beaucoup plus apparente que réelle puisqu'elle résulte de la levée de la réserve hospitalière d'une spécialité aux indications très spécifiques, provoquant un transfert partiel de marché), les ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) ont diminué entre 1997 et 2007, que ce soit en valeur ou en quantités. Les déremboursements intervenus début 2006 ont accentué cette tendance à la baisse, qui s'est toutefois interrompue en 2007.

<sup>1</sup> Publiée dans le n°138 de Question d'économie de la santé : « L'asthme en France en 2006 : prévalence et contrôle des symptômes ».

**Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur –  
Système respiratoire**



## 4.2.13 Organes sensoriels (S)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
S01 Médicaments ophtalmologiques	185	202	224	249	295	320
S02 Médicaments otologiques	14	14	15	15	15	15
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	198	216	238	264	311	335
% du marché officinal :	1,7%	1,7%	1,7%	1,8%	2,0%	2,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
S01 Médicaments ophtalmologiques	349	356	379	411	464	9,6%
S02 Médicaments otologiques	16	16	17	18	18	2,9%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	n. s.
TOTAL :	366	372	397	429	482	9,3%
% marché officinal	2,1%	2,0%	2,0%	2,1%	2,3%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
S01 Médicaments ophtalmologiques	92	91	90	89	88	87
S02 Médicaments otologiques	8	8	8	8	8	7
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0	0	0	0	0	0
TOTAL :	100	99	98	96	96	95
% du marché officinal :	3,4%	3,4%	3,2%	3,2%	3,1%	3,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
S01 Médicaments ophtalmologiques	87	83	85	86	88	-0,5%
S02 Médicaments otologiques	8	7	8	8	8	0,2%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0	0	0	0	0	n. s.
TOTAL :	95	90	92	94	96	-0,4%
% marché officinal	3,0%	2,8%	2,8%	3,0%	3,0%	

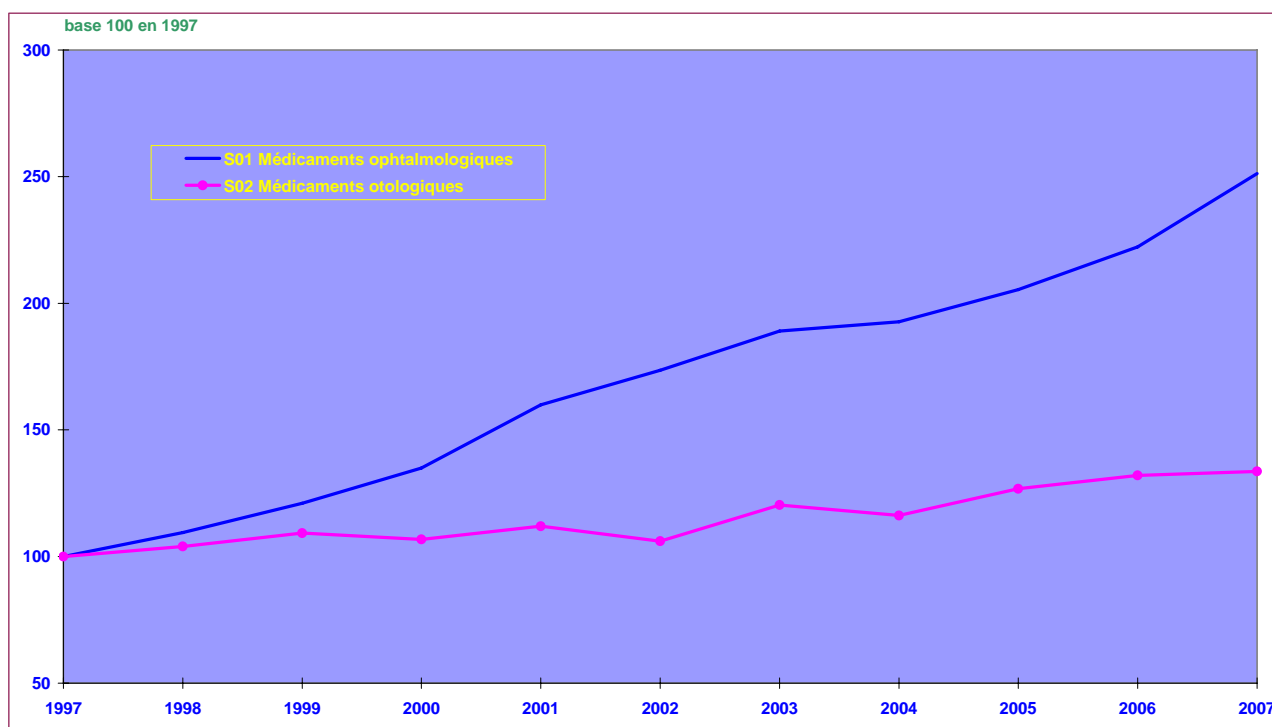
## Organes sensoriels (S) - Officines

**Les médicaments ophtalmologiques (S01) représentent à eux seuls plus de 96% des ventes en valeur de médicaments des organes sensoriels.**

La croissance du chiffre d'affaires des médicaments ophtalmologiques (TCMA = 9,3 %) s'est beaucoup accélérée depuis 2000. Le nombre d'unités vendues a, en revanche, un peu diminué au cours de la période (TCMA = -0,4%). Ces évolutions divergentes résultent notamment de la mise sur le marché de collyres prescrits en deuxième intention (pour les patients atteints d'un glaucome), beaucoup plus onéreux que les autres spécialités de la classe. La forte progression du chiffre d'affaires que l'on observe au début des années 2000 puis en 2007 est due, en grande partie, à la commercialisation en France des médicaments contre la néovascularisation (S01LA), destinés au traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), et qui ont été commercialisés en 2000, 2005 et 2007.

Les préparations ophtalmologiques et otologiques (S03), dont le montant des ventes a toujours été très faible, ont presque disparu du marché des spécialités pharmaceutiques à la suite du changement de statut de la plupart des médicaments de cette classe. Ceux-ci en effet sont devenus des dispositifs médicaux en 1998 et ne sont donc plus pris en compte dans les statistiques relatives aux spécialités pharmaceutiques. Pour cette raison, l'évolution des ventes de cette classe a été exclue de la figure 24.

**Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur –  
Organes sensoriels**



## 4.2.14 Divers (V)

### Chiffre d'affaires des ventes aux officines

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
V01 Allergènes	2	2	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments <i>dont V03AF médic. détoxifiants ds un traitement cytostatique</i>	185	190	201	202	197	200
V04 Médicaments pour diagnostic	1	1	1	2	2	2
V06 Nutriments	4	5	5	5	5	6
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	21	21	21	20	19	17
V08 Produits de contraste	4	3	3	5	5	5
	53	57	63	67	73	79
TOTAL :	267	277	295	300	301	309
% du marché officinal :	2,2%	2,2%	2,1%	2,1%	1,9%	1,9%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	-1,2%
V03 Tous autres médicaments <i>dont V03AF médic. détoxifiants ds un traitement cytostatique</i>	214	231	230	229	259	3,4%
V04 Médicaments pour diagnostic	2	2	2	2	2	8,2%
V06 Nutriments	8	7	5	5	6	4,5%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	17	16	15	14	12	-5,1%
V08 produits de contraste	4	4	4	4	4	-0,3%
	88	103	107	125	137	10,0%
TOTAL :	332	361	363	379	419	4,6%
% marché officinal	1,9%	1,9%	1,8%	1,9%	2,0%	

### Unités vendues aux officines

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
V01 Allergènes	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
V04 Médicaments pour diagnostic	3	3	3	3	3	3
V06 Nutriments	15	15	15	14	13	12
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	2	1	2	2	2	2
V08 Produits de contraste	3	3	3	3	3	3

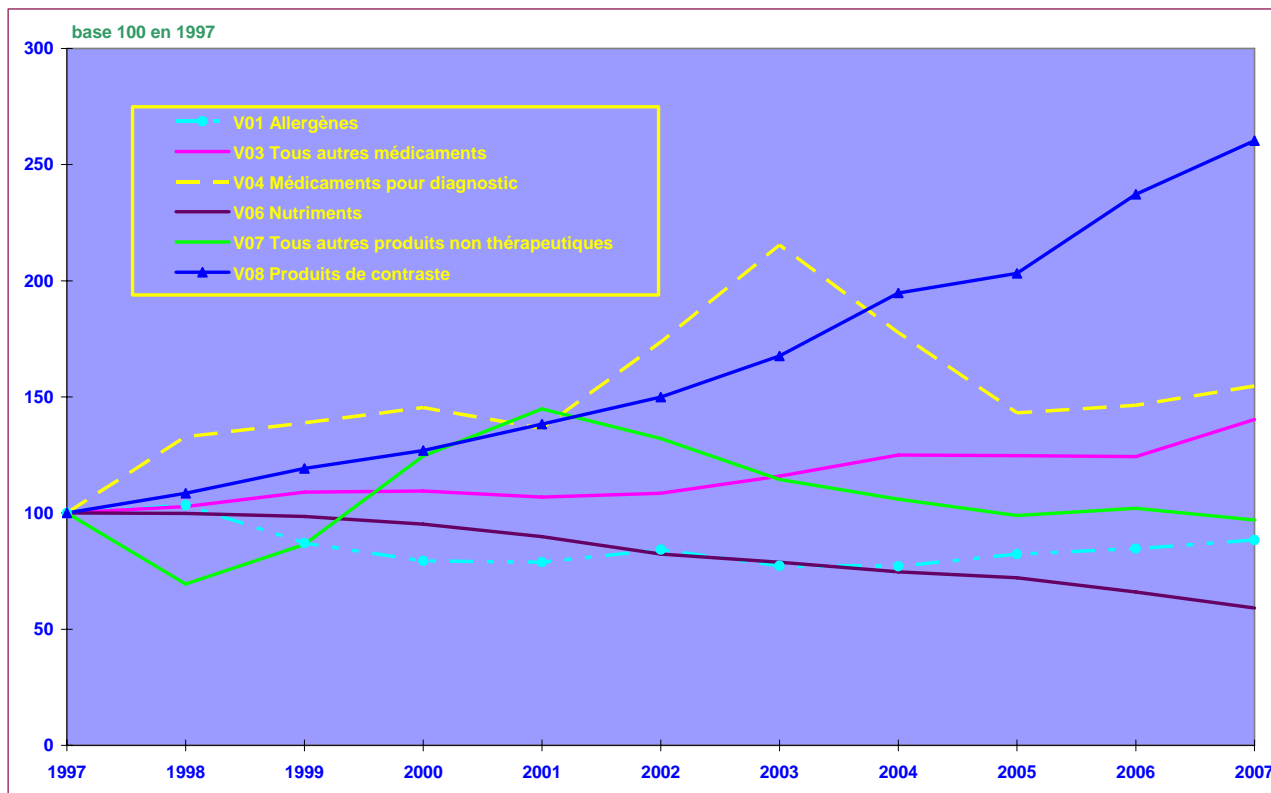
Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
V01 Allergènes	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-5,2%
V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3	8,9%
V04 Médicaments pour diagnostic	2	2	5	1	4	2,0%
V06 Nutriments	12	11	11	10	9	-5,0%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	2	1	1	1	1	-4,1%
V08 Produits de contraste	3	4	4	4	4	4,4%

## Divers (V) - Officines

Comme son nom l'indique, cette classe regroupe des médicaments aux finalités thérapeutiques très différentes ; aussi ne serait-il guère pertinent de procéder à une comparaison des évolutions respectives des ventes des sous-ensembles qui la composent. De surcroît, au sein de ces médicaments « divers », il existe une classe – V03 « tous autres médicaments » – constituée elle-même de tous les médicaments non classés ailleurs et qui présente de ce fait une très grande hétérogénéité. Elle comprend, par exemple, les gaz médicaux, quelques médicaments qui ont des indications en cancérologie, certaines solutions pour perfusion. Aussi n'a-t-il pas été jugé utile d'indiquer les montants en quantités de la classe V03, mais seulement celle des médicaments classés en V03AF, c'est-à-dire « les médicaments détoxifiants dans un traitement cytotatique » (au demeurant bien davantage utilisés à l'hôpital qu'en ville). Pour la même raison, le montant total des unités vendues de tous les médicaments relevant des médicaments divers n'a pas été reporté sur le tableau de la page 68.

La classe V03 et la classe V08 (produits de contraste) représentaient en 2007 près de 95% du chiffre d'affaires des médicaments « divers ».

Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Divers



## 4.3 ANALYSE DES VENTES DANS LES PRINCIPALES CLASSES ATC A L'HOPITAL

### 4.3.1 Voies digestives et métabolisme (A)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	2
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	14	15	16	16	17	19
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	14	14	15	16	17	19
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	8	8	9	8	7	7
A04 Antiémétiques	15	14	18	13	13	15
A05 Thérapeutique hépatique	0,5	0,5	0,1	0,4	0,5	0,5
A06 Laxatifs	9	8	8	8	9	8
A07 Antidiarrhéiques	5	4	4	4	4	4
A08 Préparations contre l'obésité	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01
A09 Médic. de la digestion	0,3	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
A10 Médicaments du diabète	4	4	4	4	3	3
A11 Vitamines	4	4	5	4	5	6
A12 Suppléments minéraux	2	2	2	2	3	3
A13 Toniques	0,6	0,7	0,9	0,9	1,5	1,7
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A15 Stimulants de l'appétit	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
A16 Autres médicaments	6	36	35	29	50	66
TOTAL :	70	98	103	91	115	135
% du marché hospitalier :	3,2%	4,2%	4,1%	3,5%	3,7%	3,6%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
A01 Préparations stomatologiques	2	2	2	2	2	2,0%
A02 Médic. pour les troubles de l'acidité	18	16	12	11	7	-6,3%
<i>dont A02B Antiulcéreux</i>	18	16	12	11	7	-6,2%
A03 Médic. troubles fonction. gastro-intest.	7	7	8	8	8	-0,3%
A04 Antiémétiques	16	18	14	13	13	-1,2%
A05 Thérapeutique hépatique	0,4	0,2	0,3	0,3	0,2	-10,1%
A06 Laxatifs	9	8	8	9	9	0,2%
A07 Antidiarrhéiques	4	4	4	3	4	-1,6%
A08 Préparations contre l'obésité	0,01	0,01	0,01	0,00	0,01	14,0%
A09 Médic. de la digestion	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-13,2%
A10 Médicaments du diabète	5	4	4	5	7	6,2%
A11 Vitamines	6	6	6	6	6	4,5%
A12 Suppléments minéraux	3	3	3	4	4	5,6%
A13 Toniques	1,6	1,6	1,9	1,5	1,6	9,3%
A14 Anabolisants à usage systémique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.
A15 Stimulants de l'appétit	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.
A16 Autres médicaments	77	96	105	126	165	38,5%
TOTAL :	148	168	168	188	226	12,4%
% marché hospitalier :	3,7%	3,8%	3,8%	4,1%	4,6%	

## Voies digestives et métabolisme (A) – Hôpital

Le taux de croissance moyen annuel des ventes de médicaments des voies digestives et du métabolisme a été de 12,4%, contre 8,4% pour l'ensemble des spécialités pharmaceutiques vendues aux établissements hospitaliers. Toutefois, une seule classe a significativement contribué à la croissance du chiffre d'affaires de la classe : celle des « autres médicaments » (A16), qui représentait en 2007 plus des deux tiers des ventes.

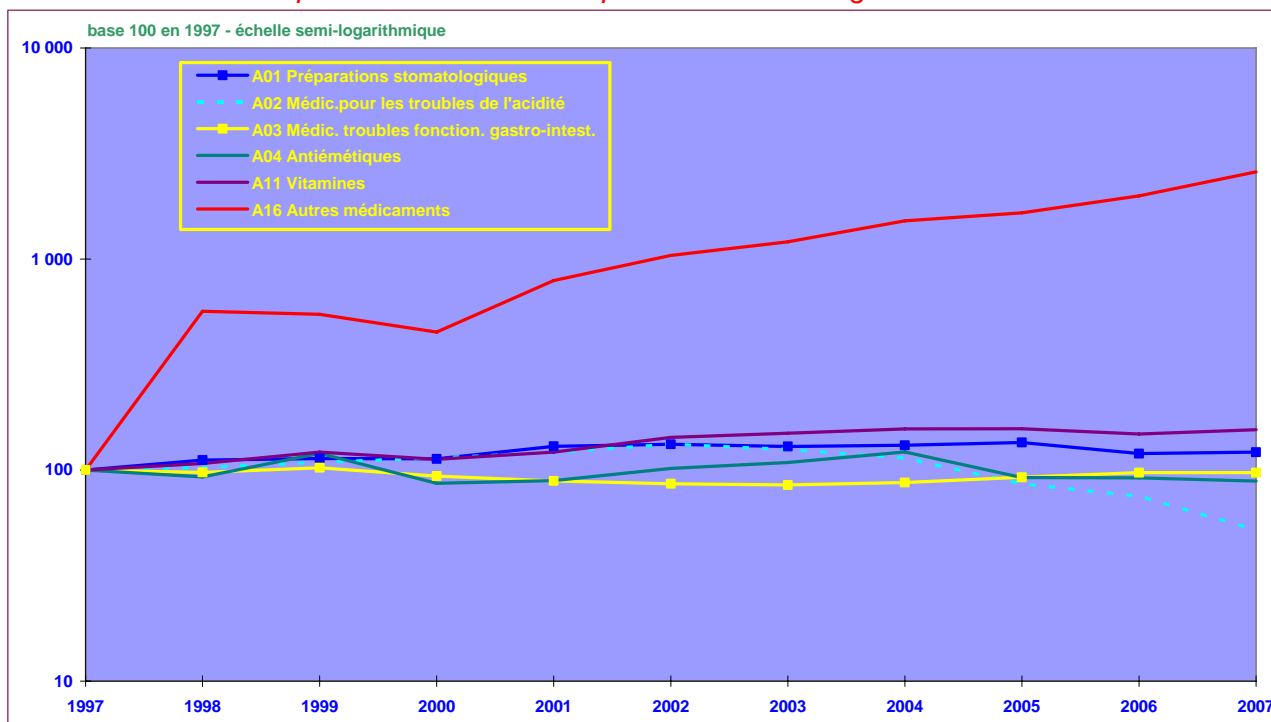
Les antiacides et antiulcéreux (A02) constituent l'une des classes les plus vendues en ville mais ils ne représentent qu'un marché très modeste à l'hôpital.

Les ventes d'antiémétiques (A04) se sont caractérisées par une légère tendance à la baisse tout au long de la période étudiée. Cette évolution résulte principalement de la mise à disposition des sétrons en officine fin 1996 et de baisses de prix – parfois importantes – enregistrées à l'hôpital pour certains d'entre eux.

En début de période, la forte progression du montant des ventes de la classe « autres médicaments » (A16) est due à la commercialisation en 1998 d'une spécialité recombinante, remplaçant une spécialité d'origine placentaire du même laboratoire retirée du marché en 1996. La croissance du chiffre d'affaires de cette classe au cours de ces dernières années résulte non seulement de la forte progression des ventes de cette spécialité mais aussi de la commercialisation de nouveaux médicaments orphelins. Au total, la classe A16 compte dix médicaments orphelins.

**Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur –  
Voies digestives et métabolisme**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 26 afin d'en faciliter la lecture*



### 4.3.2 Sang et organes hématopoïétiques (B)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
B01 Antithrombotiques	102	112	99	86	87	102
B02 Antihémorragiques	125	144	162	168	227	268
B03 Préparations antianémiques	67	78	90	123	182	266
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	196	214	196	187	202	231
TOTAL :	491	548	547	564	698	867
% du marché hospitalier :	22,5%	23,7%	21,6%	21,7%	22,6%	23,4%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
B01 Antithrombotiques	117	128	135	147	161	4,7%
B02 Antihémorragiques	315	345	366	409	455	13,8%
B03 Préparations antianémiques	376	441	263	152	157	8,9%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	239	241	264	274	271	3,3%
TOTAL :	1 048	1 154	1 029	983	1 044	7,8%
% marché hospitalier :	25,8%	26,1%	23,5%	21,4%	21,4%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
B01 Antithrombotiques	6	7	7	8	8	9
B02 Antihémorragiques	0,9	1,0	0,7	0,7	0,8	0,8
B03 Préparations antianémiques	2	2	2	2	2	2
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	137	140	146	143	143	142
TOTAL :	146	149	155	153	154	155

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
B01 Antithrombotiques	9	9	9	9	8	2,5%
B02 Antihémorragiques	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,3%
B03 Préparations antianémiques	2	3	3	3	4	9,2%
B05 Substituts du sang et sol. de perf.	124	121	122	127	156	1,3%
TOTAL :	136	133	135	140	170	1,5%



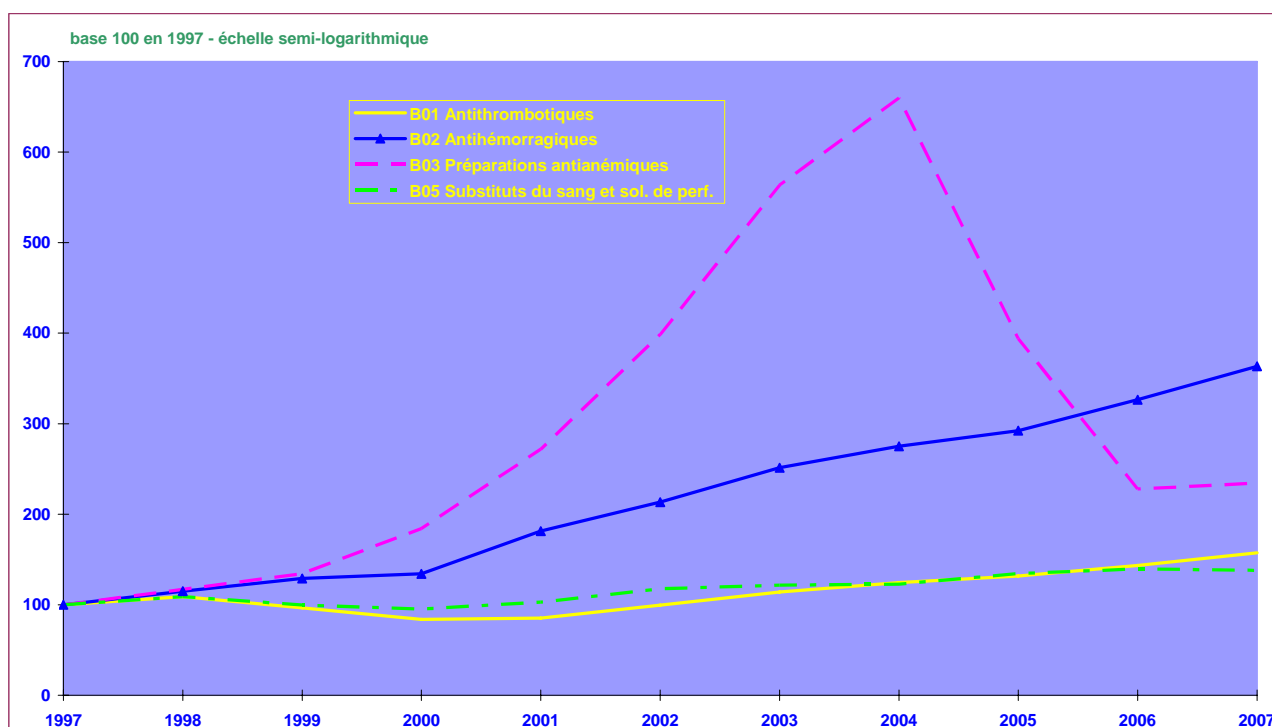
## Sang et organes hématopoïétiques (B) - Hôpital

Les médicaments du sang et des organes hématopoïétiques constituent le deuxième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital, derrière les antinéoplasiques. Leur TCMA en valeur a progressé à un rythme légèrement inférieur à celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (7,8% contre 8,4%). Cette croissance relativement modérée est due en partie à des transferts de marché de l'hôpital vers la ville.

Les ventes d'antithrombotiques (B01) ont été simultanément soumises à des effets opposés. Le premier effet résulte de la mise sur le marché de nouvelles spécialités onéreuses, dont les ventes ont rapidement progressé. Le second a pour origine la très forte baisse, durant plusieurs années, du prix de vente des héparines de bas poids moléculaire provoquée par la concurrence entre les laboratoires exploitant ces médicaments.

La progression des ventes en valeur d'antihémorragiques (B02) est étroitement corrélée à celle des facteurs de la coagulation sanguine qui représentaient en 2007 près de 91% du chiffre d'affaires de la classe. Si l'on considère l'ensemble de la période, la croissance du chiffre d'affaires des facteurs de la coagulation sanguine résulte à la fois d'un effet-prix mais aussi d'un effet-quantités. En ce qui concerne les préparations antianémiques (B03), la croissance de leurs ventes est due à l'apparition de nouveaux produits à base d'érythropoïétine, fréquemment prescrits aux insuffisants rénaux, aux patients soumis à certaines chimiothérapies et à des malades participant à un programme de transfusions autologues différées. Toutefois, la levée de la réserve hospitalière a entraîné un report très important du marché de l'hôpital vers la ville et explique donc la forte baisse du chiffre d'affaires de la classe B03 enregistrée en 2005 et 2006.

**Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Sang et organes hématopoïétiques**



### 4.3.3 Système cardio-vasculaire (C)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
C01 Médicaments en cardiologie	30	33	33	29	24	24
C02 Antihypertenseurs	2	3	3	3	3	9
C03 Diurétiques	6	7	7	7	4	4
C04 Vasodilatateurs périphériques	6	5	5	4	4	4
C05 Vasculoprotecteurs	2	3	2	2	6	2
C07 Bêtabloquants	1	1	2	2	2	2
C08 Inhibiteurs calciques	9	9	9	8	8	8
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	1	0	0	0	0	0
C10 Hypolipidémiants	2	1	1	1	1	1
TOTAL :	60	62	62	57	52	53
% du marché hospitalier :	2,7%	2,7%	2,4%	2,2%	1,7%	1,4%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
C01 Médicaments en cardiologie	24	25	25	25	32	0,6%
C02 Antihypertenseurs	32	52	47	57	68	41,0%
C03 Diurétiques	4	4	5	5	5	-1,4%
C04 Vasodilatateurs périphériques	3	3	3	3	2	-9,5%
C05 Vasculoprotecteurs	2	2	2	2	2	8,5%
C07 Bêtabloquants	3	3	3	3	3	10,5%
C08 Inhibiteurs calciques	8	10	9	8	8	-1,8%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	1	2	2	1	2	9,3%
C10 Hypolipidémiants	0	1	1	2	3	4,0%
TOTAL :	77	103	97	106	124	7,6%
% marché hospitalier :	1,9%	2,3%	2,2%	2,3%	2,5%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
C01 Médicaments en cardiologie	2	2	2	2	2	2
C02 Antihypertenseurs	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
C03 Diurétiques	2	2	3	1	1	1
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	1	2	2	2	1
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	1
C07 Bêtabloquants	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4
C08 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	1
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0,4	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4
C10 Hypolipidémiants	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
TOTAL :	9	9	10	8	9	9

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
C01 Médicaments en cardiologie	2	2	4	5	5	9,4%
C02 Antihypertenseurs	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	7,5%
C03 Diurétiques	2	2	2	2	5	8,2%
C04 Vasodilatateurs périphériques	1	1	1	1	1	-6,2%
C05 Vasculoprotecteurs	1	1	1	1	1	-3,8%
C07 Bêtabloquants	0,5	0,7	0,7	0,8	0,8	10,3%
C08 Inhibiteurs calciques	1	1	1	1	1	2,6%
C09 Médic. Syst. Rénine-angiotensine	0,5	0,5	0,6	1,2	1	8,1%
C10 Hypolipidémiants	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	4,2%
TOTAL :	9	10	12	13	16	5,5%

## Système cardio-vasculaire (C) - Hôpital

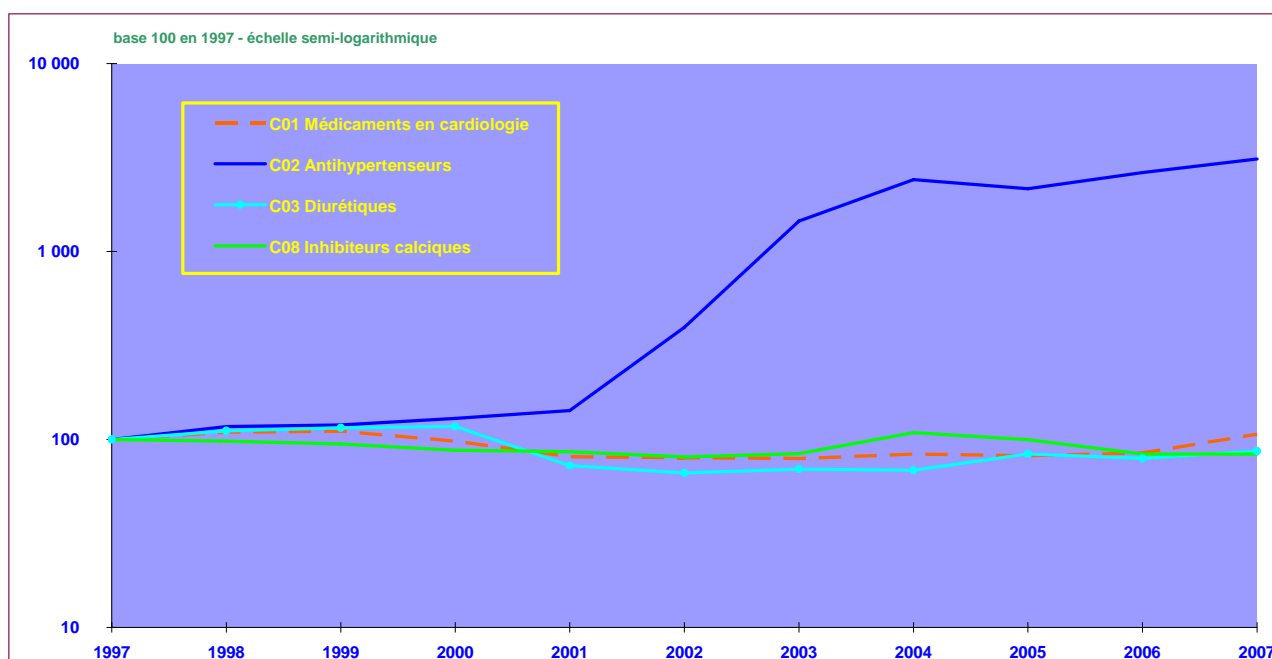
Essentiellement prescrits en médecine ambulatoire, **les médicaments du système cardio-vasculaire ne représentent qu'une faible part de la consommation de médicaments à l'hôpital : 2,5% en 2007.**

Dans plusieurs classes de médicaments relevant du système cardio-vasculaire, les chiffres d'affaires ont diminué au cours de la période étudiée. En revanche, les ventes de médicaments antihypertenseurs (C02) ont très fortement augmenté (+41%), malgré la baisse enregistrée en 2005. Il serait cependant erroné d'en déduire que ces médicaments sont de plus en plus utilisés à l'hôpital. En effet, l'augmentation de ce chiffre d'affaires est essentiellement due à la commercialisation en France d'un médicament destiné au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire. Cette spécialité est classée dans le système ATC parmi les antihypertenseurs (alors qu'une autre spécialité destinée au traitement de l'hypertension artérielle pulmonaire est classée en B01), mais elle constitue un marché tout à fait distinct en raison de ses indications très spécifiques. Il convient donc de ne pas analyser globalement l'évolution des ventes dans cette classe.

Les évolutions enregistrées dans les autres classes, quelle qu'en soit l'importance, n'appellent pas de commentaires particuliers dans la mesure où elles se rapportent à des montants de ventes faibles, voire très faibles.

**Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur –  
Système cardio-vasculaire**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 28 afin d'en faciliter la lecture*



### 4.3.4 Médicaments dermatologiques (D)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
D01 Antifongiques	2	2	2	2	2	2
D02 Emollients et protecteurs	7	7	8	8	7	8
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	3	2	2	2	1	1
D04 Antiprurigineux	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2
D05 Médic. contre le psoriasis	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	3	3	3
D07 Corticoïdes	1	1	1	1	1	1
D08 Antiseptiques et désinfectants	22	24	25	26	22	28
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	1
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
D11 Autres prép. dermatologiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL :	40	41	43	43	38	45
% du marché hospitalier :	1,8%	1,8%	1,7%	1,6%	1,2%	1,2%

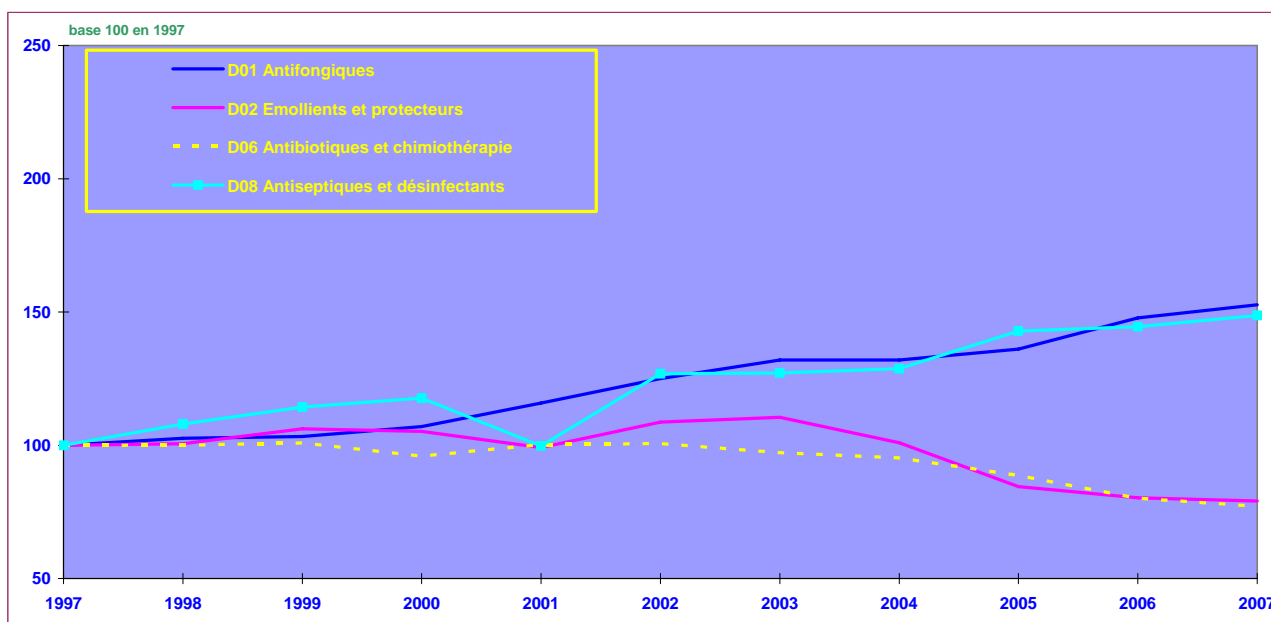
Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
D01 Antifongiques	2	2	2	3	3	4,3%
D02 Emollients et protecteurs	8	7	6	6	6	-2,3%
D03 Prép. pour trait. plaies & ulcères	1	1	1	0,3	0,3	-20,8%
D04 Antiprurigineux	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	-6,5%
D05 Médic. contre le psoriasis	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5	15,1%
D06 Antibiotiques et chimiothérapie	3	3	3	3	2	-2,6%
D07 Corticoïdes	1	1	1	1	1	-1,6%
D08 Antiseptiques et désinfectants	28	29	32	32	33	4,0%
D09 Pansements médicamenteux	1	1	1	1	1	-5,6%
D10 Prépar. Antiacnéiques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	-9,9%
D11 Autres prép. dermatologiques	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-10,7%
TOTAL :	45	44	46	46	46	1,6%
% du marché hospitalier :	1,1%	1,0%	1,0%	1,0%	0,9%	

## Médicaments dermatologiques (D) - Hôpital

**Les médicaments dermatologiques ne constituent qu'une part de plus en plus faible des ventes aux établissements hospitaliers : 1,8% en 1997 ; 0,9% en 2007.**

Les antiseptiques et désinfectants (D08) représentaient en 2007 plus des deux tiers des ventes de médicaments dermatologiques. Leurs ventes ont progressé à un rythme beaucoup moins soutenu que celui de l'ensemble des médicaments vendus aux hôpitaux (4,0% contre 8,4%). En ce qui concerne les autres classes, leurs marchés ne représentent que des montants très faibles, à l'exception des émoullients et protecteurs (6 millions d'euros en 2007), et il n'est guère possible d'en dégager des tendances significatives.

**Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur –  
Médicaments dermatologiques**



#### 4.3.5 Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G)

##### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	1
G02 Autres médicaments	5	5	6	6	7	8
G03 Hormones sexuelles	4	4	6	6	7	8
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	2
TOTAL :	12	13	15	15	17	19
% du marché hospitalier :	0,6%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	0,5%

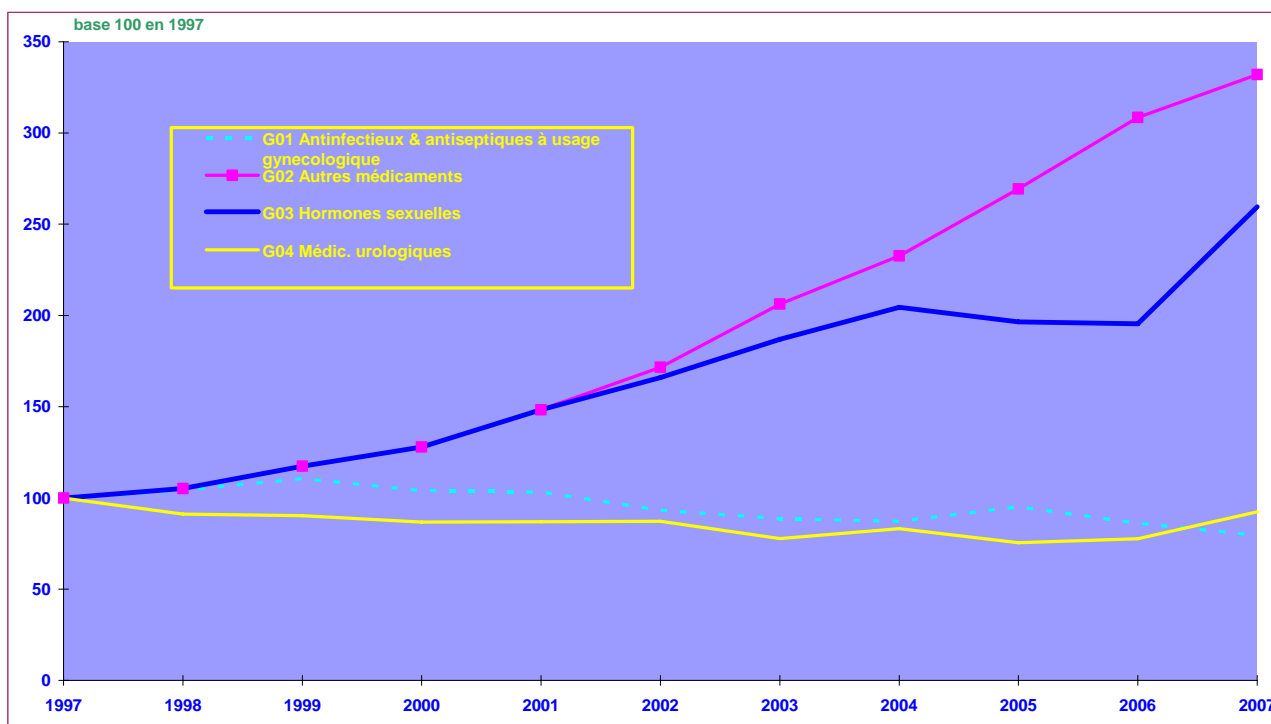
Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
G01 Antinfectieux et antiseptiques	1	1	1	1	1	-2,3%
G02 Autres médicaments	10	11	13	15	16	12,7%
G03 Hormones sexuelles	9	10	9	9	13	11,2%
G04 Médic. urologiques	2	2	2	2	2	-0,8%
TOTAL :	22	24	25	27	32	9,8%
% marché hospitalier :	0,5%	0,5%	0,6%	0,6%	0,6%	

## Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles (G) - Hôpital

Ces médicaments ne représentaient en 2007 que 0,6% des ventes de spécialités pharmaceutiques aux établissements hospitaliers. Les ventes en valeur des médicaments des deux principales classes, G02 et G03, ont néanmoins progressé à un taux supérieur à celui du marché général (respectivement 12,7% et 11,2% contre 8,6%).

Les médicaments du système génito-urinaire et les hormones sexuelles sont des médicaments presque exclusivement prescrits et utilisés en médecine ambulatoire. Leur usage dans les établissements hospitaliers est très limité.

**Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles**



### 4.3.6 Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
H01 Hormones hypophysaires	28	16	12	12	13	14
H02 Corticoïdes à usage systém.	11	12	12	10	9	9
H03 Médicaments de la thyroïde	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,9
H04 Hormones pancréatiques	2	3	3	3	3	3
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	1	1	1	1
TOTAL :	43	32	28	26	26	28
% du marché hospitalier :	2,0%	1,4%	1,1%	1,0%	0,9%	0,8%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
H01 Hormones hypophysaires	14	16	18	18	19	-3,9%
H02 Corticoïdes à usage systém.	10	10	9	11	11	-0,9%
H03 Médicaments de la thyroïde	0,9	1,0	1,0	0,9	1,8	23,0%
H04 Hormones pancréatiques	3	3	3	4	4	6,4%
H05 Médic. de l'équilibre calcique	1	1	10	8	1	-3,0%
TOTAL :	28	30	41	40	36	-1,8%
% marché hospitalier :	0,7%	0,7%	0,9%	0,9%	0,7%	



## Hormones systémiques (hormones sexuelles exclues) (H) – Hôpital

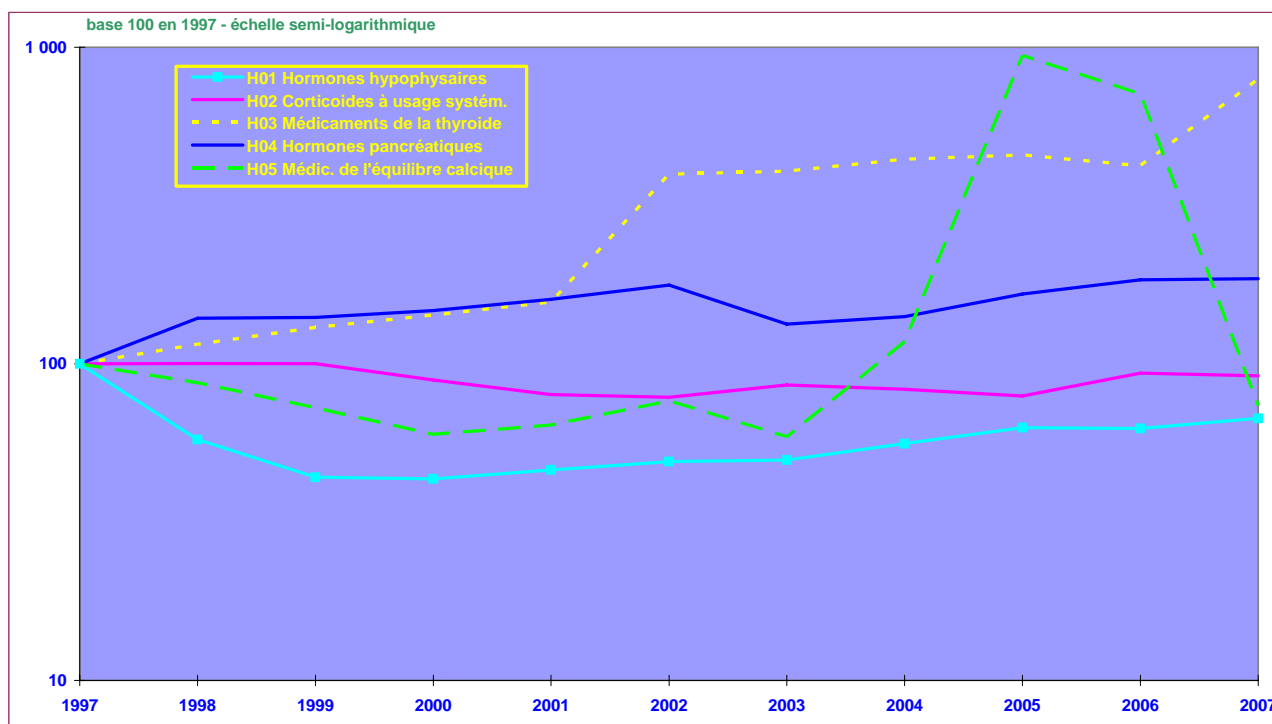
Les ventes des hormones systémiques ont diminué au cours de la période étudiée. Elles ne représentaient plus en 2007 que 0,7% des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers, contre 2% en 1997.

La décroissance très rapide observée en début de période du chiffre d'affaires de la classe des hormones hypophysaires, hypothalamiques et analogues (H01) est due à la levée de la réserve hospitalière et à la commercialisation en officine des hormones de croissance recombinantes (commercialisées en France à partir de 1988). La substitution totale du marché hospitalier par le marché officinal explique que le taux d'évolution de cette classe soit, sur l'ensemble de la période étudiée, fortement négatif.

La classe des corticoïdes à usage systémique (H02) se caractérise par la grande stabilité de ses ventes depuis 2000.

Quant à la classe H05 (médicaments de l'équilibre calcique), son chiffre d'affaires a fortement augmenté en 2005 et 2006, en raison de la commercialisation d'une nouvelle spécialité destinée au traitement de l'hypercalcémie chez les patients atteints d'un cancer de la parathyroïde. La baisse enregistrée en 2007 résulte d'un transfert presque complet du marché de ce médicament de l'hôpital vers la ville.

**Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur –  
Hormones systémiques**



### 4.3.7 Antiinfectieux (J)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
J01 Antibactériens à usage systémique	210	208	213	200	213	293
J02 Antimycosiques	25	32	34	37	47	61
J04 Antimycobactériens	1	1	2	2	2	3
J05 Antiviraux à usage systémique	258	258	319	337	347	357
J06 Immunserums et immunoglobulines	36	42	46	58	79	92
J07 Vaccins	43	31	28	29	29	37
TOTAL :	574	572	641	662	716	843
% du marché hospitalier :	26,2%	24,7%	25,4%	25,5%	23,2%	22,7%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
J01 Antibactériens à usage systémique	220	218	218	207	187	-1,2%
J02 Antimycosiques	87	100	119	129	132	18,0%
J04 Antimycobactériens	2	2	2	2	2	5,6%
J05 Antiviraux à usage systémique	439	470	393	348	345	2,9%
J06 Immunserums et immunoglobulines	115	131	151	168	208	19,1%
J07 Vaccins	31	15	19	23	25	-5,2%
TOTAL :	894	936	902	877	898	4,6%
% marché hospitalier :	22,0%	21,1%	20,6%	19,1%	18,4%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
J01 Antibactériens à usage systémique	22	22	24	21	20	26
J02 Antimycosiques	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7
J04 Antimycobactériens	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
J05 Antiviraux à usage systémique	2	2	3	2	2	2
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
J07 Vaccins	6	3	2	2	2	3
TOTAL :	31	28	30	26	26	32

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
J01 Antibactériens à usage systémique	20	19	20	20	19	-1,5%
J02 Antimycosiques	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	1,7%
J04 Antimycobactériens	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	3,4%
J05 Antiviraux à usage systémique	2	2	2	1	1	-5,7%
J06 Immunserums et immunoglobulines	0,5	0,5	0,6	0,8	1,1	9,4%
J07 Vaccins	2	1	2	2	2	-7,9%
TOTAL :	26	24	25	26	25	-2,3%

## Anti-infectieux (J) - Hôpital

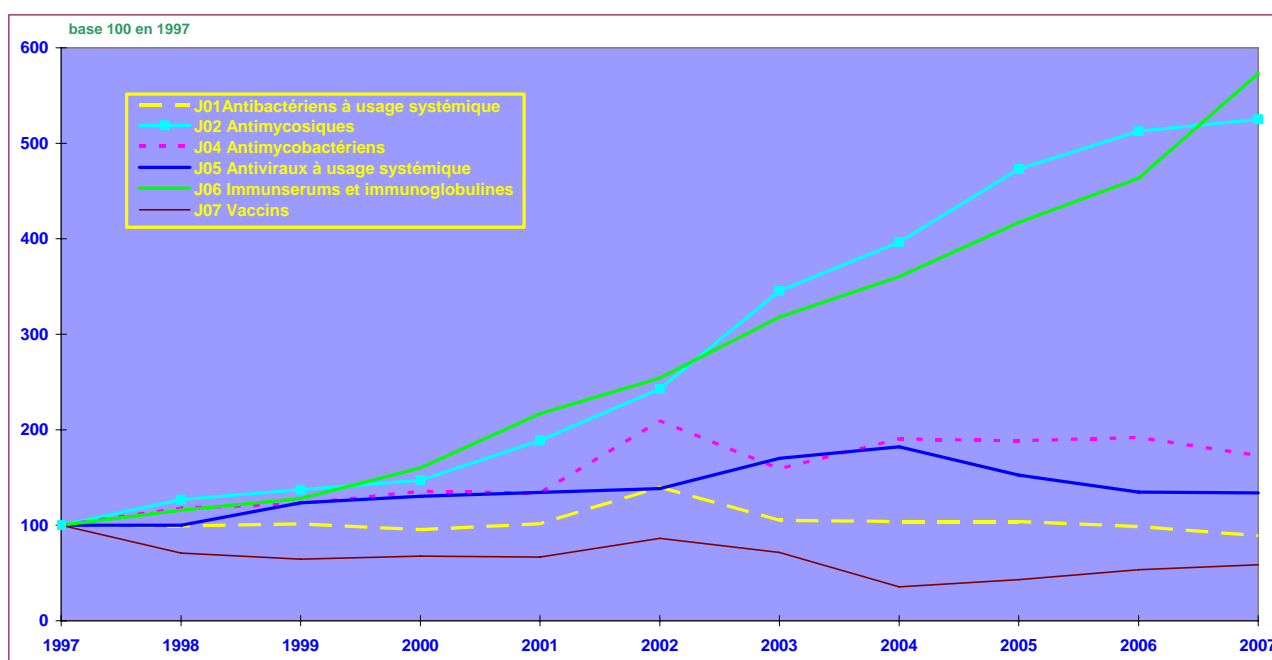
**Les anti-infectieux représentent le troisième poste de dépenses de médicaments à l'hôpital : 18,4% en 2007. Leur part a néanmoins fortement diminué au cours de ces dix dernières années.**

Les ventes d'antibactériens à usage systémique (J01) ont diminué en valeur entre 1997 et 2007 (TCMA = - 1,2%), et en quantités (-1,5%). Rappelons que les données 2002 sont tout à fait atypiques, principalement en raison des achats très importants de fluoroquinolones effectués dans le cadre du plan BIOTOX cette année-là. L'apparente stabilité de ce marché est toutefois trompeuse car la mesure de la consommation en DDJ fait clairement ressortir une baisse significative du niveau de la consommation (cf. partie 5).

Les ventes en valeur d'antiviraux systémiques ont fortement augmenté jusqu'en 2004, diminué d'un quart au cours des deux années suivantes puis se sont stabilisées en 2007. La baisse enregistrée en 2005 et 2006 ne peut pas être imputée à la levée de la réserve hospitalière car les antirétroviraux bénéficient d'un double circuit de dispensation (cf. p.53) depuis 1997. Elle résulte de la diminution importante de la part des médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières. Ce transfert de marché a donc très fortement atténué l'impact sur le chiffre d'affaires global de la classe de l'arrivée d'une nouvelle association d'antiviraux (emtricitabine et ténofovir) dont la progression des ventes a été rapide.

Les ventes d'immunoserums et d'immunoglobulines (J06) ont constamment augmenté en raison de l'introduction de nouvelles spécialités à partir de 1996. L'évolution des ventes de vaccins (J07) a été irrégulière, marquée par des mouvements de baisse parfois très accentués, comme en 2004, puis par une reprise en fin de période, en grande partie liée à la commercialisation d'un vaccin pneumococcique. Il sera rappelé que les ventes déclarées à l'Afssaps ne concernent pas exclusivement les hôpitaux mais l'ensemble des collectivités, publiques ou privées (et incluent notamment les centres de vaccination).

**Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Antiinfectieux**



### 4.3.8 Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
LD1 Antinéoplasiques	205	251	317	363	472	629
LD2 Thérapeutique endocrine	1	1	1	1	1	1
LD3 Immunostimulants	94	97	101	112	198	247
LD4 Immunosuppresseurs	78	91	89	58	88	142
TOTAL :	379	440	508	533	759	1 018
% du marché hospitalier :	17,3%	19,0%	20,1%	20,5%	24,6%	27,5%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
LD1 Antinéoplasiques	721	906	1 074	1 308	1 411	21,3%
LD2 Thérapeutique endocrine	1	1	3	1	1	-0,1%
LD3 Immunostimulants	140	99	52	37	31	-10,6%
LD4 Immunosuppresseurs	167	157	129	148	188	9,1%
TOTAL :	1 030	1 163	1 258	1 493	1 630	15,7%
% marché hospitalier :	25,4%	26,3%	28,7%	32,6%	33,3%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
LD1 Antinéoplasiques	3	3	3	4	4	4
LD2 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
LD3 Immunostimulants	0,9	0,9	0,6	0,4	0,4	0,4
LD4 Immunosuppresseurs	0,6	0,7	0,7	0,4	0,5	0,7
TOTAL :	4	4	5	5	5	6
% marché hospitalier :						

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
LD1 Antinéoplasiques	5	5	6	6	6	9,0%
LD2 Thérapeutique endocrine	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	7,3%
LD3 Immunostimulants	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	-16,4%
LD4 Immunosuppresseurs	0,7	0,3	0,3	0,4	0,5	-3,0%
TOTAL :	6	6	6	7	7	5,0%
% marché hospitalier :						

#### Evolution des ventes d'antineoplasiques

unité : million d'euros

	1 997	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002
LD1A Agents alkylants	13	12	15	19	22	28
LD1B Antimétabolites	23	29	34	44	60	77
LD1C Alcaloïdes végétaux & autres médic.d'origine nat.	78	94	123	139	173	204
LD1D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	34	37	42	43	56	60
LD1X Autres antinéoplasiques	58	78	104	118	162	260
TOTAL :	205	251	317	363	472	629

	2 003	2 004	2 005	2 006	2 007	TCMA 1997- 2007
LD1A Agents alkylants	32	43	51	52	54	15,7%
LD1B Antimétabolites	86	106	144	138	145	20,3%
LD1C Alcaloïdes végétaux & autres médic.d'origine nat.	245	295	267	253	240	11,9%
LD1D Antibiotiques cytostatiques & apparentés	66	72	62	67	65	6,7%
LD1X Autres antinéoplasiques	292	390	550	799	911	31,7%
TOTAL :	721	906	1 074	1 308	1 415	21,3%

## Antinéoplasiques et immunomodulateurs (L) - Hôpital

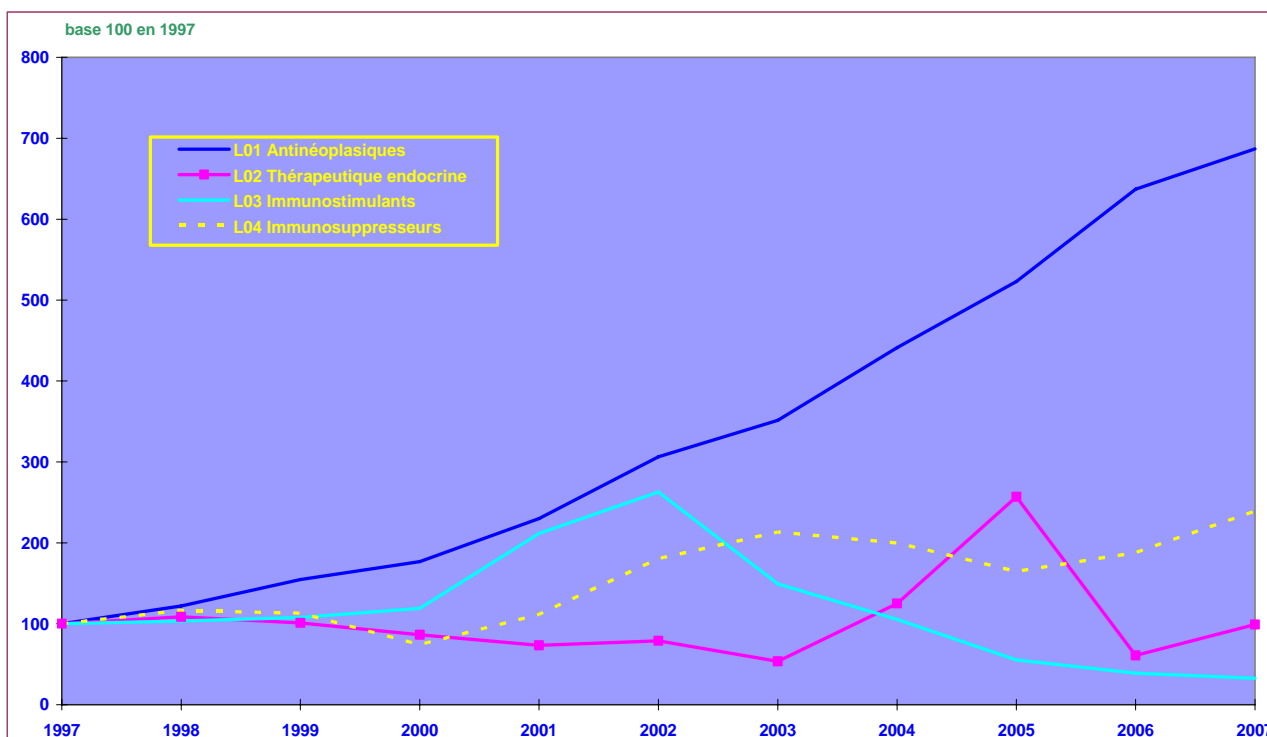
Les antinéoplasiques et immunomodulateurs constituent la classe dont le taux de croissance a été le plus élevé entre 1997 et 2007, malgré le transfert de marché de l'hôpital vers la ville de certains immunostimulants (L03) et d'immunosuppresseurs (L04).

Les antinéoplasiques (L01) se caractérisent par une forte croissance en valeur (21,3%), mais il faut relever que la progression enregistrée en 2007 a été beaucoup plus modérée (7,8%) qu'au cours des années précédentes. D'une manière générale, l'évolution observée au cours de ces dix dernières années s'explique par le coût unitaire très élevé de nouvelles substances actives mises sur le marché et par la progression importante des ventes en quantités: 9,0%. La décomposition des ventes par sous-classe (voir tableau page 84) fait apparaître une très forte progression de la classe L01B et surtout de la classe L01X, qui regroupe des antinéoplasiques « anciens » mais aussi des produits plus récents qui contribuent significativement à la croissance de ce marché.

Les ventes d'immunostimulants (L03) ont rapidement progressé entre 2000 et 2002 puis fortement baissé à partir de 2003. Il s'agit, dans ce cas également, d'un transfert de l'hôpital vers la ville, consécutif à la mise à disposition en officine de certains interférons.

L'évolution des ventes d'immunosuppresseurs (L04) a été très irrégulière au cours de ces dernières années. Tout d'abord, courant 1999, la levée de la réserve hospitalière concernant la ciclosporine a entraîné un transfert important des ventes de l'hôpital vers la ville et explique les évolutions observées en 2000 sur ces deux marchés. De même, la commercialisation en ville d'une spécialité prescrite dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde s'est traduite par un déplacement important des ventes de l'hôpital vers la ville à partir de 2003. Par contre, la commercialisation en 2000 d'une nouvelle spécialité ayant des indications dans le traitement de la maladie de Crohn et de la polyarthrite rhumatoïde a favorisé la reprise des ventes dans cette classe.

**Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs**



### 4.3.9 Médicaments du muscle et du squelette (M)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
MO1 Antiinflammatoires	2	2	2	2	2	2
MO2 Topiques pour douleurs art.	1	1	2	1	2	1
MO3 Myorelaxants	26	27	27	26	27	31
MO4 Antigoutteux	1	1	1	2	2	2
MO5 Médic. des désordres osseux	11	16	23	27	32	36
MO9 Autres médicaments	0,9	0,9	0,8	0,8	0,4	0,1
TOTAL :	43	49	56	59	65	73
% du marché hospitalier :	1,9%	2,1%	2,2%	2,3%	2,1%	2,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
MO1 Antiinflammatoires	2	2	2	2	2	-0,8%
MO2 Topiques pour douleurs art.	1	1	1	1	1	2,1%
MO3 Myorelaxants	36	40	40	45	52	7,2%
MO4 Antigoutteux	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	-13,8%
MO5 Médic. des désordres osseux	38	38	37	35	22	7,2%
MO9 Autres médicaments	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-33,4%
TOTAL :	77	82	82	83	77	6,2%
% marché hospitalier :	1,9%	1,9%	1,9%	1,8%	1,6%	

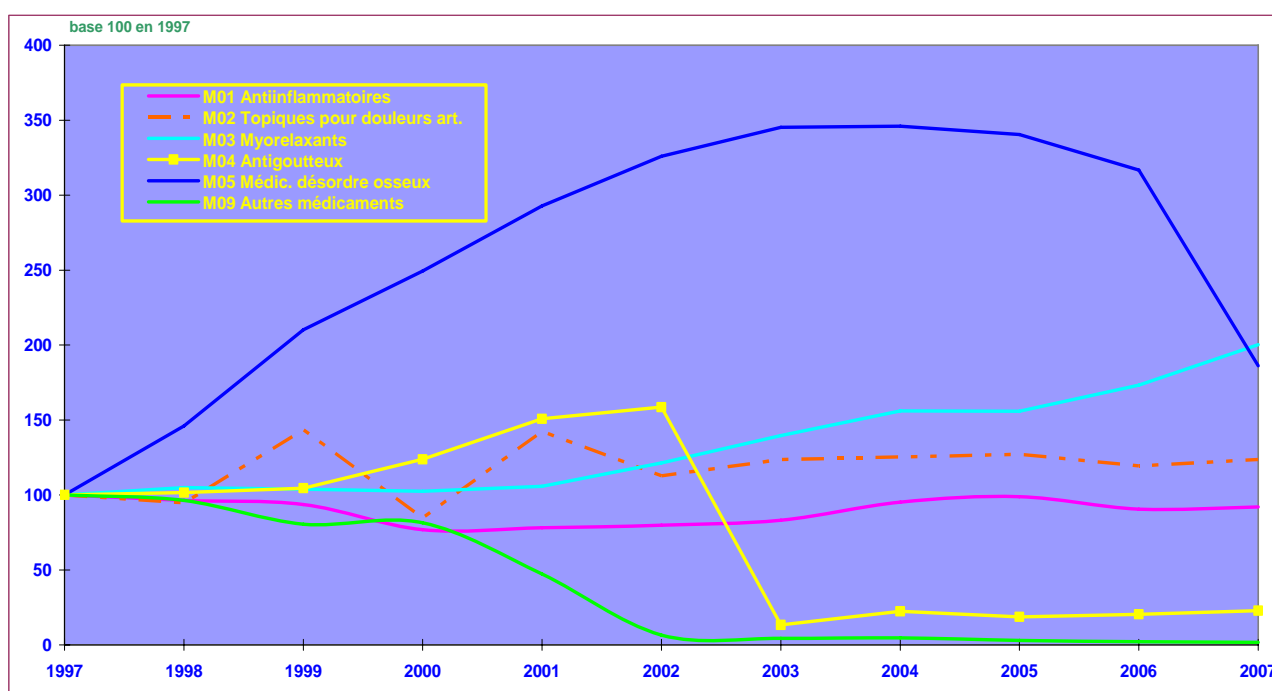
## Médicaments du muscle et du squelette (M) - Hôpital

Les médicaments du muscle et du squelette ne constituent qu'une faible part de la consommation (en valeur) de médicaments dans les établissements hospitaliers : 1,6% en 2007.

96% des ventes sont réalisées par deux classes : les myorelaxants (M03), fréquemment utilisés en anesthésie, et les médicaments pour le traitement des désordres osseux (M05). Les ventes de myorelaxants, dont les évolutions ont été peu marquées pendant de nombreuses années, ont ensuite progressé. Cette augmentation est due à la toxine botulique (type A ou B), dont le marché a été multiplié par 8 en valeur et par 10 en quantités entre 1997 et 2007. Quatre spécialités composées de toxine botulique étaient disponibles en 2007, mais une seule d'entre elles possédait comme indication la correction temporaire de certaines rides. Les ventes des médicaments du désordre osseux ont fortement augmenté jusqu'en 2002 en raison de l'apparition de nouveaux médicaments qui ont des indications dans des pathologies malignes, mais elles ont fortement diminué en 2007 (les transferts de l'hôpital vers la ville ne peuvent expliquer que partiellement cette baisse).

Les autres classes, en raison du faible montant de leurs ventes, n'appellent pas d'observations particulières : elles sont constituées de médicaments qui relèvent essentiellement de la médecine ambulatoire. A titre de comparaison, les ventes d'anti-inflammatoires se sont élevées à 418 millions d'euros en 2007 en officine, mais seulement à 2 millions à l'hôpital.

Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette



### 4.3.10 Système nerveux (N)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
N01 Anesthésiques	88	99	113	121	132	135
N02 Analgésiques	41	46	70	56	53	50
N03 Antiépileptiques	9	10	11	13	16	20
N04 Antiparkinsoniens	4	4	4	4	4	5
N05 Psycholeptiques	61	63	66	69	76	80
N06 Psychoanaleptiques	20	14	15	17	21	24
N07 Autres médicaments	4	4	5	6	8	8
TOTAL :	227	240	284	285	308	322
% du marché hospitalier :	10,4%	10,4%	11,2%	11,0%	10,0%	8,7%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
N01 Anesthésiques	130	131	132	133	126	3,7%
N02 Analgésiques	70	77	84	88	92	8,4%
N03 Antiépileptiques	22	21	23	23	27	11,8%
N04 Antiparkinsoniens	5	5	6	8	9	8,2%
N05 Psycholeptiques	82	83	87	91	92	4,2%
N06 Psychoanaleptiques	30	38	44	46	48	9,0%
N07 Autres médicaments	9	11	11	12	13	11,5%
TOTAL :	349	366	388	402	407	6,0%
% marché hospitalier :	8,6%	8,3%	8,8%	8,8%	8,3%	

#### Unités vendues aux hôpitaux

unité : million

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
N01 Anesthésiques	5	5	6	6	8	9
N02 Analgésiques	10	11	12	11	12	9
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	2
N04 Antiparkinsoniens	1	1	1	2	1	1
N05 Psycholeptiques	9	10	10	9	9	9
N06 Psychoanaleptiques	2	2	2	2	2	2
N07 Autres médicaments	3	3	4	4	5	5
TOTAL :	32	33	37	35	38	38

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
N01 Anesthésiques	8	8	9	10	13	9,4%
N02 Analgésiques	12	15	20	21	19	6,5%
N03 Antiépileptiques	2	2	2	2	2	3,2%
N04 Antiparkinsoniens	1	1	1	2	1	-0,6%
N05 Psycholeptiques	9	9	9	12	10	1,3%
N06 Psychoanaleptiques	2	2	3	3	3	1,9%
N07 Autres médicaments	5	5	6	6	6	9,0%
TOTAL :	40	43	50	56	54	5,4%



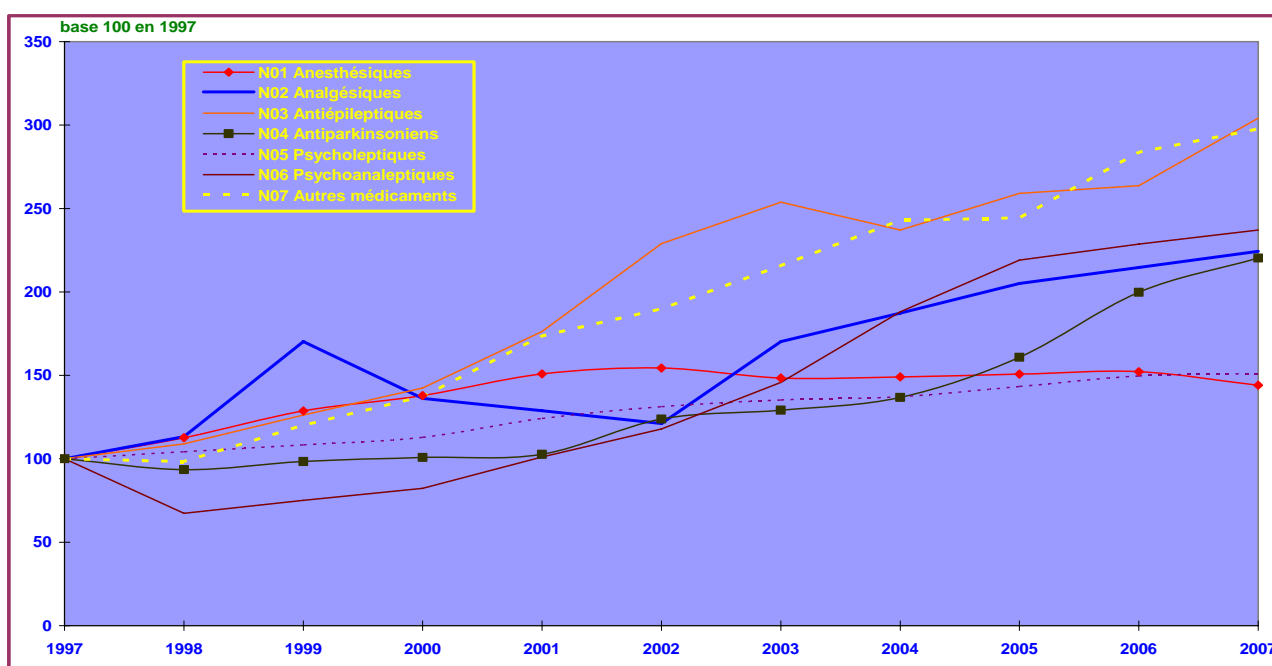
## Système nerveux (N) - Hôpital

En 2007, les médicaments du système nerveux représentaient **8,3% des ventes en valeur de médicaments aux établissements hospitaliers**. Les anesthésiques (N01), dont les ventes ont modérément progressé (TCMA = 3,7%), représentaient, en 2007, 30% du chiffre d'affaires de la classe entière. L'apparition au milieu des années 90 de nouvelles spécialités plus onéreuses au sein de la sous-classe N01A (anesthésiques généraux) a contribué, en début de période, à la progression du montant des ventes. Toutefois le développement du marché des spécialités essentiellement similaires a entraîné un infléchissement important du niveau des prix dans cette sous-classe. Ces baisses de prix expliquent la stagnation – et même la baisse enregistrée en 2007 - du chiffre d'affaires observée au cours de ces dernières années, malgré la progression des quantités vendues.

En ce qui concerne les antiépileptiques (N03), la croissance soutenue des ventes en valeur résulte de la mise sur le marché, à partir de 1997, de nouvelles spécialités qui constituent des antiépileptiques de deuxième génération.

Les psycholeptiques (N05), qui comprennent notamment les hypnotiques et les anxiolytiques, occupent la deuxième place en valeur, avec les analgésiques (N02). Des recommandations sur la prise en charge de la douleur chronique ayant été diffusées dès 1994, puis des programmes nationaux d'actions successivement mis en place, il peut *a priori* paraître surprenant que les antalgiques ne représentent pas un poste de dépenses plus important. Il faut cependant tenir compte de ce que les chiffres d'affaires indiqués intègrent les remises consenties aux hôpitaux. Or les analgésiques bénéficient souvent de remises très élevées de la part des fabricants. Aussi, l'évolution du chiffre d'affaires ne peut-elle absolument pas être rapprochée de l'évolution des quantités vendues. Le tableau retraçant celle-ci fait au contraire ressortir que les analgésiques constituent – de très loin – les médicaments du système nerveux les plus vendus. D'autre part, en ce qui concerne les psycholeptiques, leur usage hospitalier ne se limite pas au traitement de l'anxiété et de l'insomnie. Certains de ces médicaments sont utilisés en anesthésie ainsi qu'en prémédication pour certaines explorations fonctionnelles ou dans le cadre des urgences neuropsychiatriques. Leurs indications sont donc plus larges qu'en médecine ambulatoire.

**Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux**



### 4.3.11 Antiparasitaires et insecticides (P)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
P01 Antiprotozoaires	3	3	4	4	5	5
P02 Anthelminthiques	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4
P03 Antiparasitaires externes	0,04	0,06	0,05	0,04	0,00	0,00
TOTAL :	3	3	4	4	5	5
% du marché hospitalier :	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,1%

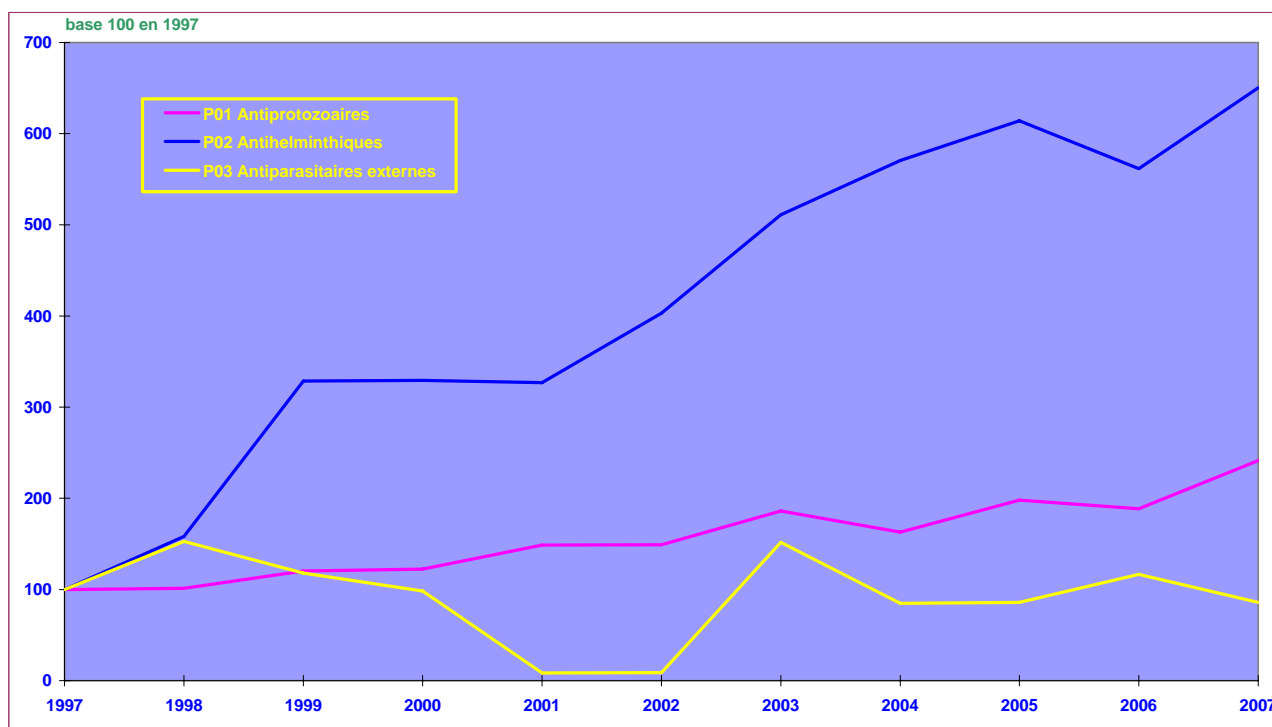
Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
P01 Antiprotozoaires	6	5	6	6	8	9,2%
P02 Anthelminthiques	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	20,6%
P03 Antiparasitaires externes	0,06	0,04	0,04	0,05	0,04	-1,5%
TOTAL :	6	6	7	7	8	9,7%
% marché hospitalier :	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	

## Antiparasitaires et insecticides (P) - Hôpital

Les montants des ventes aux hôpitaux des antiparasitaires et des insecticides ne sont mentionnés que dans un souci d'exhaustivité. En effet, ils ont atteint un peu plus de 8 millions d'euros en 2007 ; soit 0,2% des achats de médicaments par les hôpitaux.

Relevons cependant qu'en ville comme à l'hôpital, les antiprotozoaires (P01) sont les médicaments les plus vendus. D'autre part, le taux de croissance élevé des ventes des anthelminthiques, qui ressort nettement sur la **figure 36**, est du à un nouveau médicament qui a une indication reconnue dans la prise en charge du kyste hydatique, associée ou non à un traitement chirurgical. Le chiffre d'affaires réalisé par les médicaments de cette classe demeure néanmoins très modeste.

**Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Antiparasitaires et insecticides**



### 4.3.12 Système respiratoire (R)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
R01 Préparations nasales	3	2	2	2	2	2
R02 Préparations pour la gorge	1	1	1	1	1	1
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	20	22	25	28	30	34
R05 Médic. Rhume et toux	16	15	15	15	15	15
R06 Antihistaminiques à usage systémique	1	1	1	1	1	1
R07 Autres médicaments	6	7	8	7	9	14
TOTAL :	47	49	53	54	59	66
% du marché hospitalier :	2,2%	2,1%	2,1%	2,1%	1,9%	1,8%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
R01 Préparations nasales	1	1	1	1	1	-12,9%
R02 Préparations pour la gorge	1	1	1	0	0	-10,6%
R03 Méd. des syndromes obstructifs des voies aér.	37	32	26	21	13	-4,3%
R05 Médic. Rhume et toux	15	15	10	2	3	-16,3%
R06 Antihistaminiques à usage systémique	1	1	2	2	2	3,7%
R07 Autres médicaments	16	19	20	22	23	14,3%
TOTAL :	71	69	59	48	42	-1,1%
% marché hospitalier :	1,8%	1,6%	1,3%	1,0%	0,9%	

## Système respiratoire (R) - Hôpital

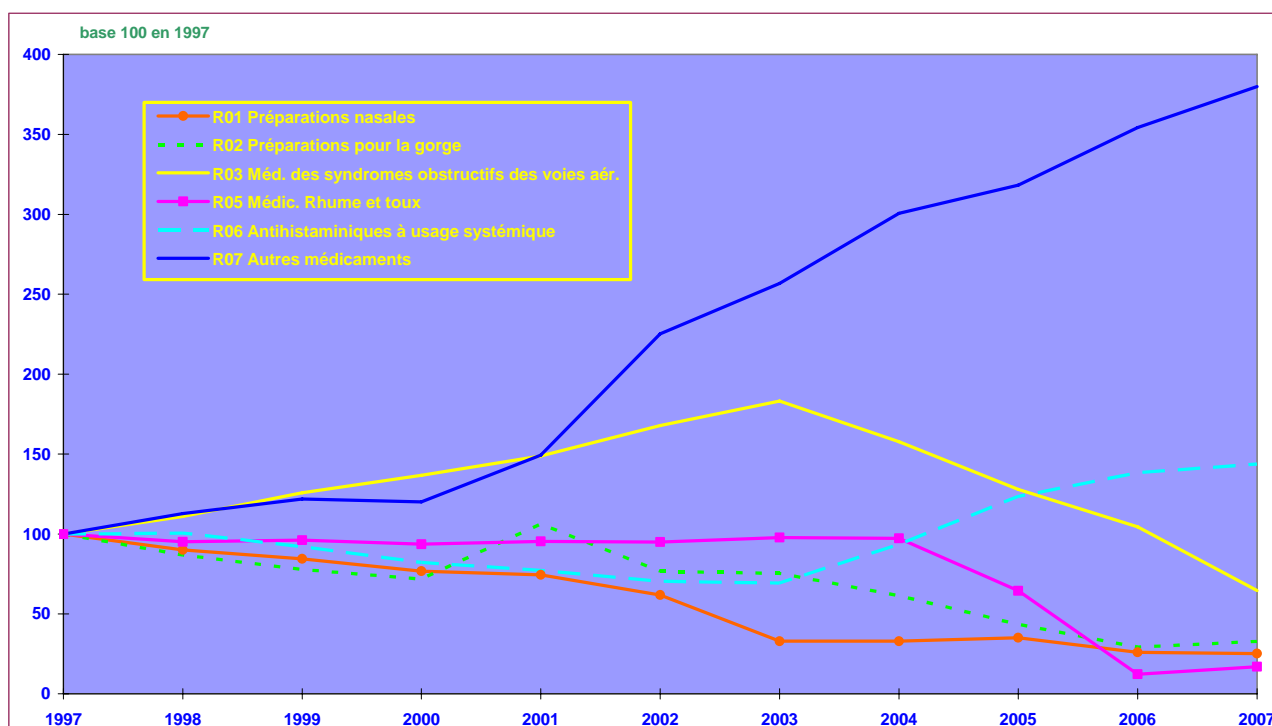
Les médicaments du système respiratoire représentent une part de plus en plus modeste des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers : 2,2% en 1997, 0,9% en 2007.

Après avoir régulièrement progressé, les ventes des antiasthmatiques (R03) à l'hôpital ont diminué au cours de ces quatre dernières années. Ce retournement de tendance résulte de la conjonction de deux facteurs : 1° la commercialisation de spécialités essentiellement similaires dans plusieurs sous-classes a entraîné une baisse des prix qui s'est répercutée sur le chiffre d'affaires 2° les quantités vendues ont diminué.

La baisse très importante des ventes des médicaments du rhume et de la toux (R05) n'est absolument pas liée au déremboursement d'un certain nombre de médicaments (mesure qui ne concerne, bien entendu que le marché officinal). Elle résulte du transfert de marché vers la ville d'une spécialité réservée jusqu'en 2005 à l'usage hospitalier (traitement de l'encombrement bronchique des patients atteints de mucoviscidose). Ce transfert s'est accentué en 2006 et explique que le chiffre d'affaires de la classe ait fortement diminué. La reprise (+37,9%) observée en 2007 montre que ce transfert n'a désormais plus d'impact sur le chiffre d'affaires – au demeurant très faible - de la classe.

Les « autres médicaments » du système respiratoire (R07) se caractérisent par une croissance rapide de leurs ventes : + 14,3%. Cette croissance est essentiellement due à un médicament utilisé dans les unités de soins intensifs en néonatalogie.

Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur –  
Système respiratoire



### 4.3.13 Organes sensoriels (S)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

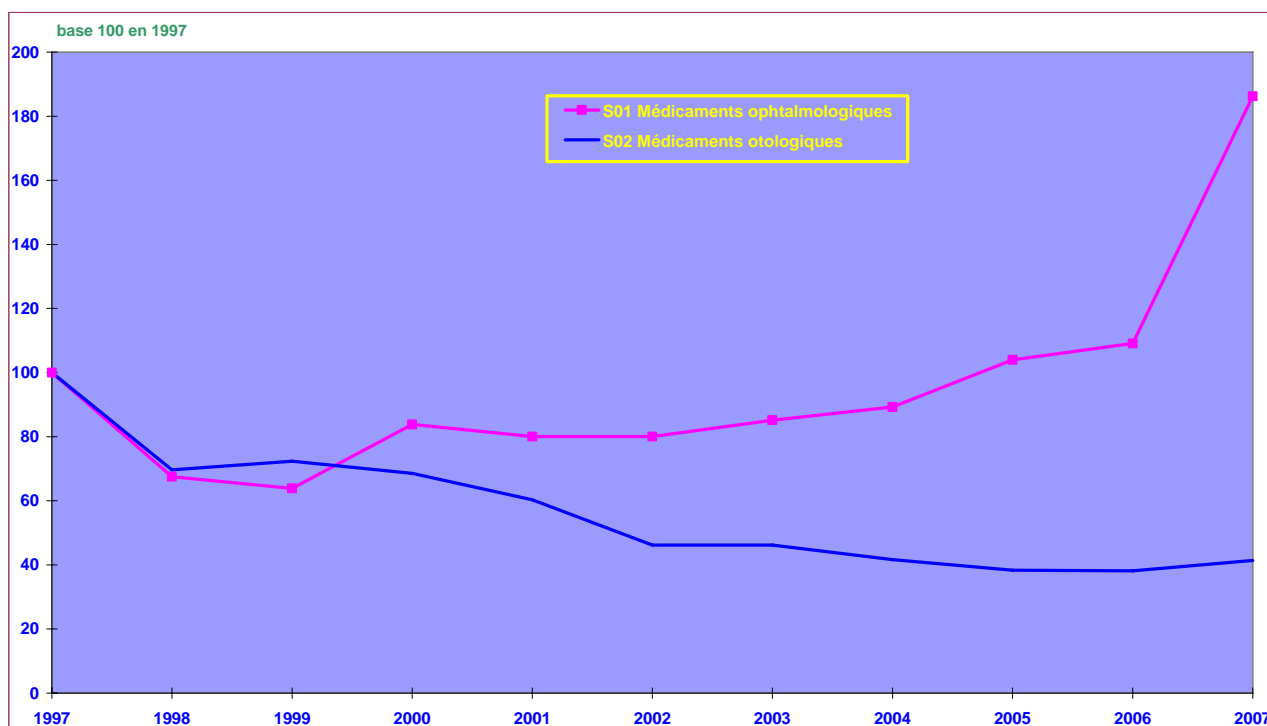
Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
S01 Médicaments ophtalmologiques	11	7	7	9	9	9
S02 Médicaments otologiques	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,8	0,8	0,4	0,0	0,0	0,0
TOTAL :	12	8	8	9	9	9
% du marché hospitalier :	0,5%	0,4%	0,3%	0,4%	0,3%	0,2%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
S01 Médicaments ophtalmologiques	9	10	11	12	20	6,4%
S02 Médicaments otologiques	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	-9,9%
S03 Prépar. ophtalmo. et otologiques	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	n.s.
TOTAL :	9	10	11	12	20	5,4%
% marché hospitalier :	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,4%	

## Organes sensoriels (S) - Hôpital

Les ventes en valeur de médicaments ophtalmologiques (S01), qui représentent la presque totalité des ventes de médicaments des organes sensoriels, ont évolué de façon très irrégulière entre 1997 et 2007. Elles ont tout d'abord diminué, notamment parce que, depuis 1998, un certain nombre de produits ophtalmiques (solutions pour injection ou irrigation intraoculaire, en particulier) n'ont plus le statut de médicaments mais celui de dispositifs médicaux. En conséquence, leurs ventes ne sont donc plus prises en compte dans le chiffre d'affaires de la classe (cette remarque s'applique également aux préparations ophtalmologiques et otologiques, dont l'évolution des ventes n'a pas été retracée sur la **figure 38**, en raison de l'absence totale de ventes ces dernières années). Les ventes des médicaments ophtalmologiques ont ensuite progressé à un rythme modéré entre 2000 et 2006. La forte croissance observée en 2007 peut être dans une large mesure imputée à la commercialisation d'une nouvelle substance active, le ranibizumab, indiquée dans le traitement de la forme néovasculaire de la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA).

Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Organes sensoriels



### 4.3.14 Divers (V)

#### Chiffre d'affaires des ventes aux hôpitaux

unité : million d'euros

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	1
V03 Tous autres médicaments	50	90	99	89	106	114
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique</i>	7	6	8	9	15	25
V04 Médicaments pour diagnostic	2	2	2	3	3	5
V06 Nutriments	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	12	7	4	4	3	3
V08 Produits de contraste	60	62	55	50	52	54
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	31	33	36	37	38	41
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	1	1	4	4	5	5
TOTAL :	158	196	201	188	208	222
% du marché hospitalier :	7,2%	8,5%	7,9%	7,2%	6,7%	6,0%

Année	2003	2004	2005	2006	2007	TCMA 1997-2007
V01 Allergènes	1	1	1	1	1	-3,4%
V03 Tous autres médicaments	130	134	125	124	130	10,0%
<i>dont V03AF médic. détoxifiants dans un traitement cytostatique</i>	34	36	26	25	21	12,5%
V04 Médicaments pour diagnostic	8	9	10	10	10	18,1%
V06 Nutriments	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-7,1%
V07 Tous autres produits non thérapeutiques	3	3	3	5	7	-4,9%
V08 Produits de contraste	56	58	60	59	56	-0,7%
V09 Produits radiopharmaceutiques à usage diagnostique	45	55	67	68	84	10,5%
V10 Produits radiopharmaceutiques à usage thérapeutique	4	5	5	5	6	16,1%
TOTAL :	249	265	272	273	294	6,4%
% marché hospitalier :	6,1%	6,0%	6,2%	6,0%	6,0%	



## Divers (V) – Hôpital

Considérés globalement, les médicaments « divers » représentent une fraction assez faible des ventes de médicaments aux établissements hospitaliers mais qui n'est pas pour autant négligeable : 6,0% en 2007.

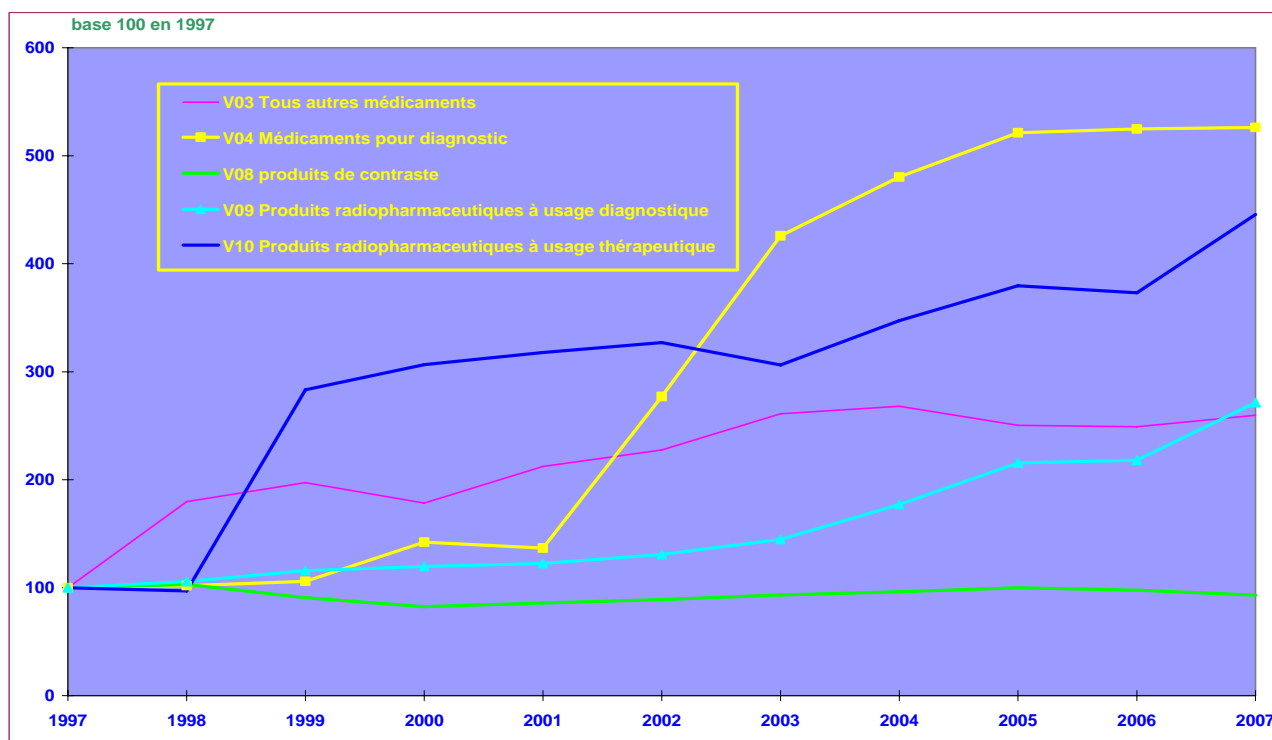
En 1998, certaines spécialités classées parmi les « autres produits non thérapeutiques » (V07) sont devenues des dispositifs médicaux : il s'agit notamment de spécialités alors définies comme « produits auxiliaires pour transfusion sanguine ». Depuis 1998, les ventes de ces produits ne sont donc plus prises en compte. Ce changement de statut explique la forte diminution des ventes de la classe V07, dans laquelle ne figure pratiquement plus que l'eau pour préparation injectable.

Dans la classe V03, « tous autres médicaments », les ventes de médicaments détoxifiants dans un traitement cytotatique ont progressé à un rythme un peu supérieur à celui du marché hospitalier dans son ensemble (10,0% contre 8,4%) mais néanmoins très inférieur à celui des médicaments antinéoplasiques.

Les ventes destinées aux établissements hospitaliers portent également sur des classes qui sont totalement absentes du marché officinal : les produits radiopharmaceutiques (à usage thérapeutique ou diagnostique). Ce sont les médicaments à usage diagnostique qui sont les plus vendus.

**Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers**

*Seules les classes les plus vendues ont été représentées sur la figure 39 afin d'en faciliter la lecture.*



## **L'EVOLUTION DES VENTES EN NOMBRE DE DDJ**

## 5. LES VENTES EXPRIMEES EN NOMBRE DE DDJ

### 5.1 REMARQUES GENERALES

Pour toutes les substances actives retenues (niveau 5 de la classification ATC), ainsi que pour l'ensemble des médicaments appartenant à une classe ou une sous-classe (niveaux 2, 3 et 4 de cette même classification), **le nombre de Doses Définies Journalières a été calculé en prenant comme référence la (ou les) « Defined Daily Dose(s) » publiée(s) par l'OMS en janvier 2008.** Lorsque le médicament est composé de deux substances actives, ce sont les règles de calcul fixées par l'OMS pour les associations qui ont été retenues (il existe toutefois un assez grand nombre d'associations pour lesquelles une DDJ a déjà été publiée par l'OMS).

**Les résultats présentés ici** couvrent désormais une part importante du marché pharmaceutique : **54,7% du marché officinal 2007 en valeur et 52% en quantités.** De surcroît, il faut tenir compte du fait que 22% environ des ventes en valeur et 33% des ventes en quantités sont réalisés par des spécialités pour lesquelles il n'existait pas de DDJ en 2008. Ces résultats ne doivent être comparés qu'avec prudence aux résultats qui ont été publiés, dans le passé, par divers organismes. En effet, la DDJ n'est pas une donnée statique, immuable : elle peut faire l'objet de révisions – parfois importantes - de la part de l'OMS<sup>7</sup>. Aussi lorsque le nombre de DDJ est calculé rétrospectivement sur la base de la DDJ actuelle, alors que celle-ci a été modifiée il y a, par exemple, cinq ans, le résultat obtenu aujourd'hui pour l'année n-10 est forcément différent de celui qui avait été obtenu il y a dix ans. Ce problème ne se pose pas, bien sûr, pour toutes les molécules, car l'OMS est tout à fait consciente que les études de long terme sur l'utilisation des médicaments seraient contrariées par des changements trop fréquents de DDJ. Par ailleurs, il faut tenir compte de l'évolution de la classification ATC : les différents niveaux de la classification ATC peuvent conduire à des regroupements qui diffèrent, dans leur composition, de ceux auxquels il aurait été procédé il y a dix ans.

Comme cela a déjà été indiqué (cf. 2.4), la présentation retenue est celle qui est communément utilisée pour effectuer des comparaisons internationales : **à savoir le nombre de DDJ par jour et pour mille habitants.** En raison de l'augmentation importante du nombre de classes et de substances actives traitées, l'évolution de cette valeur synthétique est présentée sous forme de tableau (en dissociant la consommation totale de la consommation de ville). Par ailleurs, il convient de ne pas confondre la consommation exprimée en nombre de DDJ avec la consommation totale d'une molécule donnée. En effet, il arrive que la DDJ ne soit attribuée qu'à certaines formes pharmaceutiques ; aussi les calculs ont-ils seulement porté sur les spécialités dont la forme pharmaceutique bénéficie d'une DDJ établie par l'OMS. Par ailleurs, l'OMS peut être amenée à attribuer plusieurs codes à une même molécule lorsque celle-ci est disponible en plusieurs dosages et a des usages thérapeutiques nettement différenciés.

Par dérogation à ces règles, il est apparu utile d'attribuer une DDJ pour compléter les calculs effectués dans une classe ou sous-classe. Il arrive, en effet, que quelques molécules n'aient pas de DDJ officielle, ce qui empêche par conséquent de calculer le nombre total de DDJ dans cette classe ou sous-classe. Dans ce cas, et à condition que les molécules concernées ne représentent qu'une faible part des consommations<sup>8</sup>, une DDJ leur a été

<sup>7</sup> Le lecteur intéressé pourra trouver sur le site de l'OMS <http://www.whooc.no> les règles générales que l'OMS utilise pour procéder périodiquement à la révision des Defined Daily Doses.

<sup>8</sup> Pour cette raison, les classes comprenant un grand nombre de substances ne disposant pas d'une DDJ n'ont pas été traitées.

attribuée sur la base de la posologie moyenne officielle dans l'indication principale des médicaments composés de ces molécules. Cette méthode est utilisée - explicitement ou implicitement - par tous les services d'études publiant des travaux de comparaisons internationales de consommation dans des classes thérapeutiques déterminées. Ne traiter que les molécules disposant d'une DDJ reviendrait à fausser ces comparaisons, car les parts de marché détenues par les molécules sans DDJ ne sont pas forcément les mêmes d'un pays à l'autre et à ne donner qu'une mesure incomplète de la consommation réelle de telle ou telle classe de médicaments.

**Rappelons enfin que ces données ne reflètent que la consommation *apparente***, approchée à partir des ventes de spécialités pharmaceutiques aux officines et aux établissements hospitaliers. La consommation *réelle* ne peut en revanche être mesurée avec une très grande précision, faute de disposer d'un dénombrement précis des médicaments achetés - sur prescription ou non - mais qui ne sont pas (ou qui ne sont que partiellement) consommés. Les études déjà réalisées sur l'observance ne proposent pas de coefficient correcteur qui permettrait de passer de la consommation apparente à la consommation réelle. Ce coefficient, de surcroît, même s'il existait, ne pourrait pas être unique car l'observance diffère d'une classe à l'autre, en fonction des pathologies, des durées de traitement, etc.

## 5.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Année	Population (milliers)
1997	58 207
1998	58 398
1999	58 661
2000	59 013
2001	59 393
2002	59 778
2003	61 933
2004	62 324
2005	62 818
2006	63 195
2007 (p)	63 573

Source : INSEE – Bilan démographique

Les séries démographiques retenues de 1997 à 2002 portent sur la population de la France métropolitaine en milieu d'année. Depuis 2003, la population des départements d'Outre-mer est également prise en compte car les déclarations établies par les titulaires d'AMM intègrent désormais les ventes destinées aux DOM, conformément à la réglementation s'appliquant à la taxe sur les spécialités pharmaceutiques.

## 5.3 PRESENTATION DES DONNEES

# A Voies digestives et métabolisme

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>A02B: MÉDICAMENTS POUR L'ULCÈRE PEPTIQUE ET LE REFLUX GASTRO-OESOPHAGIEN (RGO)</b>											
Total France	24,2	25,1	28,8	31,9	37,1	42,4	44,5	48,8	53,5	56,5	61,7
Officines	22,8	23,5	27,0	30,0	34,8	39,9	42,0	46,1	50,7	54,0	59,0
<b>A02BA : ANTAGONISTES DES RÉCEPTEURS H2</b>											
Total France	6,2	5,2	4,7	3,7	3,7	3,3	2,8	2,4	2,3	2,4	2,1
Officines	5,9	5,0	4,5	3,6	3,6	3,2	2,7	2,4	2,2	2,3	1,9
<b>A02BB + A02BX : PROSTAGLANDINES + AUTRES MÉDICAMENTS POUR L'ULCÈRE PEPTIQUE ET LE RGO</b>											
Total France	8,5	7,2	6,7	6,0	5,7	5,5	4,9	4,9	5,0	2,6	5,5
Officines	8,2	7,0	6,4	5,8	5,4	5,3	4,7	4,7	4,9	2,5	5,3
<b>A02BC : INHIBITEURS DE LA POMPE A PROTONS</b>											
Total France	9,4	12,6	17,4	22,2	27,7	33,6	36,8	41,4	46,1	51,5	54,1
Officines	8,7	11,6	16,0	20,6	25,8	31,4	34,5	39,0	43,5	49,2	51,8
<b>A03AA : ANTIChOLINERGiques DE SYNTHÈSE : ESTERS AVEC GROUPEMENT AMINE TERTIAIRE</b>											
Total France	6,5	7,0	7,1	6,7	6,9	6,8	6,5	6,7	6,6	6,6	6,5
Officines	6,4	6,9	7,0	6,6	6,8	6,7	6,3	6,5	6,4	6,5	6,4
<b>A03FA01 : METOCLOPRAMIDE</b>											
Total France	1,9	1,9	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,3	1,3	1,3	1,3
Officines	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,4	1,5	1,2	1,1	1,2	1,1
<b>A04AA : ANTAGONISTES DE LA SÉROTONINE (sétrons)</b>											
Total France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Officines	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>A06AD11 : LACTULOSE</b>											
Total France	14,1	11,0	13,1	12,3	12,3	12,1	11,6	11,2	11,0	10,6	10,1
Officines	12,1	9,5	11,5	10,7	10,6	10,6	10,0	9,7	9,6	9,3	8,8
<b>A07AX03 : NIFUROXAZIDE</b>											
Total France	2,4	2,5	2,5	2,6	2,7	2,3	2,3	2,1	2,1	2,0	1,7
Officines	2,3	2,5	2,4	2,5	2,6	2,3	2,3	2,1	2,0	2,0	1,7
<b>A07DA03 : LOPERAMIDE</b>											
Total France	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,4	1,5	1,6	1,7
Officines	1,3	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6
<b>A10A : INSULINES ET ANALOGUES</b>											
Total France	5,6	6,3	7,0	8,5	9,2	9,8	9,7	11,1	12,0	12,5	13,3
Officines	5,3	5,9	6,6	8,1	8,9	9,6	9,3	10,9	11,8	12,1	12,9
<b>A10B : MÉDICAMENTS HYPOGLYCEMIANTS, INSULINES EXCLUSES</b>											
Total France	27,8	29,9	33,6	35,6	38,9	40,7	44,0	44,0	47,2	48,3	46,1
Officines	27,5	29,6	33,3	35,3	38,5	40,4	43,7	43,6	46,8	47,9	45,7

Parmi les classes dont l'évolution des ventes est retracée sur ce tableau, les antiulcéreux (A02B) et les médicaments destinés au diabète de type II (A10B) représentent les consommations les plus importantes. La décomposition des ventes d'antiulcéreux et des médicaments du RGO montre que l'utilisation des inhibiteurs de la pompe à proton s'est largement développée, en raison notamment d'une extension des indications. La consommation des antagonistes de récepteurs H2 a, en revanche, fortement décru puisqu'elle a été divisée par trois entre 1997 et 2007.

Même si, pour les médicaments destinés au traitement du diabète de type 2, les résultats 2007 ne s'inscrivent pas complètement dans la tendance des années précédentes, les ventes des médicaments du diabète se sont globalement caractérisées par une croissance régulière. Cette progression peut être notamment imputée résulte à l'augmentation de la prévalence du diabète traité. Selon une étude récente de la CNAMTS<sup>1</sup>, effectuée à partir des données de remboursement, cette prévalence approchait de 4% en 2007, soit environ 2,5 millions de personnes (tous régimes confondus). Cette progression résulte également de l'impact des campagnes qui ont été menées pour mieux dépister et traiter le diabète.

Il est par ailleurs précisé que la classe A10BX, dont toutes les substances actives disposent désormais d'une DDJ, est désormais intégrée dans le tableau de la page 101.

La consommation des anticholinergiques de synthèse (A03AA), médicaments qui sont principalement utilisés dans le traitement symptomatique des douleurs liés aux troubles fonctionnels du tube digestif et des voies biliaires, se caractérise par une très grande stabilité.

Parmi les antidiarrhéiques (A07), les consommations de nifuroxazide et de lopéramide sont désormais au même niveau, alors que, en début de période, elles se situaient dans un rapport de deux à un.

<sup>1</sup> Publiée dans le n°43-2008 du Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire de l'InVS : « Diabète traité en France en 2007 : un taux de prévalence proche de 4 % et des disparités géographiques croissantes »

# B Sang et organes hématopoïétiques

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>B01A : ANTITHROMBOTIQUES</b>											
Total France	31,4	36,2	42,0	45,5	51,7	55,9	59,2	63,2	67,5	70,8	74,1
Officines	27,1	31,5	36,9	40,2	46,1	50,1	53,3	57,2	61,4	63,5	67,7
<b>B01AA : ANTIVITAMINES K</b>											
Total France	7,0	7,9	8,6	9,0	9,8	10,4	10,7	11,4	12,2	12,9	13,6
Officines	6,8	7,7	8,3	8,7	9,5	10,1	10,4	11,0	11,8	12,4	13,1
<b>B01AB : GROUPE DE L'HEPARINE</b>											
Total France	6,7	7,0	7,2	7,5	7,6	7,8	7,8	7,9	8,1	7,7	7,6
Officines	3,0	3,1	3,1	3,4	3,3	3,4	3,4	3,5	3,7	3,6	3,6
<b>B01AC : INHIBITEURS DE L'AGREGATION PLAQUETTAIRE, HEPARINE EXCLUE</b>											
Total France	17,7	21,3	26,2	29,0	34,3	37,7	40,7	43,9	47,3	50,1	52,6
Officines	17,3	20,7	25,4	28,1	33,4	36,6	39,5	42,6	45,9	47,3	50,7
<b>B01AC06 : ACIDE ACETYLSALICYLIQUE</b>											
Total France	11,3	14,5	18,0	19,5	26,1	28,5	30,3	31,5	33,5	33,6	35,9
Officines	11,1	14,2	17,5	18,9	25,4	27,7	29,5	30,6	32,5	33,0	35,0
<b>B01AD + B01AE+ B01AX : AUTRES ANTITHROMBOTIQUES</b>											
Total France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,2	0,4
Officines	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,2	0,3

La consommation d'antithrombotiques a très fortement progressé entre 1997 et 2007. L'examen par classe ou sous-classe met en évidence le poids très important de l'acide acétylsalicylique (B01AC06) dans cet accroissement des consommations. Il faut, à cet égard, rappeler la spécificité de la DDJ attribuée par l'OMS à cette substance active : la DDJ de l'acide acétylsalicylique n'est pas exprimée en milligrammes de substance active mais correspond simplement à un comprimé, quel qu'en soit le dosage. L'introduction en 1999 sur le marché français du clopidogrel (B01AC04) a également contribué de façon significative à l'augmentation de la consommation des inhibiteurs de l'agrégation plaquettaire, héparine exclue (B01AC).

La consommation d'antivitamines K (B01AA), d'un niveau plus faible, se caractérise également par une progression soutenue.

En revanche, la consommation des médicaments du groupe de l'héparine (B01AB) n'a que faiblement progressé. Il s'agit, contrairement aux autres antithrombotiques, d'une classe de médicaments dont la consommation est plus importante à l'hôpital qu'en ville.

# C Système cardio-vasculaire

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>C01B : ANTIARYTHMIQUES CLASSES I ET III</b>											
Total France	11,5	11,6	11,6	11,3	11,4	11,6	11,1	10,7	10,9	11,1	10,8
Officines	11,0	11,1	11,1	10,8	10,9	11,1	10,6	10,2	10,4	10,4	10,3
<b>C01C : STIMULANTS CARDIAQUES, GLUCOSIDES CARDIOTONIQUES EXCLUS</b>											
Total France	0,8	0,9	0,9	1,0	0,9	0,9	0,9	0,8	0,9	1,0	1,0
Officines	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6
<b>C01DA : DERIVES IITRES</b>											
Total France	26,7	25,7	24,6	22,4	21,1	19,9	17,9	16,1	14,6	13,1	12,0
Officines	25,5	24,6	23,5	21,4	20,2	18,8	17,0	15,3	13,8	12,6	11,5
<b>C02 : ANTIHYPERTENSEURS</b>											
Total France	12,0	12,3	12,9	13,0	13,6	13,8	14,0	13,9	14,0	13,8	13,0
Officines	11,9	12,2	12,8	12,9	13,5	13,7	13,9	13,8	13,8	13,6	12,8
<b>C02A : ADRENOLYTIQUES A ACTION CENTRALE</b>											
Total France	7,4	7,8	8,3	8,5	9,1	9,5	9,8	9,9	9,8	9,9	9,2
Officines	7,3	7,7	8,2	8,5	9,1	9,4	9,7	9,8	9,8	9,8	9,0
<b>C02C : ADRENOLYTIQUES À ACTION PÉRIPHÉRIQUE</b>											
Total France	4,4	4,4	4,5	4,5	4,4	4,3	4,1	3,9	4,0	3,8	3,7
Officines	4,4	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,1	3,9	3,9	3,7	3,6
<b>C02D+C02K+C02L : MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE MUSCLE LISSE ARTERIOLAIRE, AUTRES ANTIHYPERTENSEURS ET ASSOCIATIONS AVEC DIURETIQUES</b>											
Total France	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Officines	0,3	0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>C03A : DIURETIQUES "LOW-CEILING", THIAZIDIQUES</b>											
Total France	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,8	1,0	1,2	1,3
Officines	0,2	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,6	0,7	0,9	1,1	1,3
<b>C03C : DIURETIQUES DE L'AISE</b>											
Total France	22,5	23,3	24,7	23,9	25,1	25,6	25,3	24,8	27,5	28,1	28,0
Officines	17,9	18,2	19,4	19,4	22,8	23,7	23,4	22,7	25,3	25,9	25,6
<b>C03D : DIURETIQUES EPARGNEURS POTASSIQUES</b>											
Total France	4,5	4,6	5,2	3,8	5,3	5,5	5,1	5,1	4,9	4,7	4,4
Officines	4,4	4,5	5,1	3,7	5,1	5,4	4,9	4,9	4,7	4,5	4,3
<b>C04AD03 : PENTOXIFYLLINE</b>											
Total France	2,5	2,2	2,1	1,8	1,6	1,6	1,5	1,1	1,1	0,9	0,9
Officines	2,5	2,2	2,0	1,7	1,5	1,4	1,4	1,1	1,0	0,9	0,8
<b>C04AX20 : BUFLOMEDIL</b>											
Total France	4,7	4,5	4,4	4,4	4,3	4,4	4,3	4,1	4,2	3,0	1,9
Officines	4,5	4,3	4,2	4,2	4,1	4,2	4,1	3,9	3,9	2,8	1,8
<b>C07 : BETA-BLOQUANTS</b>											
Total France	44,0	45,5	47,8	47,0	50,7	52,1	51,3	52,6	55,1	55,5	53,5
Officines	43,6	45,1	47,3	46,6	50,2	51,6	50,8	52,0	54,5	54,8	52,8



Entre 1997 et 2007, les consommations des médicaments du système cardio-vasculaire ont progressé à des rythmes très différents, et ont même parfois diminué (comme celle des anti-arythmiques et, surtout, celle des dérivés nitrés).

Parmi toutes les classes étudiées, ce sont les hypolipémiants (C10) qui représentent les niveaux de consommation les plus élevés et dont le taux de croissance a été le plus rapide : le nombre de DDJ a plus que doublé en dix ans. La décomposition par sous-classe confirme que cette croissance doit être imputée aux statines : celles-ci ne se sont pas seulement substituées aux fibrates mais ont également représenté une consommation additionnelle importante.

En 2007, toutefois, la consommation d'hypolipémiants n'a que très faiblement augmenté et celle de statines a même un peu diminué, confirmant ainsi la tendance à la stabilisation observée au cours des années précédentes. Rappelons que, dans le cadre de la convention médicale, l'assurance maladie et les syndicats représentatifs des médecins ont fixé un objectif de maîtrise médicalisée relatif aux statines. Cet objectif a de toute évidence contribué à infléchir la consommation. Il est par ailleurs précisé que la consommation des statines a été calculée sur la base des DDJ valides en 2008, et non sur la base des nouvelles DDJ entrées en vigueur en janvier 2009. La réévaluation importante de ces doses quotidiennes standard (entre 50% et 100%) conduira à baisser le niveau apparent de consommation.

La consommation des dérivés nitrés (C01D) a fortement diminué au cours de la période 1997-2007. Ces médicaments ont pour indication principale le traitement préventif de la crise d'angor, mais des spécialités appartenant à d'autres classes possèdent également cette indication et se sont partiellement substituées aux dérivés nitrés.

Malgré leur léger recul en 2007, les ventes des diurétiques de l'anse (C03C) se sont caractérisées par une croissance régulière tout au long de la période observée. Cette croissance retiendra d'autant plus l'attention qu'il s'agit d'une classe comprenant un très petit nombre de substances actives (trois au total) et qui sont, de surcroît, anciennes (leur âge est compris entre vingt et quarante-cinq ans). Bien qu'une seule substance active (furosémide) soit inscrite au Répertoire de l'Afssaps, la part des génériques y est importante (47% en 2007) car, au sein des diurétiques de l'anse, la part de marché du furosémide est prépondérante.

De leur côté, les ventes de bêta-bloquants non associés (C07A) ont marqué un léger repli en 2007, après avoir progressé tout au long de la période. Le nombre élevé de DDJ pour 1000 habitants et par jour montre que les bêta-bloquants constituent toujours un traitement de référence de l'hypertension artérielle et de la prophylaxie des crises d'angor d'effort et de certains troubles du rythme. Il s'agit également d'une classe au sein de laquelle les génériques sont très présents : ils représentaient plus de 60% du nombre total de DDJ en 2007.

## Système cardio-vasculaire (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>C07A : BETA-BLOQUANTS</b>											
Total France	39,8	41,1	43,1	41,3	43,7	44,4	43,1	43,8	46,1	46,4	44,6
Officines	39,4	40,7	42,7	40,9	43,2	43,9	42,5	43,2	45,5	45,8	43,9
<b>C07B : BETABLOQUANTS ET THIAZIDIQUES</b>											
Total France	0,2	0,2	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0	6,0
Officines	0,2	0,2	0,4	1,5	2,9	3,8	4,6	5,3	5,7	6,0	6,0
<b>C07C+C07D+C07E+C07F : AUTRES BETABLOQUANTS EN ASSOCIATION</b>											
Total France	4,0	4,2	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1	2,9
Officines	4,0	4,2	4,3	4,2	4,1	3,9	3,6	3,5	3,3	3,1	2,9
<b>C08 : IINHIBITEURS CALCICIQUES</b>											
Total France	36,6	36,9	36,3	36,2	38,0	39,8	40,9	42,4	44,9	48,3	52,3
Officines	35,8	36,0	35,4	35,4	37,1	38,8	39,9	41,3	44,0	47,2	51,2
<b>C08C : IINHIBITEURS CALCICIQUES SELECTIFS A EFFETS VASCULAIRES</b>											
Total France	24,9	25,0	24,4	24,8	26,4	28,0	29,9	31,5	34,0	37,7	42,1
Officines	24,2	24,3	23,7	24,1	25,7	27,3	29,1	30,7	33,2	36,9	41,2
<b>C08D + C08E : IINHIBITEURS CALCICIQUES (I.C.) SELECTIFS A EFFETS CARDIAQUES DIRECTS ET I.C. NON SELECTIFS</b>											
Total France	11,7	11,9	11,8	11,5	11,6	11,8	11,0	11,0	11,0	10,6	10,2
Officines	11,6	11,7	11,6	11,3	11,4	11,6	10,8	10,6	10,8	10,4	10,1
<b>C09 : MEDICAMENTS AGISSANT SUR LE SYSTEME RENINE-ANGIOTENSINE</b>											
Total France	59,0	62,7	69,5	74,5	82,6	91,3	96,6	105,1	116,3	126,2	131,3
Officines	58,2	61,8	68,5	73,5	81,6	90,2	95,3	103,7	114,8	124,2	129,0
<b>C09A : IINHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION NON ASSOCIES</b>											
Total France	39,9	37,9	37,7	35,9	36,7	37,5	37,8	41,6	44,0	46,7	46,0
Officines	39,2	37,1	36,8	35,1	35,9	36,7	37,0	40,7	43,0	45,9	45,1
<b>C09B : IINHIBITEURS DE L'ENZYME DE CONVERSION EN ASSOCIATION</b>											
Total France	14,0	13,4	14,0	14,1	14,2	13,8	13,3	13,2	13,2	13,4	12,8
Officines	14,0	13,3	13,9	14,1	14,2	13,8	13,3	13,1	13,1	13,4	12,8
<b>C09C : ANTAGONISTES DE L'ANGIOTENSINE II NON ASSOCIES</b>											
Total France	3,9	8,4	12,7	16,9	21,0	26,0	28,5	30,0	36,2	39,9	43,9
Officines	3,9	8,4	12,6	16,8	20,9	25,7	28,2	29,7	35,8	39,6	42,6
<b>C09D : ANTAGONISTES DE L'ANGIOTENSINE II EN ASSOCIATION</b>											
Total France	1,2	2,9	5,1	7,6	10,6	14,0	17,0	20,3	23,0	26,1	28,6
Officines	1,2	2,9	5,1	7,6	10,6	14,0	16,9	20,2	22,9	25,4	28,5
<b>C10 : AGENTS MODIFIANT LES LIPIDES</b>											
Total France	55,1	60,7	70,4	81,1	91,3	96,7	105,7	112,7	124,6	125,5	126,0
Officines	54,7	60,4	70,0	80,7	90,8	96,1	105,0	111,7	123,4	124,1	124,4
<b>C10AA : IINHIBITEURS DE L'HMG-COA REDUCTASE (STATINES)</b>											
Total France	22,6	29,4	40,9	52,9	64,1	69,3	77,9	88,6	100,4	102,3	102,0
Officines	22,5	29,2	40,6	52,6	63,7	68,9	77,4	87,7	99,3	101,0	100,5
<b>C10AB : FIBRATES</b>											
Total France	30,4	29,6	28,8	27,5	26,5	26,7	27,0	23,3	22,2	19,2	17,3
Officines	30,1	29,4	28,7	27,4	26,4	26,5	26,9	23,2	22,1	19,1	17,2
<b>C10AC+C10AD+C10AX : AUTRES HYPOLIPIDIEMIANTS</b>											
Total France	2,1	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6	2,9
Officines	2,1	1,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	1,9	2,6	2,9
<b>C10 B : AGENTS MODIFIANT LES LIPIDES EN ASSOCIATION</b>											
Total France	-	-	-	-	-	-	-	-	c	1,4	3,8
Officines	-	-	-	-	-	-	-	-	c	1,4	3,8

La classe des inhibiteurs calciques (C08) regroupe notamment des médicaments destinés au traitement de l'hypertension artérielle, de la crise de tachycardie ainsi qu'à la prévention de la crise d'angor. Les premiers inhibiteurs calciques ont été commercialisés à la fin des années 70. Il s'agit donc d'une classe ancienne, mais la part des génériques dans la consommation exprimée en nombre de DDJ n'y excède pas 21%. Ce paradoxe a deux explications : tout d'abord, certaines spécialités de référence disposent encore d'un marché important, d'autre part, plusieurs spécialités, introduites sur le marché beaucoup plus récemment, ne sont pas encore génériquées. Globalement, le marché des inhibiteurs calciques se caractérise par sa croissance régulière.

Les ventes des inhibiteurs de l'enzyme de conversion (C09A), qui avaient diminué jusqu'en 2000, ont ensuite progressé jusqu'en 2006 puis légèrement reculé en 2007. Elles demeurent globalement supérieures à celles des sartans. Il s'agit d'une classe dans laquelle peu de nouvelles spécialités ont été introduites au cours de la période étudiée. Il est donc logique que la part détenue par les génériques soit importante : plus de 40% du nombre de DDJ en 2007.

Au sein de la classe des médicaments agissant sur le système rénine-angiotensine (C09), les ventes d'antagonistes de l'angiotensine II non associés (C09C), plus communément désignés sous le nom de « sartans » se caractérisent par leur croissance rapide, particulièrement soutenue en 2005 et en 2007. De même, les ventes des « sartans » en association (C09D), introduits sur le marché français en 1996, ont régulièrement augmenté et ils représentent chaque année une part plus importante de la consommation de cette classe de médicaments. Il s'agit majoritairement d'associations entre un sartan et un diurétique : les associations entre un sartan et un inhibiteur calcique n'ont commencé à être commercialisées en France qu'en 2007.

# J Anti-infectieux

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>J01 : ANTIBACTERIENS A USAGE SYSTEMIQUE</b>											
Total France	36,1	36,6	37,0	36,1	35,7	34,7	31,2	29,3	31,3	30,1	30,8
Officines	33,2	33,8	34,3	33,4	33,0	32,0	28,9	27,1	28,9	27,9	28,6
<b>J01A : TETRACYCLINES</b>											
Total France	3,1	3,0	3,2	3,4	3,3	3,6	3,6	3,7	3,6	3,5	3,4
Officines	3,0	3,0	3,1	3,3	3,1	3,4	3,3	3,5	3,4	3,3	3,3
<b>J01AA02 : DOXYCYCLINE</b>											
Total France	1,7	1,8	2,0	2,2	2,5	2,5	2,7	2,7	2,9	2,8	2,7
Officines	1,6	1,8	1,9	2,1	2,4	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7
<b>J01AA08 : MINOCYCLINE</b>											
Total France	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3
Officines	0,9	0,8	0,8	0,7	0,6	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3
<b>J01CA : PENICILLINES A LARGE SPECTRE</b>											
Total France	13,2	13,5	13,2	11,4	10,6	9,7	8,4	7,5	8,2	8,4	8,5
Officines	12,4	12,8	12,5	10,9	10,0	9,1	7,9	7,0	7,7	8,0	8,1
<b>J01CA04 : AMOXICILLINE</b>											
Total France	12,4	12,8	12,6	10,8	10,1	9,5	8,1	7,2	8,1	8,3	8,5
Officines	11,7	12,1	11,9	10,3	9,6	8,9	7,7	6,8	7,6	7,9	8,1
<b>J01CR : ASSOCIATIONS DE PENICILLINES, INHIBITEURS DE BETALACTAMASES INCLUS</b>											
Total France	4,5	5,0	5,5	6,1	7,1	7,2	6,3	5,9	6,9	6,8	7,0
Officines	3,9	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1	6,2
<b>J01CR02 : AMOXICILLINE EN ASSOCIATION AVEC UN INHIBITEUR D'ENZYME</b>											
Total France	4,5	5,0	5,5	6,1	7,1	7,2	6,3	5,9	6,9	6,8	7,0
Officines	3,9	4,3	4,8	5,3	6,3	6,4	5,5	5,2	6,1	6,1	6,2
<b>J01DB : CEPHALOSPORINES DE PREMIERE GENERATION</b>											
Total France	2,0	1,8	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,3	0,2	0,2
Officines	2,0	1,8	1,8	1,3	0,9	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,1
<b>J01DC : CEPHALOSPORINES DE DEUXIEME GENERATION</b>											
Total France	1,7	1,7	1,9	1,9	1,8	1,5	1,4	1,3	1,3	1,0	1,0
Officines	1,7	1,6	1,8	1,8	1,7	1,4	1,3	1,3	1,3	1,0	1,0
<b>J01DD : CEPHALOSPORINES DE TROISIEME GENERATION</b>											
Total France	1,2	1,4	1,5	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9	1,8	2,0
Officines	1,1	1,2	1,3	1,6	1,7	1,7	1,6	1,5	1,7	1,6	1,9

La mise en place d'un Plan national pour préserver l'efficacité des antibiotiques a joué un rôle important dans la coordination et l'animation des différents programmes, actions et mesures visant à favoriser un meilleur usage des antibiotiques et à lutter contre le développement des résistances. Parmi les actions entreprises, peuvent notamment être citées les campagnes menées par l'assurance maladie auprès du « grand public », l'élaboration et la mise à jour de recommandations dans le domaine de l'antibiothérapie par l'Afssaps, la mise à disposition des médecins de tests de diagnostic rapide (TDR) permettant de déterminer l'origine virale ou bactérienne des angines, etc.

Il n'en demeure pas moins que la consommation d'antibiotiques en ville demeure l'une des plus élevée d'Europe, très supérieure, par exemple, à celle que l'on observe dans les pays de l'Europe du Nord (cf. données européennes du projet ESAC). De surcroît, les résultats de l'année 2007 – même s'ils ne peuvent pas être interprétés comme un retournement de tendance - indiquent néanmoins que la consommation d'antibiotiques en ville a légèrement progressé en 2007. Un mouvement de reprise avait également paru se dessiner en 2005 mais il était dû, en grande partie, à la conjonction de plusieurs facteurs exceptionnels (notamment économiques). En 2007, de tels facteurs ne peuvent être invoqués ; de même la prévalence des pathologies hivernales ne peut rendre compte de façon satisfaisante de toutes les évolutions constatées.

En ce qui concerne l'hôpital, la situation est très différente. La consommation a été parfaitement stable en 2007 et succède à une année 2006 caractérisée par une forte baisse des niveaux de consommation. De surcroît, le changement de DDJ pour l'association amoxicilline et inhibiteur d'enzyme (intervenu en 2004) n'a eu aucun impact sur la série présentée pages 108 & 110 car elle a été entièrement calculée sur la base de la posologie actuelle. L'accord tripartite signé entre le Ministère de la Santé, les organismes d'assurance maladie et les fédérations professionnelles hospitalières a certainement contribué à cette baisse mais ne saurait tout expliquer car il n'a été signé qu'au début de l'année 2006. Les actions menées auparavant au sein des établissements afin de réduire les consommations et d'optimiser les prescriptions ont également joué un rôle important dans la maîtrise des consommations. Enfin, il sera rappelé que les résultats présentés ici ne prennent pas en compte les achats faits dans le cadre du plan Biotox et qui ont surtout porté sur des fluoroquinolones.

# J Anti-infectieux (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>J01FA : MACROLIDES</b>											
Total France	4,7	5,0	5,0	5,3	5,2	4,5	4,1	3,5	3,7	3,1	3,2
Officines	4,6	4,9	4,9	5,2	5,1	4,4	4,0	3,4	3,7	3,1	3,1
<b>J01MA : FLUOROQUINOLONES</b>											
Total France	1,9	2,0	2,0	2,3	2,5	2,2	2,2	2,3	2,4	2,4	2,5
Officines	1,6	1,7	1,7	2,0	2,2	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1
<b>J02 : ANTIMYCOSIQUES A USAGE SYSTEMIQUE</b>											
Total France	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4
Officines	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3
<b>J04 : ANTIMYCOBACTERIENS</b>											
Total France	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Officines	0,5	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
<b>J05 : ANTIVIRAUX A USAGE SYSTEMIQUE</b>											
Total France	1,8	2,2	2,4	2,6	2,7	2,8	2,8	3,0	3,2	3,3	3,5
Officines	0,3	0,8	0,8	0,9	1,1	1,3	1,2	1,3	1,6	2,0	2,4
<b>J05AB : NUCLEOSIDES ET NUCLEOTIDES, INHIBITEURS DE LA TRANSCRIPTASE EXCLUS</b>											
Total France	0,2	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6
Officines	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
<b>J05AB01 : ACICLOVIR</b>											
Total France	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Officines	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
<b>J05AE : INHIBITEURS DE PROTEASE</b>											
Total France	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8
Officines	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,4
<b>J05AF + J05AG + J05AR : INHIBITEURS DE LA TRANSCRIPTASE REVERSE, NUCLEOSIDES ET NUCLEOTIDES + INHIBITEURS DE LA TRANSCRIPTASE REVERSE NON NUCLEOSIDES + ANTIVIRAUX POUR LE TRAITEMENT DES INFECTIONS HIV EN ASSOCIATION</b>											
Total France	1,2	1,3	1,6	1,7	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	1,9	2,0
Officines	0,1	0,4	0,4	0,4	0,5	0,6	0,6	0,6	0,9	1,1	1,3

Une analyse par classe met en évidence des évolutions distinctes. Ainsi la diminution des ventes de pénicillines à large spectre (J01CA), qui constituent la famille d'antibiotiques la plus consommée, a-t-elle été significative au cours de la période étudiée. La légère reprise enregistrée ces dernières années doit être rapprochée de la diminution très marquée des ventes de céphalosporines. Leur consommation a globalement diminué tout au long de la période étudiée, malgré la hausse – limitée - des céphalosporines de troisième génération. Même si cette hypothèse n'a pas encore été confirmée par des études de prescription, il peut être raisonnablement supposé qu'une partie de la consommation de céphalosporines s'est reportée, au cours de ces dernières années, sur les pénicillines.

Parmi les autres classes d'anti-infectieux dont les résultats sont présentés pour la première fois cette année, il faut relever que les consommations d'antimycosiques (J02) et celles d'antimycobactériens (J04) sont très stables et demeurent encore faibles. La consommation d'antiviraux, et notamment celles des antirétroviraux, a, en revanche, doublé entre 1997 et 2007. Il ressort également du tableau de la page 110 que la consommation s'est reportée progressivement de l'hôpital vers la ville. Toutefois une grande partie des ventes aux hôpitaux correspondait en fait à des médicaments rétrocédés par les pharmacies hospitalières à des patients ambulatoires.

# N Système nerveux

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>II02A : OPIOIDES</b>											
Total France	37,0	40,0	46,1	50,3	50,8	53,8	53,4	55,2	58,9	59,6	57,0
Officines	34,3	37,1	42,9	47,3	47,4	50,6	50,1	51,9	55,6	55,6	53,9
<b>II02AA : ALCALOIDES NATURELS DE L'OPIUM</b>											
Total France	6,9	7,5	8,2	8,1	7,3	7,2	6,1	7,7	7,9	8,1	8,6
Officines	6,2	6,9	7,4	7,6	6,5	6,8	5,6	7,0	7,1	7,4	7,9
<b>II02AB+II02AD+II02AE+II02AF : DERIVES DE LA PHENYLPIPERIDINE, DU BENZOMORPHANE, DE L'ORIPAVINE ET DU MORPHINE</b>											
Total France	0,1	0,3	0,6	0,7	0,9	1,0	1,0	1,0	1,2	1,3	1,4
Officines	0,1	0,2	0,4	0,6	0,7	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1
<b>II02AX : AUTRES OPIOIDES</b>											
Total France	0,8	1,2	2,5	3,2	3,5	4,0	5,3	6,3	6,9	8,7	8,9
Officines	0,7	1,1	2,4	3,0	3,3	3,7	5,1	6,0	6,7	7,5	8,5
<b>II02AC : DERIVES DE LA DIPHENYLPROPYLAMINE</b>											
Total France	29,3	31,0	34,8	38,3	39,2	41,6	41,0	40,1	43,0	41,6	38,1
Officines	27,3	28,9	32,7	36,1	37,0	39,3	38,7	38,0	40,9	39,6	36,3
<b>II02BA01 : ACIDE ACETYSALICYLIQUE</b>											
Total France	7,0	7,1	6,2	5,6	4,7	4,6	4,1	3,9	3,5	3,3	3,1
Officines	6,8	7,0	6,1	5,5	4,6	4,5	4,0	3,8	3,4	3,3	3,1
<b>II02BE01 : PARACETAMOL</b>											
Total France	19,7	19,1	22,2	24,4	26,9	28,3	30,0	32,5	37,0	39,2	44,1
Officines	18,7	18,0	21,0	23,3	25,6	27,5	28,2	30,4	34,9	36,9	41,6
<b>II03 : ANTIPILEPTIQUES</b>											
Total France	9,4	9,2	9,1	9,6	9,7	10,3	10,5	11,0	11,5	12,0	12,7
Officines	8,7	8,4	8,4	8,8	8,9	9,5	9,7	10,2	10,7	11,1	11,5
<b>II04AA : ANTICHOLINERGIQUES</b>											
Total France	2,9	2,3	2,2	2,4	2,6	2,7	2,6	2,6	2,5	2,7	2,3
Officines	2,4	1,9	1,8	1,9	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,1	2,0
<b>II05B : ANXIOLYTIQUES</b>											
Total France	62,5	61,1	61,0	60,2	61,0	60,3	57,3	56,5	55,3	54,2	54,1
Officines	59,0	57,1	57,1	56,5	57,6	56,7	53,5	53,0	51,8	50,1	50,5
<b>II05BA : DERIVES DE LA BENZODIAZEPINE</b>											
Total France	55,3	54,0	53,7	52,9	53,7	52,6	49,5	48,5	47,1	45,6	45,1
Officines	52,5	50,9	50,6	50,0	50,7	49,5	46,5	45,7	44,4	42,3	42,4
<b>II05BB+II05BC+II05BE+II05BX : AUTRES ANXIOLYTIQUES</b>											
Total France	7,2	7,0	7,4	7,3	7,3	7,6	7,8	8,0	8,2	8,6	9,1
Officines	6,4	6,2	6,5	6,5	6,9	7,2	7,0	7,3	7,4	7,8	8,1
<b>II05CD : HYPHOTIQUES ET SEDATIFS DERIVES DE LA BENZODIAZEPINE</b>											
Total France	14,3	13,2	11,2	11,1	9,0	9,0	8,4	8,1	8,2	8,1	8,3
Officines	13,4	12,4	10,4	10,1	8,5	8,5	7,9	7,7	7,9	7,6	7,8



Les résultats de l'année 2007 confirment ceux des années précédentes pour ce qui concerne le paracétamol et l'acide acétylsalicylique. La consommation de paracétamol continue à progresser, tandis que celle de l'acide acétylsalicylique ne cesse de diminuer. Les consommations respectives de ces deux substances actives se situent dans un rapport de un à quatorze.

Au sein des psycholeptiques (N05), la consommation d'anxiolytiques s'inscrit dans une tendance à la baisse. Celle-ci n'est certes pas très marquée (-14% en dix ans) ; elle n'en est pas moins réelle et va à l'encontre de l'opinion selon laquelle les français consommeraient de plus en plus d'anxiolytiques. Elle n'implique cependant en aucune manière que la consommation française se soit désormais fixée à un niveau optimal (c'est-à-dire à un niveau où il n'y aurait ni surconsommation ni sous-consommation).

La situation est un peu différente au sein des deux principales familles d'hypnotiques et sédatifs : les médicaments dérivés des benzodiazépines (N05CD) et les médicaments reliés aux benzodiazépines (N05CF). Sauf en 2007, la décroissance des ventes de la première famille a eu pour contrepartie une progression des ventes de la seconde, en raison d'un report de marché. Toutefois, si l'on additionne les ventes de ces deux familles, il apparaît que la consommation a diminué entre 1997 et 2007.

La consommation d'antidépresseurs (N06A) a continuellement progressé jusqu'en 2005, notamment en raison de la forte croissance des ventes des inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine. Les résultats 2006 et 2007 indiquent, en revanche, une stabilisation de ce marché, quelle que soit la classe considérée.

La croissance des ventes des médicaments de la démence (N06D) est exclusivement imputable à celle des anticholinestérasiques. Il s'agit des médicaments destinés au traitement symptomatique de la maladie d'Alzheimer.

## Systeme nerveux (suite)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>II05CF : HYPNOTIQUES ET SEDATIFS APPARENTES AUX BENZODIAZEPINES</b>											
Total France	21,2	20,6	23,2	22,2	24,2	24,9	24,5	25,9	25,6	25,3	25,2
Officines	19,7	19,1	21,5	20,6	22,4	23,3	22,9	24,0	23,7	23,5	23,4
<b>II06 : PSYCHOANALEPTIQUES</b>											
Total France	49,1	51,0	55,2	56,2	58,8	62,5	63,5	67,0	68,1	67,4	68,7
Officines	47,4	49,3	53,3	54,3	56,6	60,1	61,0	64,4	65,3	64,6	65,8
<b>II06A : ANTIDEPRESSEURS</b>											
Total France	32,3	34,6	37,8	39,5	42,3	45,1	46,4	49,4	49,8	48,7	50,2
Officines	30,9	33,1	36,2	37,8	40,4	43,1	44,3	47,3	47,6	46,6	48,0
<b>II06AA : IIHIBITEURS II0H SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA MONOAMINE</b>											
Total France	7,9	7,3	6,2	5,6	5,4	5,2	4,7	4,5	4,4	4,3	4,0
Officines	7,7	7,1	6,0	5,4	5,3	5,0	4,6	4,4	4,3	4,1	3,9
<b>II06AB IIHIBITEURS SELECTIFS DE LA RECAPTURE DE LA SEROTONINE</b>											
Total France	18,4	20,4	23,9	25,6	27,6	30,3	31,6	34,0	33,9	32,6	33,4
Officines	17,7	19,7	23,0	24,6	26,5	29,0	30,3	32,5	32,5	31,2	32,0
<b>II06AF+II06AG : IIHIBITEURS DE LA MONOAMINE OXYDASE (II0H SELECTIFS &amp; TYPE A)</b>											
Total France	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Officines	0,8	0,6	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2
<b>II06AX : AUTRES ANTIDEPRESSEURS</b>											
Total France	5,1	6,2	7,3	7,9	8,9	9,3	9,9	10,6	11,2	11,5	12,6
Officines	4,8	5,8	6,8	7,5	8,4	8,8	9,3	10,1	10,5	11,0	11,9
<b>II06B : PSYCHOSTIMULANTS ET II00TROPICIQUES</b>											
Total France	5,3	5,4	5,2	4,9	4,8	4,7	4,1	3,9	3,6	3,1	2,7
Officines	5,2	5,3	5,1	4,8	4,7	4,7	4,0	3,8	3,6	3,1	2,7
<b>II06D : MEDICAMENTS DE LA DEMENCE</b>											
Total France	11,5	11,0	12,2	11,8	11,7	12,7	13,0	13,7	14,8	15,6	15,8
Officines	11,3	10,9	12,0	11,7	11,5	12,4	12,7	13,2	14,2	15,0	15,1
<b>II06DA : ANTICHOLINESTERASIQUES</b>											
Total France	c	0,4	0,8	1,2	1,7	2,4	3,0	3,7	4,2	4,7	4,9
Officines	-	0,4	0,7	1,1	1,5	2,2	2,7	3,4	3,8	4,2	4,5
<b>II06DX : AUTRES MEDICAMENTS DE LA DEMENCE</b>											
Total France	c	10,6	11,4	10,7	10,1	10,3	10,0	10,0	10,6	10,9	10,9
Officines	c	10,6	11,3	10,6	10,0	10,2	9,9	9,9	10,4	10,7	10,7
<b>II07BA : MEDICAMENTS UTILISES DANS LA DEPENDANCE A LA NICOTINE</b>											
Total France	0,5	0,7	0,9	1,9	2,1	1,9	3,2	3,2	2,2	2,4	3,4
Officines	0,5	0,7	0,9	1,9	2,1	1,9	3,2	3,1	2,1	2,4	3,3
<b>II07CA : ANTIVERTIGINEUX</b>											
Total France	5,5	5,6	6,0	6,3	6,8	7,2	7,1	7,7	8,0	8,2	8,5
Officines	5,5	5,7	6,0	6,3	6,9	7,2	7,2	7,8	8,0	8,3	8,4

La forte progression en 2000 des médicaments utilisés dans le traitement de la dépendance à la nicotine est due au délistage, en décembre 1999, des substituts nicotiniques vendus sous forme de dispositifs transdermiques. Quant à la baisse très nette observée en 2005, elle trouve en partie son explication dans le fait qu'il n'y a pas eu de hausse du prix des cigarettes en 2005, alors qu'il y en avait eu en 2003 et 2004, incitant ainsi un nombre plus important de fumeurs à acheter des médicaments pouvant les aider à arrêter de fumer. Bien entendu, les changements de comportement à l'égard du tabac ne sont pas exclusivement déterminés par des facteurs économiques, même si ceux-ci jouent un rôle important. Synthétiquement, l'évolution du marché paraît résulter des quatre facteurs suivants : 1° impact des campagnes nationales de lutte contre le tabac 2° évolution de l'offre (commercialisation de nouveaux médicaments, délistage permettant un accès à ces produits sans prescription médicale) 3° évolution du prix du tabac 4° évolution du prix de ces médicaments. En 2007, ce sont le deuxième et le quatrième facteur qui paraissent avoir joué (commercialisation de la varénicline et mise en place d'un forfait annuel de 50 euros par l'assurance maladie).

# AUTRES CLASSES ATC

## D Médicaments dermatologiques

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>D01B : ANTIFONGIQUES A USAGE SYSTEMIQUE</b>											
Total France	0,9	1,0	1,2	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,6	2,2	2,5
Officines	0,8	1,0	1,2	1,3	1,5	1,7	1,9	2,2	2,6	2,2	2,5

Les antifongiques à usage systémique sont presque exclusivement utilisés en ville. Leur niveau de consommation demeure modeste, comme la plupart des médicaments de dermatologie, mais il a cependant augmenté significativement au cours de la période étudiée. Ces médicaments sont notamment utilisés pour le traitement des candidoses cutanées.

## G Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>G03CA : ESTROGENES NATURELS ET HEMISYNTHETIQUES NON ASSOCIES</b>											
Total France	23,7	25,4	27,0	26,9	27,0	29,9	22,9	18,5	17,7	16,8	17,5
Officines	23,7	25,4	26,9	26,9	27,0	29,8	22,9	18,5	17,7	16,8	17,5
<b>G03CA03 +G03CA57 : ESTRADIOL + ESTROGENES CONJUGUES</b>											
Total France	16,3	17,7	18,8	18,9	18,8	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9	8,0
Officines	16,3	17,7	18,8	18,9	18,7	18,0	14,1	9,1	8,1	7,9	8,0

Prenant en compte les résultats de deux importantes études anglo-saxonnes, les mises au point publiées par l'Afssaps en janvier et décembre 2003 sur le traitement hormonal substitutif de la ménopause (THM), actualisées lors d'un point d'étape en juin 2006, ont eu d'importantes répercussions sur les ventes des estrogènes. Si la baisse a été particulièrement marquée en 2003, elle ne s'en est pas moins poursuivie jusqu'en 2006. La légère reprise observée en 2007 ne peut, pour l'instant, donner lieu à interprétation et être attribuée à un facteur particulier.

Les ventes des estrogènes qui n'ont pas d'indication dans le THM ont également baissé dans des proportions importantes, comme le montre l'évolution du nombre de DDJ pour la classe entière.

## L Antinéoplasiques et immunomodulateurs

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>L02BA01 : TAMOXIFENE</b>											
Total France	1,9	1,9	2,0	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1	0,9
Officines	1,9	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	1,7	1,3	1,1	0,9
<b>L03AB : INTERFERONS</b>											
Total France	0,1	0,1	0,5	0,3	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8
Officines	0,1	0,1	0,4	0,3	0,5	0,4	0,7	0,7	0,7	0,8	0,8

Il sera tout d'abord rappelé qu'aucune DDJ n'a été attribuée par l'OMS aux antinéoplasiques (L01). Parmi les anti-estrogènes utilisés dans la thérapeutique endocrine, le tamoxifène – qui est prescrit dans le traitement du carcinome mammaire – représente toujours une part prépondérante des ventes mais son utilisation a diminué au cours de la période étudiée. En ce qui concerne les interférons, leur consommation a fortement progressé jusqu'en 2001 puis s'est stabilisée. Après la levée de la réserve hospitalière, les ventes se sont presque complètement reportées sur le marché officinal.

## M Médicaments du muscle et du squelette

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>M01A : ANTIINFLAMMATOIRES, ANTIRHUMATISMAUX, NON STEROIDIENS</b>											
Total France	31,5	32,8	35,8	38,0	45,0	45,3	45,9	45,8	41,2	41,1	41,9
Officines	31,0	32,3	35,2	37,5	44,4	44,7	45,3	45,2	40,7	40,5	41,4
<b>M01AB05 : DICLOFENAC</b>											
Total France	5,1	5,0	5,1	4,6	4,2	4,6	4,4	4,4	5,1	4,8	4,8
Officines	5,0	4,9	5,0	4,5	4,1	4,5	4,3	4,3	5,0	4,7	4,7
<b>M01AC01 : PIROXICAM</b>											
Total France	5,4	5,3	5,5	5,0	4,6	4,8	4,6	4,4	4,7	4,4	4,0
Officines	5,4	5,3	5,5	4,9	4,5	4,7	4,6	4,4	4,6	4,4	4,0
<b>M04A : ANTIGOUTTEUX</b>											
Total France	7,3	7,7	7,7	8,0	8,1	8,2	6,6	7,7	8,6	8,6	8,3
Officines	7,2	7,6	7,6	7,9	8,0	8,1	6,5	7,5	8,4	8,5	8,2
<b>M05BA + M05BB : BIPHOSPHONATES SEULS OU EN ASSOCIATION</b>											
Total France	1,0	1,6	1,9	2,2	3,0	4,1	6,1	8,2	9,9	9,8	10,1
Officines	1,0	1,6	1,9	2,2	3,0	4,1	6,1	8,0	9,7	9,6	9,9

Jusqu'à l'introduction des coxibs en 2000, les ventes d'antiinflammatoires ont progressé à un rythme plutôt modéré. La croissance a ensuite été très forte jusqu'en 2003 mais l'année 2004 s'est caractérisée par une stabilisation du marché, due en grande partie au retrait du marché du rofécoxib (septembre 2004). Le net recul observé en 2005 résulte également d'une moindre consommation de coxibs. Les années 2006 et 2007, en revanche, se caractérisent par une stabilisation de ce marché.

La consommation de biphosphonates (principalement destinés au traitement de l'ostéoporose post ménopausique) a très régulièrement progressé jusqu'en 2005 mais s'est ensuite stabilisée.

# R Système respiratoire

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
<b>R03AC : AGONISTES SELECTIFS BETA 2 ADRENERGIQUES (pour inhalation)</b>											
Total France	20,0	21,1	21,8	23,4	21,2	18,1	17,4	16,6	17,3	16,7	17,1
Officines	19,1	20,2	21,0	22,6	20,3	17,2	16,5	15,7	16,2	16,0	16,4
<b>R03CC : AGONISTES SELECTIFS BETA 2 ADRENERGIQUES (usage systémique)</b>											
Total France	1,0	1,1	1,3	1,3	1,3	1,2	1,0	0,9	0,9	0,8	0,7
Officines	0,9	1,1	1,2	1,2	1,2	1,1	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7
<b>R05CB01 : ACETYLCYSTEINE</b>											
Total France	9,2	9,5	10,1	10,4	9,8	9,1	9,0	8,3	9,1	4,2	4,1
Officines	9,0	9,3	9,9	10,4	9,6	9,1	8,9	8,1	8,9	4,1	4,0
<b>R05CB03 : CARBOCISTEINE</b>											
Total France	7,2	7,2	7,8	8,4	8,3	7,8	7,7	7,0	7,7	3,8	3,3
Officines	7,1	7,2	7,8	8,4	8,2	7,8	7,7	6,9	7,7	3,8	3,3

Les classes R03AC et R03CC sont majoritairement composées des mêmes substances actives (notamment le salbutamol). Ce sont des bronchodilatateurs de courte durée à action rapide. La ventilation des spécialités entre les deux classes est donc établie en fonction de la forme pharmaceutique : d'un côté les formes inhalées (R03AC), de l'autre, toutes les autres formes pharmaceutiques (R03CC). Les formes inhalées sont, au demeurant, beaucoup plus utilisées que les autres. Malgré une légère reprise en 2007, elles se caractérisent par une tendance à la baisse depuis 2001.

L'acétylcystéine et la carbocistéine constituent les expectorants les plus utilisés et leurs niveaux de consommation, assez proches, ont connu des évolutions comparables. La très forte diminution observée en 2006 est due au déremboursement en début d'année des spécialités contenant l'une ou l'autre de ces substances actives.

## **INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX**

## 6. INDEX DES FIGURES ET DES TABLEAUX

### *Liste des figures*

Figure 1: Décomposition des ventes, en valeur, des médicaments.....	13
Figure 2 : Evolution des ventes, en valeur, des spécialités pharmaceutiques.....	15
Figure 3 : Evolution des ventes, en quantités, des spécialités pharmaceutiques entre 1997 et 2007 ....	15
Figure 4: Evolution des parts du marché officinal, en valeur, entre 1997 et 2007 .....	19
Figure 5 : Part du marché officinal, en valeur, détenue .....	21
Figure 6 : Part du marché hospitalier, en valeur, détenue .....	21
Figure 7 : Part du marché officinal, en quantités, détenue .....	22
Figure 8: Décomposition du marché officinal, en valeur, .....	23
Figure 9: Décomposition du marché officinal, en quantités, .....	23
Figure 10: Age moyen des produits les plus vendus en 2007 .....	24
Figure 11 : Le marché en valeur des médicaments orphelins .....	31
Figure 12 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur - Voies digestives et métabolisme ....	39
Figure 13 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – .....	43
Figure 14 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – .....	45
Figure 15 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – .....	47
Figure 16 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles .....	49
Figure 17 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – .....	51
Figure 18 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Anti-infectieux .....	53
Figure 19 : Evolution des ventes en officine en valeur – Antinéoplasiques et immunomodulateurs.....	55
Figure 20 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Médicaments du muscle et du squelette .....	57
Figure 21 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Système nerveux.....	59
Figure 22 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – .....	63
Figure 23 : Evolution indiciaire des ventes en officine en valeur – .....	65
Figure 24 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – .....	67
Figure 25 : Evolution indiciaire des ventes en officines en valeur – Divers .....	69
Figure 26 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – .....	71
Figure 27 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Sang et organes hématopoïétiques..	73
Figure 28 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – .....	75
Figure 29 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – .....	77
Figure 30 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Médicaments du système génito-urinaire et hormones sexuelles .....	79
Figure 31 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – .....	81
Figure 32 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Antiinfectieux .....	83
Figure 33 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Antinéoplasiques et immunomodulateurs .....	85
Figure 34 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur - Médicament du muscle et du squelette	87
Figure 35 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Système nerveux.....	89
Figure 36 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Antiparasitaires et insecticides .....	91
Figure 37 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – .....	93
Figure 38 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Organes sensoriels.....	95
Figure 39 : Evolution indiciaire des ventes à l'hôpital en valeur – Divers .....	97



## **Liste des tableaux**

Tableau 1 : Evolution des ventes de spécialités pharmaceutiques .....	14
Tableau 2 : Les cinquante produits les plus vendus en officine en 2007 .....	17
Tableau 3 : Les cinquante produits les plus vendus à l'hôpital en 2007 .....	18
Tableau 4 : Décomposition du marché officinal des spécialités pharmaceutiques remboursables – hors homéopathie à nom commun - par tranche de prix en 2007 .....	26
Tableau 5 : Ventes de Génériques en 2007 : les trente CA, en officine, .....	28
Tableau 6 : Part des Génériques dans le CA des Groupes Génériques en 2007 – .....	29
Tableau 7 : CA réalisé en officine en 2007 : part des génériques par classe ATC (niveau 2 de la nomenclature ATC) .....	30
Tableau 8 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable) .....	34
Tableau 9 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en quantités, sur le marché officinal (remboursable + non remboursable) .....	34
Tableau 10 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal .....	35
Tableau 11 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en quantités (remboursable + non remboursable), sur le marché officinal .....	35
Tableau 12 : Classes ATC niveau 1 les plus vendues, en valeur, .....	36
Tableau 13 : Classes ATC niveau 2 les plus vendues, en valeur, .....	36

## **ANNEXE METHODOLOGIQUE**

## **7. ANNEXE METHODOLOGIQUE**

### **7.1 PROBLEMES LIES AU TRAITEMENT ET AU CONTROLE DES DONNEES**

#### **➤ Les problèmes liés au régime de remboursement**

Ces problèmes résultent du traitement sur une longue période des informations recueillies. En effet, ces informations ne reflètent qu'un état provisoire, et qui est donc susceptible d'être modifié au cours des années suivantes. Ainsi, le régime de remboursement ne constitue pas une donnée permanente : **un médicament peut être radié de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux et être ensuite commercialisé en non remboursable**. Ce changement d'état, qui paraît *a priori* simple à traiter, pose en fait d'importantes difficultés pratiques dans une base de données « vivante », continuellement enrichie et corrigée.

A titre d'exemple, si l'on mesure l'évolution des ventes des spécialités remboursables sur dix ans, et que l'on prenne pour seule référence celles qui l'étaient en 2007, le taux de croissance ainsi calculé surestimerait nettement la progression réelle du marché. En effet, certains médicaments remboursables en 1997 ne l'étaient plus en 2007. Par ailleurs, d'autres médicaments ne sont plus disponibles en France alors qu'ils étaient auparavant commercialisés sous forme de spécialités remboursables. Dans les deux cas, ces spécialités ont été radiées de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux, et une recherche effectuée en prenant pour critère le régime de remboursement en 2007 ne permettra pas de les identifier.

Pour pallier cet inconvénient et disposer de séries conformes aux données du marché, il est nécessaire de reconstituer, pour chaque année, le régime de remboursement de toutes les spécialités commercialisées. Ce travail de consolidation est achevé. Des données portant sur le marché des médicaments remboursables figurent sur les **Tableaux 1 et 4**, les **Figures 8, 9 et 10** ainsi que sur les tableaux concernant les contraceptifs oraux et les vaccins. Les éditions ultérieures poursuivront ce travail de partage du marché entre spécialités remboursables et spécialités non remboursables, sans pour autant le généraliser à l'ensemble des classes. En effet, il offre peu d'intérêt de présenter cette répartition pour des classes dont la presque-totalité des spécialités qui les composent sont soit remboursables, soit non remboursables.

#### **➤ Les problèmes liés à la classification ATC**

Tout changement dans la classification ATC se répercute immédiatement sur les montants des ventes des classes concernées, comme cela a été le cas, en 2000, avec le changement de classification des médicaments de la maladie d'Alzheimer. Cet effet de champ pourra ultérieurement expliquer d'éventuels écarts qui seraient constatés d'une édition à l'autre de ce document.

## **7.2 LE CALCUL DE L'AGE MOYEN DES MEDICAMENTS LES PLUS VENDUS**

L'âge de chaque médicament a été multiplié par le chiffre d'affaires que ce médicament a réalisé en 2007, en ville ou à l'hôpital. Les résultats de ces multiplications ont ensuite été additionnés pour les 220 premiers médicaments du marché des spécialités remboursables et pour les 72 premiers médicaments du marché hospitalier (représentant, dans l'un et l'autre cas, les deux tiers des ventes). Les sommes ainsi obtenues ont ensuite été respectivement divisées par le chiffre d'affaires réalisé en 2007 par les 220 spécialités remboursables et par le chiffre d'affaires réalisé par les 70 médicaments hospitaliers. Les résultats de ces deux divisions donnent respectivement l'âge moyen pondéré pour les médicaments remboursables et pour les médicaments agréés à l'usage des collectivités.